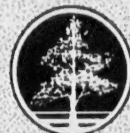
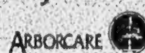
COM19-1 COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS
202 AMBER STREET
MARKHAM, ON
L3R 3J8
1997/10/10

LIBERTÉ

Vol. 83 n°49 Saint-Boniface, du 28 mars au 3 avril 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

ASSURANCES autopac
D'ESCHAMBAULT
136, BOULEVARD PROVENCHER • Tél.: 237-4816
PAUL D'ESCHAMBAULT
Heures de bureau: Lundi au mercredi de 8 h à 18 h
Jeudi de 8 h à 20 h
Vendredi de 9 h à 17 h





À votre service...
Yvon Tétreault, gérant
Claude Lavack, Joanne Morin, Eugène Prieur, Aline Robidoux, Roger Lambert
A. Desharnais, SNJM, Mona Berard, Lynette Lafrenière, Diane Rioux
SALON MORTUAIRE DESJARDINS
ARBORCARE
357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949 • 1-888-233-4949

Gagner ses côtelettes!



photo: Anie Cloutier

Avec les frères Gagnon, l'industrie du cochon prend de l'expansion dans Sainte-Agathe. À La Broquerie, les Vielfaure aussi ont des projets d'avenir. Le cochon se porte bien au Manitoba, comme c'est le cas pour l'ensemble de l'industrie agricole. Voir notre spécial agriculture en pages 11 à 22.

Citation de la semaine

«Mais à chaque vache son standing.»

Professeur de biologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Ibrahima Diallo s'intéresse aux questions posées par le clonage de la brebis Dolly. **Page 15.**



photo: Anie Cloutier

De comédie à tragédie

Les membres de la troupe de théâtre de Saint-Pierre-Jolys ont participé au Festival théâtre communautaire qui se tenait les 22 et 23 mars au Centre culturel franco-manitobain. Deux autres troupes communautaires ont également présenté leur pièce. Il s'agit du théâtre Montcalm de Saint-Jean-Baptiste et de la troupe d'Île-des-Chênes. La sixième édition du Festival théâtre communautaire a attiré plus de 450 personnes.



photo: Sylviane Lanthier

Véronique Sabourin a mérité un prix dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie. Page 24.

Tirage

La Liberté procèdera au tirage de **deux paires de billets** pour assister à une représentation du film français *Microcosmos* projeté à la Cinémathèque jusqu'au 6 avril, à 19 h 30 et 21 h 30. Pour participer, appelez-nous **le lundi 31 mars entre 13 h et 14 h** en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355 et laissez-nous vos coordonnées.

Bravo à nos gagnants: Monique Philippot (tirage pour *Le Petit Prince*) et Madeleine Sarrasin (tirage du Brunch du dimanche).

Soyez à l'heure pour Pâques!

Le personnel de *La Liberté* souhaite de très Joyeuses Pâques à ses lecteurs et lectrices. Nous en profitons pour vous rappeler que c'est aussi le dimanche 6 avril au matin que les Manitobains sont invités à avancer leurs montres et horloges d'une heure. N'oubliez pas!

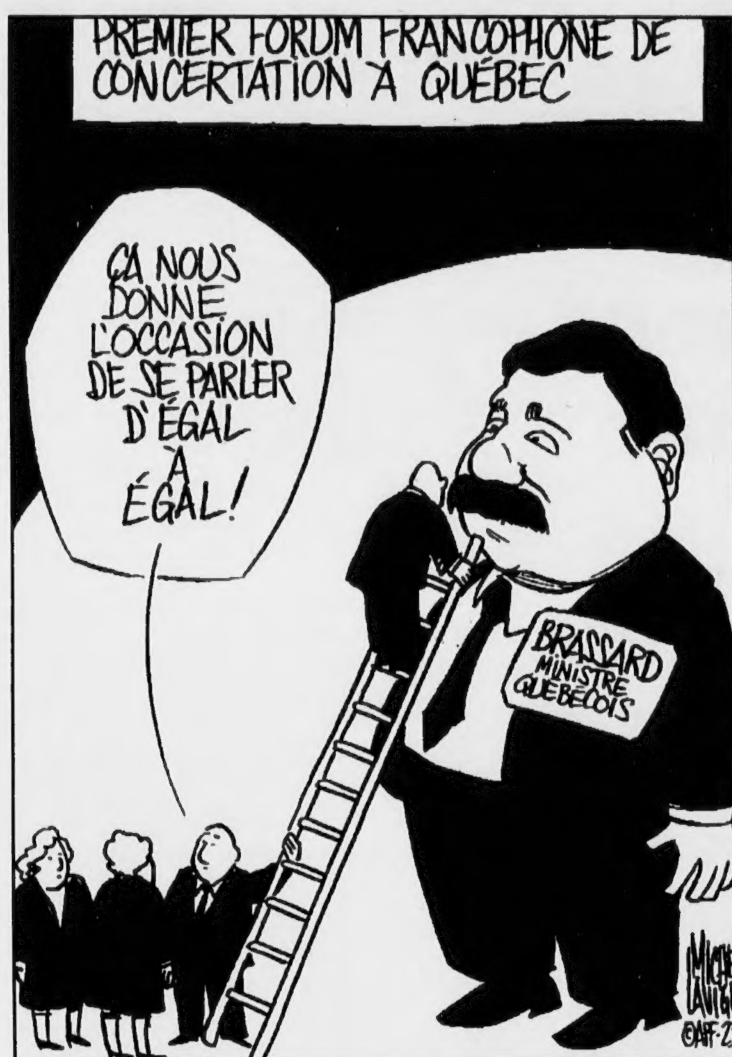


La Faculté d'éducation
du Collège universitaire de Saint-Boniface
invite ses diplômés, son personnel passé et présent,
et la communauté franco-manitobaine à fêter son
25e anniversaire.

Venez célébrer en compagnie d'Irénée Fourré-Partout et de Menonc' Oscar.

Quand? Le samedi 10 mai 1997 **Où?** Le gymnase du CUSB
Billets: 10 $ par personne (Disponible au CUSB)

Renseignements: Rose-Marie Beaulieu au (204) 235-4409 ou René Dupuis au (204) 235-4407.



Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

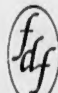
L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PAR VOIE DE MÉMOIRES
ORDONNANCE GHW-1-97

Demandes d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie (l'«Office») tiendra une audience publique pour l'examen des demandes de licences d'exportation de gaz naturel, présentées aux termes de l'article 117 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* (la «Loi») par les compagnies suivantes :

Coastal Gas Marketing Company
CoEnergy Trading Company
Enron Capital & Trade Resources Corp.
Ranger Oil Limited
United States Gypsum Company
Westcoast Gas Services Inc.

L'audience se tiendra par voie de mémoires pour obtenir la preuve et l'opinion des personnes qui portent intérêt aux demandes.

Toute personne qui souhaite intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite, précisant notamment le numéro de téléphone où elle peut être contactée, auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs visés par leur intervention, dont les adresses suivent. Nous recommandons aux personnes souhaitant intervenir qu'elles obtiennent une copie des instructions données aux termes de l'ordonnance GHW-1-97. Le délai de réception des interventions est le 14 avril 1997. Le secrétaire publiera une liste des parties peu après.

Coastal Gas Marketing Company
M. Nick Gretener
Bennett Jones Verchere
Avocats
4500, 855 - 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K7

Enron Capital & Trade Resources Corp.
M. L.G. Keough
Bennett Jones Verchere
Avocats
4500, 855 - 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K7

CoEnergy Trading Company
M. Rowland J. Harrison
Stikeman, Elliott
1500 Bankers Hall
855 - 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4J7

Ranger Oil Limited
M. Nick Gretener
Bennett Jones Verchere
Avocats
4500, 855 - 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K7

United States Gypsum Company
M. Robert M. Perrin
McCarthy Tétrault
Suite 3200, 421 - 7e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K9

Westcoast Gas Services Inc.
Mme Patricia French
Westcoast Gas Services Inc.
1100, 421 - 7e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 4K9

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant qui, dans son intervention, signale souhaiter en recevoir une.

Toute personne qui souhaite seulement présenter des commentaires sur la ou les demandes qui l'intéressent doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en envoyer une copie aux demandeurs visés d'ici au 21 mai 1997.

Des renseignements sur la procédure régissant la présente audience (ordonnance d'audience GHW-1-97) ou les *Règles de pratique et de procédure, 1995* (DORS/95-208) régissant toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en français et en anglais) peuvent être obtenus en écrivant au secrétaire de l'Office ou en contactant Patricia Blackie, agente de la réglementation, Bureau du secrétaire, au (403) 299-2716.

M.L. Mantha
Secrétaire par int.
Office national de l'énergie
311 - 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

CONSTANT ALLAIN
MENUISIER—CHARPENTIER
Escaliers, Meubles, Rénovations, Agencement.
ALLAIN SERVICES 257-5780

Marc L. Normandeau



COURT & SCARTH
comptables en management accrédités

Nous offrons nos plus sincères félicitations à monsieur Marc L. Normandeau qui a obtenu son certificat en comptabilité de l'Université du Manitoba et qui poursuit actuellement ses études pour devenir comptable en management accrédité (CMA). Chez Court & Scarth, il se distingue par ses compétences et son dévouement à la clientèle. Vous pouvez communiquer avec Marc en composant le numéro (204) 888-7775

La société Court & Scarth offre les services professionnels suivants: comptabilité; vérification; déclarations de revenus; successions; évaluation d'entreprises; soutien des recours en justice; comptabilité à base d'activités; accroissement de la productivité; méthodes avancées de gestion.

3605, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba) R3R 0C6
Tél.: (204) 888-7775



Marc Dureault
B.A., M.B.A.
Conseiller en placements

Vente ou achat de
UNITED GRAIN GROWERS LTD.

OBLIGATIONS (Bonds)
100% garantie–encaissable

Farm Credit Corp.	9/98	4,14 %
Canada	3/99	4,36 %
Farm Credit Corp.	4/00	5,00 %
Alberta	3/01	5,48 %

29e étage, édifice Richardson
(204) 934-5311
1-800-463-9775
• *Chronique de la bourse à 17:20 à CKSB (9:20 le samedi)*



RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
Membre du Groupe Financier Banque Royale

* Les taux sont ceux du 25 mars 1997 sous réserve de modification et de disponibilité sans préavis. Ils supposent que l'investissement est détenu jusqu'à l'échéance.

ACTUEL

Le CDÉM s'en va-t-en France

Profitons des connaissances de nos cousins français

Une délégation du Conseil de développement économique du Manitoba (CDÉM) se prépare en vue d'une mission commerciale exploratoire dans la région de Deux-Sèvres en France, qui aura lieu du 20 au 30 avril 1997.

Le président du CDÉM et son commissaire industriel, Raymond Poirier et Maurice McCarthy, participeront à ce voyage en compagnie d'un expert-conseil en agriculture, François Catellier.

Pendant leur séjour, les représentants du Manitoba rencontreront des politiciens français, députés et maires de villes et de villages, ainsi que le ministre des Petites et moyennes entreprises, Jean-Pierre Raffarin.

Ils visiteront également des entreprises liées aux secteurs d'intervention prioritaires du CDÉM, tels que l'agrotourisme, l'agroalimentaire et le développement d'industries de transformation dans le monde agricole. «Nous allons par exemple visiter la ville de Parthenay, qui s'identifie comme la ville numéralisée. Il y a là-bas beaucoup de gens spécialisés dans les technologies de l'information, un de nos secteurs prioritaires. Ça nous intéresse d'aller chercher des idées, du "know how" et aussi du capital, si possible.»

Les Manitobains visiteront ainsi une meunerie; une ferme-auberge, propriété du président de l'association française des fermes-auberges; une ferme productrice de yogourt; une ferme productrice de beurre de haute qualité et approvisionnant des restaurants parisiens; une ferme productrice de fromage de chèvre; et un village qui a misé sur la production de moutons pour développer son économie.



Archives La Liberté

Raymond Poirier et Maurice McCarthy: il n'y a pas qu'au Québec que les affaires peuvent se faire en français!

«La force de cette région de la France, explique Raymond Poirier, c'est d'avoir su développer une industrie de valeur ajoutée autour de l'agriculture. Notre force à nous, c'est l'engagement et l'organisation communautaire. On va donc échanger là-dessus», indique le président du CDEM.

Mais il y a plus, précise Raymond Poirier. Quand on parle des avantages du bilinguisme au Manitoba, dit-il, «c'est toujours lié aux centres d'appel». Or, cette visite démontre qu'une population bilingue peut faire plus encore pour le Manitoba: «Ça prouve que nous, les francophones, on peut communiquer directement avec des gens de plus de 35 pays où on parle français, sans qu'on ait à briser des barrières liées à la langue. On n'a pas beaucoup d'adaptation culturelle à faire sur le plan de la langue quand on parle avec des Français.»

Cette visite est le fruit d'une collaboration entre le CDÉM et un homme d'affaires de la région de Deux-Sèvres, Jacques Mathé. Directeur général du Centre d'économie rurale de la région, Jacques Mathé a aussi des cousins au Manitoba, qu'il visite de temps en temps. C'est ce qui l'a amené à s'intéresser à de possibles échanges avec les Franco-Manitobains. «On correspond avec lui depuis plus d'un an, explique Raymond Poirier. C'est lui qui a organisé tous les aspects de notre séjour!»

«Ce qu'on espère, ajoute-t-il, c'est bien sûr de trouver des occasions d'affaires, mais ce n'est pas l'objectif premier de ce voyage. On aimerait rentrer du capital dans nos communautés, vanter le développement de nos champions régionaux. Si des Français venaient s'installer dans le parc industriel de Sainte-Agathe, ils bénéficieraient de la présence d'une communauté francophone tout autour et ce serait bon pour nous!»

Le CDÉM espère d'ailleurs profiter d'une conjoncture favorable aux échanges économiques. Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a récemment profité d'une visite officielle en France pour signer une Déclaration de partenariat renforcée avec le premier ministre français, Alain Juppé. Et la France, indique Maurice McCarthy, met un million de dollars à la disposition des entrepreneurs français qui voudraient tenter de faire des affaires en-dehors du pays.

La délégation manitobaine terminera son voyage par une rencontre à l'ambassade du Canada à Paris, histoire de faire le point sur le fait que des Canadiens francophones entrepreneurs, il y en a aussi à l'extérieur du Québec.

Sylviane LANTHIER

Bonne nouvelle pour la DSFM

Les taxes scolaires, c'est payant

Le prélevé spécial des divisions cédantes sera de 350 000 $ supérieur à ce qui avait été prévu, ont appris le 24 mars les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) réunis pour étudier la deuxième ébauche du budget de 1997-1998.

Cette hausse porte à plus de 600 000 $ le total des sommes allouées à la DSFM par le prélevé spécial, explique le directeur général par interim, Georges Druwé. «Ces revenus additionnels auront un impact sur les finances de l'année en cours, fait remarquer le secrétaire-trésorier André Chaput. Nous comptons donc utiliser le surplus pour éponger le manque à gagner de 150 000 $ du budget de 1997-1998 ainsi que le déficit accumulé de 253 000 $. Nous n'aurons donc pas besoin d'aller piger dans l'Entente Canada-communauté de 1998-1999. Cette décision fait moins de mécontents parmi les commissaires. Elle est aussi plus acceptable pour la ministre de l'Éducation», ajoute-t-il.

Au moment de mettre sous presse, les commissaires n'avaient pas encore adopté le budget de 1997-1998, la réunion étant prévue pour le 26, mais les grandes lignes du budget devraient être adoptées sans encombre, prévoyait André Chaput.

Les commissaires proposent de couper 35 000 $ dans le budget de dépenses des commissaires, principalement en faisant passer de neuf à cinq le nombre de membres des comités permanents, indique André Chaput. «Ils ont aussi proposé de couper de 33 à 15 le nombre de participants à la convention annuelle des commissaires (de Manitoba Association of School Trustees), ce qui permettrait d'épargner 10 000 $», ajoute-t-il. Les 33 élus n'auraient plus droit qu'à une rencontre par an plutôt que deux. Cette mesure permettrait d'économiser 14 000 $, précise André Chaput.

Au niveau divisionnaire, le budget propose l'abolition du poste de coordonnateur en éducation musicale ainsi que celui de l'orienteur. Les services de ce dernier seraient redistribués entre les écoles.

Par ailleurs, une dépense additionnelle de 33 000 $ a été proposée en vue de l'achat de matériel et de livres pour les bibliothèques.

Anie CLOUTIER

QU'EST-CE QUI TOUCHE LES FRANCOPHONES D'ICI DANS LEUR VIE DE TOUS LES JOURS?

L'OUEST EN DIRECT
Avec MARC-ANDRÉ MASSON

LEUR DONNE LA PAROLE ET VOUS MÈNE AU COEUR DE L'ACTUALITÉ

à 14 h au Manitoba, du lundi au vendredi sur RDI
38 à l'est de la Rivière Rouge
34 à l'ouest de la Rivière Rouge



L'information continue

ÉDITORIAL

Le Canada réhabilitera-t-il Louis Riel?

Louis Riel dormirait-il plus en paix si la Chambre des communes adoptait le projet de loi déposé par la bloquiste Suzanne Tremblay et réhabilitait la mémoire du chef métis, pendu à Regina en 1885?

Déjà, Ottawa a ouvert la porte vers cette réhabilitation, en reconnaissant le rôle de Louis Riel dans la création du Canada. Le reste, peut-on penser, devrait couler de source. Certains considèrent Louis Riel comme un des pères de la confédération, d'autres soulignent son rôle de premier plan dans la fondation du Manitoba. Que cet homme-là puisse encore être considéré par d'autres comme un traître à sa patrie, apparaît comme un non-sens.

Sans la déformer, il faut parfois savoir relire l'histoire. Il devait être inscrit dans le destin de Louis Riel qu'il allait devenir un personnage controversé. Et c'est peut-être, d'une certaine façon, la marque d'un grand homme, dans un pays aussi compliqué que le nôtre!

Ce pays qui a tant de mal à reconnaître le rôle majeur joué par les peuples métis et autochtones dans l'émergence de l'Ouest canadien, et qui se plaît à oublier l'apport historique des francophones, pourra-t-il aujourd'hui voir en Louis Riel un véritable pionnier autant qu'un visionnaire?

Si cela était, les Métis, et les Métis francophones en premier lieu, pourraient dormir en paix, parce qu'on reconnaîtrait alors la légitimité de leur rébellion, à l'époque où le gouvernement canadien ne cherchait qu'à les spolier.

Réhabiliter Louis Riel, ce serait permettre aux Métis de se réconcilier avec leur histoire et reconquérir leur passé. Mais ce serait aussi, pour l'ensemble des habitants de ce pays, une façon de se souvenir que le Canada des premiers jours n'a pas été bâti que par une société blanche et parlant fort l'anglais. Si le Canada reconnaissait mieux ce côté de son histoire aujourd'hui, traiterait-il ses minorités avec plus d'égards?

Sylviane LANTHIER



Lettre

Chercher la vérité

Madame la rédactrice,

Il y a trois semaines, la chronique religieuse de Réal Lévesque rendait compte de certaines activités de l'Église canadienne par rapport aux problèmes collectifs et sociaux qui concernent toute la population. C'est vrai que nos évêques canadiens prennent de plus en plus la parole, et selon M. Lévesque, «en gardant toujours à l'esprit le Royaume de Dieu basé sur la justice et la vérité face à l'humanité.»

Avec les célébrations des jours saints qui approchent, nous entendrons durant les lectures sur la condamnation de Jésus, un Pilate qui demande, «Qu'est-ce que la vérité?» (Jn. 18,38). J'en demande autant par rapport au thème de la discrimination sexuelle soulevé dans cette chronique. J'y lis que «nos évêques canadiens on écrit au gouvernement canadien pour démontrer leur opposition face au vote qui enlèverait la discrimination sexuelle, comme source et base à la discrimination légale». Par contre, je lis aussi dans le catéchisme de l'Eglise catholique publié en 1992 par la Conférence des Évêques catholiques du Canada: «Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle; elle constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste.» (#2358)

Personnellement, je me sens tiraillée entre ces deux citations. Combien d'autres se sentent comme moi? Serait-ce que je ne suis pas assez informée sur le sujet? Serait-ce que le manque d'information m'empêche de me situer personnellement devant cette question? Serait-ce que je ne connais pas ce que c'est de vivre avec une orientation sexuelle qui n'est pas celle de la majorité? Serait-ce que je ne connais pas de couples de même sexe qui, malgré l'homophobie de notre société, célèbrent leur 20e, 30e ou 40e anniversaire d'engagement, de fidélité et d'amour? Ai-je peur de poser mes questions par peur d'être rejeté(e) à mon tour?

J'ai été heureuse d'apprendre qu'une occasion unique m'était offerte pour en connaître davantage sur la place des homosexuels dans l'Église. Le Centre éducatif des Bénédictines, le 11 et 12 avril, recevra l'évêque catholique Tom Gumbleton, qui animera une miniretraite sur l'homophobie et le ministère auprès des lesbiennes et gaies catholiques/chrétiens. Si je m'y rends, j'y trouverai peut-être des réponses à mes questions.

J'écris cette lettre en espérant que d'autres feront comme moi! En toute justice, n'avons-nous pas la responsabilité de chercher pour la vérité en s'informant le plus possible sur cette question d'homosexualité qui est présente dans notre collectivité? Puisse l'esprit du Royaume de Dieu nous éclairer dans le tiraillement qui est le nôtre!

Une lectrice,
Joanne Couture
Le 15 mars 1997

LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Pour les jeunes et les moins jeunes

ATELIER EN FRANÇAIS

À

l'observatoire de GLENLEA

(la lune, les constellations et la comète)

le mardi 8 avril à 20h30

Le nombre de places étant limité, vous devez vous inscrire au plus tard le 4 avril en communiquant avec:

Laurence VÉRON (233-0210)

André FAUCHON (233-0210)

ou

Gérald PROTEAU (233-0210)

En cas de nuages ou de mauvais temps, l'atelier aura lieu le mercredi 9 avril.

Cette activité est organisée par l'ACFAS-MANITOBA (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences)

SAINT-VITAL
ÎLE-DES-CHÊNES
Voici
«The West View»



81 900 $
INCLUT TERRAIN & TPS.

Century 21
Carrie Realty Ltd.
ODESSY HOMES LTD.
Gérald Lamoureux
Norm Boyle
987-2100



«Mon client mérite le meilleur service d'un agent immobilier.»

Pour une évaluation gratuite de votre maison, ou si vous cherchez la maison de vos rêves, appelez:

Aurèle Dupuis

Century 21
Carrie Realty Ltd.
987-2100

•REÉR • ASSURANCE INVALIDITÉ • DÉPÔT À TERME • BONS • CROCUS • REÉR • REÉR AUTOGÉRÉ
REÉR • ASSURANCE-VIE • FONDS MUTUELS • PLAN D'ÉPARGNE

Services financiers **Stuart** *Financial Services*

Choisir *le bon investissement* peut être embêtant. Chez Stuart, votre planificateur financier prendra *le temps de vous aider.* Ensemble nous pouvons choisir l'investissement qui répond *à vos besoins.*

Ernest Gautron 247-B, boulevard Provencher 987-4875

Première Foire-Info

40 exposants ont accueilli 5 000 visiteurs

Plus de 5 000 personnes se sont rendues à la première Foire-Info pour la petite entreprise qui s'est tenue le samedi 22 mars au Centre des Congrès de Winnipeg.

«Les entrepreneurs qui veulent se lancer en affaires, peuvent profiter de la présence des fonctionnaires de tous les ministères concernés en un même endroit, indique l'agente de développement des affaires à Diversification de l'économie de l'Ouest (DÉO), Denise Lécuyer.

Les personnes présentes pouvaient donc en apprendre plus long sur le large éventail de programmes et de services que le gouvernement fédéral met à la disposition des entrepreneurs.»

Pour le député fédéral du comté de Provencher, David Iftody, la journée a donné la chance à ceux qui travaillent à domicile de connaître les ressources à leur disposition. «Il faut valoriser davantage les personnes qui travaillent à leur propre compte», mentionne David Iftody.

Comme le mentionne l'une des visiteuses, Martine Bordeleau, l'initiative du gouvernement fédéral a été très enrichissante. «Souvent quand je veux des renseignements, je dois m'armer de patience et laisser mes messages sur les boîtes vocales, dit-elle. Durant cette journée, je peux rencontrer les responsables des différents programmes et mes travaux de recherche se font plus rapidement.»

Par contre, Oumou Soulaké-Abou de la Coopérative de femmes de Pluri-elles, s'est dite déçue de l'absence de petites entreprises à la Foire-Info. «J'espérais me faire des contacts avec d'autres entrepreneurs du Manitoba, affirme-t-elle. Je ne savais pas que c'était uniquement les organismes fédéraux qui exposaient à la foire!»

La coordonnatrice de la journée, Lesley Thompson de DÉO s'est dite agréablement surprise par le grand nombre de visiteurs. «Nous avons constaté que la Foire-Info correspondait aux besoins des futurs entrepreneurs.»

Marc-Éric BOUCHARD



photo: Marc-Éric Bouchard

Plus de 5 000 personnes se sont déplacées pour la première Foire-Info de la petite entreprise.

Après Victoria et Calgary

Le Manitoba devient le troisième Centre national de sport

«Nos espoirs pourront s'entraîner au Manitoba, a annoncé le 19 mars le ministre du Sport au Manitoba, Eric Stefanson. Nous reconnaissons l'engagement de la communauté sportive d'offrir un service d'appui aux athlètes actuels, aux athlètes de relèves ainsi qu'à leurs entraîneurs.»

Après Victoria en Colombie-Britannique et Calgary en Alberta, le Manitoba devient le troisième Centre national de sport où les athlètes pourront bénéficier de thérapeutes sportifs, de psychologues et d'entraîneurs qualifiés. Glen Bergeron, qui enseigne la physiologie du sport à l'Université de Winnipeg, siégera au conseil d'administration du Centre. «Le Centre national supportera le développement du sport de haut niveau au Manitoba, mentionne-t-il. En plus des services de la science, de la médecine sportive et des services paramédicaux, les athlètes auront accès à de l'assistance personnelle et éducationnelle.»

Selon lui, les athlètes locaux pourront donc demeurer au Manitoba pour poursuivre leur entraînement. «Plusieurs athlètes devaient déménager à Toronto pour continuer leur entraînement, explique-t-il. En plus des installations sportives, les athlètes pourront recevoir des judicieux conseils auprès d'entraîneurs et de thérapeutes certifiés.»



Archives La Liberté

Debbie Guénette-Lavigne.

Glen Bergeron, qui a été thérapeute pour l'équipe olympique canadienne durant les Jeux olympiques de Montréal en 1976, de Calgary en 1988 et de Barcelone en 1992 espère que le Centre donnera aux jeunes Manitobains le goût de rêver aux Olympiques. «Le Centre orientera les athlètes pour qu'ils puissent exceller dans leur discipline, et pourra les aider à obtenir du financement.»

Depuis plusieurs années, l'équipe nationale de volley-ball féminin est installée à Winnipeg. Selon l'agente d'information pour Sport Manitoba, Debbie Guénette-Lavigne, d'autres équipes nationales s'établiront dans la province. «D'ici quelques mois, la formation canadienne de volley-ball masculin quittera l'Alberta pour se joindre à l'équipe féminine», affirme-t-elle.

Le financement du Centre proviendra de Sport Manitoba (200 000 $), de Patrimoine canadien-sport Canada (100 000 $) et de l'Association olympique canadienne (100 000 $). Le Centre recevra aussi de l'appui en services et en produits provenant des organismes provinciaux de sport, de la Ville de Winnipeg, des universités manitobaines, de l'association manitobaine des entraîneurs et de Sport Medecine Council of Manitoba.

Marc-Éric BOUCHARD

DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

PROGRAMME DE FORMATION DE GUIDES TOURISTIQUES

Ce cours s'adresse aux personnes qui œuvrent présentement ou qui voudraient faire carrière dans le domaine des musées, des sites historiques, des parcs et des centres de tourisme ou qui travaillent comme employé ou bénévole pour des entreprises ou des organismes du secteur touristique. Le programme de formation est composé de deux volets, dont le premier est un cours théorique de quarante heures. Par la suite, les participants et participantes doivent compléter un stage pratique.

Date du cours: semaine du 4 au 9 mai 1997

Coût: 180 $ + TPS
Le cahier de l'apprenant est en sus.

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Madame Carmen Berthelette au 233-0210.

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Plus d'accidents chez les jeunes!

Chaque année au Canada, il y a plus de 820 000 accidents du travail, dont plus de 700 qui causent la mort. Et ce sont les jeunes de 20 à 24 ans qui courent le plus de risques. Évitez ces accidents en vous renseignant mieux sur les règles de sécurité et de santé à votre travail. Profitez de la première Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail

du 2 au 6 juin prochain.

Renseignez-vous au 1 800 668-4284.

Informez-vous des activités dans votre région en communiquant avec votre bureau du Développement des ressources humaines Canada.



Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL : PÉNSER N'EST PAS ASSEZ !



Développement des ressources humaines Canada — Human Resources Development Canada

Plug-n-Play Computers Inc.

RICHARD SOLOMON
Directeur des ventes

Ventes • Services
• Mise à jour • logiciels

Services et logiciels en français.

665, rue Archibald
Winnipeg (Manitoba)

Tél.: 237-1491
Fax: 231-4706

La santé des ados

À Sainte-Anne on s'en occupe

Les élèves de la 7e année au secondaire 4 de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne ont participé le 20 mars à une journée de sensibilisation sur l'importance d'avoir une bonne santé. Une douzaine de conférenciers sont venus informer les jeunes sur le tabagisme, la santé mentale, le conditionnement physique, la nutrition et plusieurs autres sujets qui préoccupent les adolescents.

«Les jeunes sont souvent stressés et ça se répercute sur leur santé, mentionne l'organisatrice de la Journée Santé, la conseillère Jeannette Ruest. Ils ont assisté à des conférences qui les questionnent sur leur façon de vivre.»

«J'ai fumé pendant cinq ans, mentionne ainsi un étudiant de 18 ans, Richard Ruppell. La conférence sur le tabagisme m'a enlevé le goût de recommencer à fumer. Cette journée spéciale, me permet d'en apprendre sur la vie en général. Dans les cours, nous n'avons pas le temps d'approfondir ces thèmes.»

Une autre étudiante, Andrée Hupé a adoré l'atelier sur la bonne forme physique animé par le directeur du Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface, René Dupuis qui avait transformé une classe en salle de conditionnement physique. «J'ai constaté qu'il y a plusieurs façons de maintenir une forme physique», souligne Andrée Hupé.

Pour sa part, Rhéal Roy a appris beaucoup en assistant à la conférence sur la santé mentale. «La conférencière Louise Forest-Berg nous a suggéré de contrôler davantage nos émotions, de ne pas garder nos frustrations en dedans et de parler de nos préoccupations avec les gens de notre entourage», note-il.



photo: Marc-Éric Bouchard

De gauche à droite: Andrée Hupé, Richard Ruppell, Rhéal Roy et Chantal Lajoie.

Prendre le temps d'écouter les jeunes

Infirmière, Kathleen Messner a donné les ateliers sur le tabagisme. Elle estime qu'il faut être à l'écoute des préoccupations des jeunes. «Il faut savoir dans quel contexte les jeunes ont commencé à fumer, explique-t-elle. Je ne veux pas créer des préjugés envers ceux qui consomment du tabac, mais il faut plutôt faire comprendre aux jeunes que les dépendances rendent les gens malheureux.»

Ce ne sont pas seulement les étudiants qui ont profité de la journée santé. Deux enseignants Raynald Dupuis et Shelley Gobeil-Warkentin, ont été emballés par l'initiative de l'école. «Cette journée nous rapproche des jeunes, soutient Raynald Dupuis. Pendant l'année, nous avons une matière et un programme à respecter. Parfois, nous ne pouvons rencontrer individuellement tous les jeunes.»

«J'apprends autant que les étudiants, ajoute Shelley Gobeil-Warkertin. Et ça me donne des idées de thèmes à développer dans mes cours.»

«Des journées comme celles-là permettent de développer l'aspect humain et émotionnel des jeunes, fait remarquer le directeur de l'école Pointe-des-Chênes, Armand Saint-Hilaire. Le système scolaire fait en sorte que nous ne passons pas assez de temps pour parler des relations entre les garçons et les filles. Le rôle de l'école est aussi de prérarer les étudiants aux difficultés interpersonnelles et sociales qui font partie de la vie en société.»

Marc-Éric BOUCHARD

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
désire vous aviser que vous pouvez la rejoindre au:
WESTWOOD OPTICAL
(à compter du 1er avril)
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

27 mars 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Travail de lobbying de la Société franco-manitobaine

Au cours des dernières semaines, la SFM a fait du lobbying auprès des personnes politiques et des groupes suivants:

- La SFM a participé au Forum de la francophonie pour faire le point sur la politique d'appui aux communautés francophones mise en oeuvre par la province du Québec.
- Rencontre avec l'honorable Pierre Pettigrew, ministre des Ressources humaines, en vue de protéger les projets et les programmes de formation professionnelle lors du prochain transfert de pouvoirs dans ce domaine entre le gouvernement fédéral et provincial.
- Participation à une rencontre avec l'honorable Marcel Massé, président du Conseil du Trésor. Ce sera le Conseil du Trésor qui verra en partie à l'application des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* visant le développement des communautés de langues minoritaires.
- La SFM et plusieurs organismes franco-manitobains ont reçu l'Ambassadeur du Canada en France, Monsieur Jacques Roy. Monsieur Roy faisait une tournée de l'Ouest pour rencontrer les communautés francophones et leur parler des possibilités économiques avec la France.
- Dans le cadre d'une rencontre organisée par les communautés juives, grecques et italiennes, la SFM s'est joint à l'honorable Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales pour discuter des trois «R» de l'unité nationale, soit la réconciliation, la reconnaissance et le renouvellement.
- La SFM a rencontré Manitoba Hydro pour discuter du nouvel encart «Hydrolines» en français qui sera disponible à ses abonnés dès le mois de mai. La SFM encourage tous les abonnés francophones à manifester leur intention à recevoir cette publication en français.
- Le 24 mars dernier, la SFM a organisé une rencontre avec la nouvelle présidente de la Commission canadienne des droits de la personnes, Madame Michelle Falardeau-Ramsay, pour discuter des droits de la personne avec des groupes francophones.

Recevez l'encart «Hydrolines» en français!

À compter du 1er mai 1997, Manitoba Hydro offrira l'encart «Hydrolines» en français. Si vous désirez recevoir cette publication en français, il faut remplir le petit document qui accompagnera votre facture d'hydro et qui vous demande si vous voulez recevoir cette publication en français. Aussi, vous pouvez composer le 474-4989 à Winnipeg (à frais virés si vous appelez de l'extérieur de la ville de Winnipeg)

AVIS aux équipes de CURLING

Participez au 25e anniversaire du Bonspiel annuel de la Francophonie! En effet, le Bonspiel se tiendra cette année à Notre-Dame-de-Lourdes les 12 et 13 avril 1997. Le Bonspiel se tiendra dans cette communauté parce qu'elle a premièrement accueilli le Bonspiel annuel de la Francophonie en 1972!

Le 25e Bonspiel annuel de la Francophonie vous réserve des prix fantastiques, une occasion de vous rencontrer avec vos ami(e)s, ainsi qu'une occasion parfaite pour vous amuser en français! Pour plus de renseignements, veuillez contacter la SFM au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

20e ASSEMBLÉE ANNUELLE
de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)

La FAFM vous invite à son assemblée annuelle qui aura lieu le 22 mai 1997 à Lorette. Puisqu'il s'agit du 20e anniversaire, il y aura des activités spéciales pour souligner l'événement. Pour plus de renseignements, contactez Madame Josée Desjardins au 235-0670.

Nouvelles du Réseau communautaire-Sud

Plus de 40 personnes ont participé à la tournée organisée en collaboration avec le Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste et le Réseau communautaire et commandité par l'ACFM et CKXL. Félicitations à tous les bénévoles du Théâtre Montcalm qui ont présenté la comédie "L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc. Un remerciement spécial à toutes les personnes des localités participantes pour leur appui à la réussite du spectacle. Une merci chaleureux au Salon de thé Place Antoinette pour leur magnifique repas.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

Caisse de Lorette

Prêts pour la fusion

La Caisse populaire de Lorette a connu une bonne année financière, a révélé le président Raynald Dupuis lors de la réunion annuelle de la Caisse populaire de Lorette le 24 mars. «Nous avons enregistré des résultats positifs, surtout grâce aux bas taux d'intérêt et aux efforts que nous avons mis dans le marketing», précise le directeur Fernand Nadeau.

L'actif de la Caisse populaire de Lorette a connu une légère augmentation de 369 385 $ passant de 19 145 791 $ en 1995 à 19 515 176 $ en 1996. L'avoir des sociétaires s'élève quant à lui à 6,4 % en 1996 comparativement à 5,9 % en 1995, mentionne le directeur.

Plusieurs produits et services ont été inaugurés en 1996, indique Fernand Nadeau. Les membres ont entre autres accès au service de paiement de factures par téléphone et aux fonds de la société d'investissement Ethical. Les heures d'ouverture de la Caisse populaire ont également été étendues aux samedis matins «et on a rénové l'intérieur de l'édifice, fait remarquer Fernand Nadeau. J'appelle ça un "face lift". Ça fait vraiment du bien, ça aide à créer une ambiance accueillante». Le coût de ces travaux de rénovations est estimé à 70 000 $.

Par ailleurs, la réunion annuelle du 24 mars constituait la dernière réunion pour l'institution en tant qu'entité indépendante. En effet, la Caisse populaire de Lorette a opté pour le fusionnement avec trois autres caisses populaires. Les caisses de Saint-Georges, La Broquerie, Sainte-Anne et Lorette formeront une seule et même institution à compter du 31 mai. La décision de fusionner a été adoptée à l'unanimité en décembre 1996 par l'ensemble des membres des quatre caisses, rappelle Fernand Nadeau.

«Le plus gros changement pour nous sera notre possibilité d'offrir de meilleurs services à nos membres, indique le directeur. Nous aurons dorénavant accès à des spécialistes en finance et en crédit commercial et agricole, ce qui n'était pas le cas auparavant.»

Anie CLOUTIER

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:

1996: 19 515 176 $ (+ 1,9 %)
1995: 19 145 791 $

Bénéfices nets avant impôts:

1996: 172 274 $ (+248 %)
1995: (77 754) $

Montant de la réserve:

1996: 827 388 $ (6,4%)
1995: 694 023 $

Avoir des membres:

1996: 6,4 % de l'actif.
1995: 5,9 % de l'actif

Dépôts:

1996: 18 171 069 $ (+ 1,2 %)
1995: 17 951 426 $

Prêts:

1996: 17 063 156 $ (+ 2,4 %)
1995: 14 679 278 $



Le programme **PARTENAIRES DES JEUNES** encourage les organismes de parrainage locaux à entreprendre des projets aux retombées durables et avantageuses pour le développement économique local ou pour la collectivité comme telle, et donne ainsi aux jeunes de Manitoba l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle importante.

Les entreprises, les organisations à but non lucratif et les gouvernements et organismes municipaux du Manitoba sont tous autorisés à présenter une demande de participation dans le cadre du programme **PARTENAIRES DE JEUNES**. Les projets, qui devront employer des jeunes de 16 à 24 ans, feront partie de l'une ou l'autre de quatre catégories suivantes :

- **Environnement :** Les projets de cette catégorie visent à améliorer la qualité de l'environnement et à sensibiliser le public aux questions qui s'y rapportent.
- **Développement communautaire ou commercial :** Initiatives dont l'objectif est la modification ou l'amélioration de structures locales, de ressources communautaires ou d'installations commerciales.
- **Tourisme :** Projets dont le but est de promouvoir et d'encourager le développement de l'industrie touristique locale.
- **Commercialisation :** Initiatives visant à faire connaître un nouveau produit, un nouveau service ou un nouvel élément de la collectivité.

Pour tout renseignement au sujet du programme **PARTENAIRES DE JEUNES**, veuillez composer

le 945-0901 à Winnipeg ou
le 1 800 282-8069 (sans frais).

Les demandes de participation seront acceptées jusqu'au 14 novembre 1997 et seront étudiées le 9 mai, le 6 juin, le 12 septembre et le 21 novembre 1997.



Habitat chez-soi

2 400 km à vélo, ça use les souliers

Une bicyclette, trois semaines, 2 400 kilomètres et une maison pour une famille à faibles revenus, voilà à quoi se résume le projet de cyclothon de Habitat Winnipeg.

Chaque année depuis 1994, la filiale Winnipégoise d'Habitat pour l'humanité organise une excursion à vélo qui a pour mandat principal d'amasser des fonds et de faire connaître l'organisme. En 1994, 12 cyclistes ont fait le voyage à Eagle Butte dans le Dakota du Sud. Ils étaient 52 en 1995 pour le voyage à Los Angeles et 62 à Atlanta en 1996. Cette année, un groupe de cyclistes quittera Kelowna en Colombie-Britannique le 28 juillet et arrivera à Winnipeg le 16 août.

Les frais d'inscription de 250 $ couvrent le transport de Winnipeg au point de départ du voyage, le logement et les repas. Les cyclistes sont accompagnés d'une équipe de soutien qui s'occupe des bagages et de la sécurité. Chaque cycliste doit prélever 4 000 $ en dons pour Habitat pour l'humanité. L'organisme offre un réseau de soutien, des renseignements et coordonne des événements de financement en groupe.

L'an dernier, deux cyclistes francophones ont choisi de diriger leurs dons vers Habitat chez-soi, le pendant francophone d'Habitat Winnipeg. Les sommes recueillies par les deux cyclistes ont aidé à la réalisation du premier projet de construction d'Habitat chez-soi.

Les personnes intéressées à participer au cyclethon en tant que cycliste, membre de l'équipe de soutien ou qui désirent obtenir de plus amples renseignements peuvent contacter Habitat Winnipeg en composant le 233-5599 ou Stéphanie Harvey au 774-2338 ou au 878-9399.

A. C.

Vous voulez embaucher des jeunes?

Pensez au programme Partenaires des jeunes

Les entreprises, les organismes sans but lucratif et les administrations municipales qui voudraient embaucher des jeunes dans le cadre de projets d'amélioration de la communauté peuvent profiter du programme gouvernemental Partenaires des jeunes.

Ce programme du gouvernement provincial doit permettre à des jeunes d'accomplir 400 heures de travail dans les domaines de l'environnement, du tourisme, de la commercialisation ou du développement communautaire ou commercial.

Le programme Partenaires des jeunes comporte aussi un volet Jeunes entrepreneurs qui encourage les jeunes de 18 à 24 ans à lancer leur entreprise et à y travailler à temps plein.

La Province accepte les demandes de subventions jusqu'au 21 novembre. Ces demandes seront étudiées en mai, en juin, en septembre et en novembre. Les demandes du volet jeunes entrepreneurs sont étudiées au fur et à mesure de leur réception.

Renseignements: Tom Glenwright, 945-3802.

S. L.

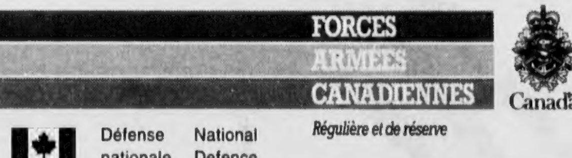
Joignez NOTRE force ouvrière.

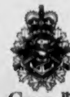
Apprenez un métier.

Imaginez-vous technicien maritime, aéronautique, électromécanique, ou dans un autre métier spécialisé. Imaginez que vous avez un métier et que vous êtes payé pour l'apprendre. Puis, imaginez une carrière où vous porterez avec fierté votre appartenance à l'équipe des Forces armées canadiennes. Maintenant, imaginez-vous au coeur de l'action, ici et ailleurs, dans des opérations de sauvetage ou de maintien de la paix. Que vous soyez un homme ou une femme, joignez-vous à notre équipe dès **MAINTENANT** et participez à cette grande tradition canadienne de fierté. Pour plus de renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez

1 800 856-8488
www.recrutement.dnd.ca

Ce pourrait être la meilleure décision de votre vie.





Prix littéraire des caisses populaires

Les ouvrages en lice

***Puulik cherche le vent* de Richard Alarie, *La Grotte* de Jean-Pierre Dubé, *La Surcharge du réseau* de Charles Leblanc et *Les Couleuvres* de Suzanne Régnier: voilà les quatre ouvrages en lice pour le Prix littéraire des caisses populaires.**

Ce prix littéraire, qui succède au défunt prix La Liberté, sera remis au lauréat lors du gala des prix littéraires du Manitoba, le samedi 3 mai.

Organisé par Manitoba Writer's Guild, la remise de prix vient couronner chaque année les meilleurs ouvrages parus dans la province. Le Prix littéraire des caisses populaires, attribué aux deux ans, est le seul qui soit remis du côté francophone. Côté anglophone, on trouve les catégories du livre de l'année, du livre jeunesse de l'année et de l'auteur le plus prometteur.

Le gala se tiendra au Musée des beaux-arts de Winnipeg, à 20 h et sera animé par Greg Hollingshead, lui-même lauréat du Prix du gouverneur général en 1995, pour *The Roaring Girl*. Renseignements: 942-6134.

S. L.


Éducation et Formation professionnelle Manitoba

AIDE FINANCIÈRE NATIONALE POUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES ET D'ÉQUIPES D'ALPHABÉTISATION

Les organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation pour adultes et pour les jeunes sont invités à présenter une demande de financement de projet pour des activités d'alphabétisation destinées à:

- élaborer du matériel didactique et des documents de formation pour formateurs en anglais ou en francais;
- entreprendre des travaux de recherche sur les besoins en matière d'alphabétisation;
- développer de nouvelles méthodes d'alphabétisation;
- coordonner l'échange d'information;
- mieux sensibiliser le public aux questions d'alphabétisation.

Les activités et les frais non admissibles sont les suivants:

- la prestation de services directs et permanents d'alphabétisation;
- les activités qui ont déjà eu lieu;
- les activités qui reviennent tous les ans;
- les activités nécessitant un financement à 100%;
- les déplacements à l'extérieur du Canada;
- les immobilisations.

Il s'agit là d'une initiative conjointe du Secrétariat national à l'alphabétisation du Développement des ressources humaines Canada et de la Section de l'alphabétisation et du développement des compétences de base des adultes, Éducation et Formation professionnelle du Manitoba. Pour obtenir des renseignements sur le financement pour 1997-98 et des formulaires de demande, s'adresser à la:

Section de l'alphabétisation et du développement des compétences de bases des adultes

945-8247 ou, sans frais, 1-800-282-8069 (poste 8247)

Les demandes doivent êtres soumises aux bureaux avant le **2 mai 1997**, tel que souligné dans les renseignements sur le financement.

LE CLUB
LA VÉRENDRYE

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE ANNUELLE

Tous les membres, anciens membres et gens de la communauté sont cordialement invités à participer à l'assemblée annuelle du Club La Vérendrye qui aura lieu mercredi le 9 avril 1997 à 19 h 30.

M. Kenneth Leslie, CA de Hutchings May Inc., séquestre-gérant du Club fera une présentation sur le plan d'affaires qui sera en vigueur le 1er mai 1997.

Venez en grand nombre!


Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada






Matériel du gouvernement

Vente publique (Offres cachetées)

- Automobiles
- Camions légers
- Mobilier de bureau et d'autres articles

Inspection et vente

le mardi 1 avril 1997 de 11 h 00 à 19 h 00
le mercredi 2 avril 1997 de 9 h 00 à 16 h 00

Date de clôture

Les offres seront reçues sur place jusqu'à 16 h 00, le mercredi 2 avril 1997.

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées.

Lieu de la vente

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
CENTRE DE DISTRIBUTION DES BIENS DE LA COURONNE
1410, avenue Mountain
Winnipeg (Manitoba) R2X 3B4
(204) 983-3317

Canada

LE VILLAGE DE SAINTE-ANNE

Poste de chef de police

Le Village de Sainte-Anne, collectivité de 1 500 résidents située à environ 50 km de Winnipeg, au Manitoba, est à la recherche d'un chef de police pour la Gendarmerie de Sainte-Anne. Il s'agit d'un poste à pourvoir immédiatement.

Exigences:

Seules les candidatures répondant aux exigences suivantes seront retenues:

(i) Une maîtrise fonctionnelle du français et de l'anglais.

(ii) Au moins dix années d'expérience dans le domaine du service de police, soit au niveau municipal, soit avec la GRC, et au moins trois années d'expérience en supervision.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae, avec la mention *«DEMANDE: POSTE DE CHEF DE POLICE»*, au plus tard **le lundi 14 avril 1997 à 16 h**, à l'adresse suivante:

J.G. Lévesque
Directeur général
181, avenue Central
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1G3

Téléphone: (204) 422-5293 • Télécopieur: (204) 422-5459

F
CARRIÈRE
I
R
E



RECHERCHE D'EMPLOI

- ❑ Aimeriez-vous identifier vos aptitudes et vos intérêts?
- ❑ Voulez-vous perfectionner votre curriculum vitae en français et en anglais?
- ❑ Connaissez-vous les obstacles à votre recherche d'emploi?
- ❑ Voulez-vous apprendre des techniques d'entrevue?
- ❑ Êtes-vous prêt(e) à vous engager pour une durée de deux (2) semaines?

Si vous êtes en recherche d'emploi, nous vous offrons le programme de services d'aide à l'emploi, «Faire Carrière». Les ateliers, animés en français sont offerts aux femmes et aux hommes. Ce service est entièrement gratuit.

Pour des renseignements, appelez Lucienne ou Mariette au 233–1735 ou 1–800–207–5874.

Ce service est possible grâce à une subvention du ministère du Développement des Ressources humaines Canada.

CBC Radio-Canada

Agrandissement du bâtiment, Winnipeg

INVITATION POUR PRÉQUALIFICATION

La Société Radio-Canada projette la construction d'un agrandissement à son bâtiment situé au 541, avenue Portage à Winnipeg, Manitoba dans le but de réaliser un nouveau studio incluant les régies ainsi que des espaces de bureaux et de production. Environ 400 pi. ca. de travaux de construction sont prévus dans le bâtiment existant afin de créer un corridor d'accès. Le projet couvre environ 27 000 pi. ca. répartis sur deux étages et un sous-sol partiel.

Les Entrepreneurs Généraux intéressés à se qualifier pour soumissionner doivent remplir et retourner le document no. 11 de l'Association Canadienne de Construction (ACC) intitulé «Formule type Canadienne de déclaration d'entrepreneur aux fins d'évaluation (construction en bâtiment)», ce document doit être reçu à l'adresse ci-dessous le 11 avril 1997 au plus tard.

Martin Marcotte, ing.
Ingénieur régional
Radio-Canada (Manitoba)
541, rue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2H1

Les entreprises intéressées à soumettre leur candidature devront se conformer et adhérer aux règlements en vigueur, de juridiction Fédérale, Provinciale et Municipale touchant la sécurité, la main-d'œuvre et la construction de bâtiment.

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Un service de compassion continu



YVON TETREAULT
GÉRANT

Le Salon Mortuaire Desjardins a le plaisir de vous présenter son nouveau gérant, Yvon Tétreault. Yvon travaille chez Desjardins depuis 10 ans et oeuvre dans la communauté en tant que directeur funéraire depuis plus de 30 ans.

Nous sommes confiants que son dévouement et sa compassion auprès des familles continueront de bien vous servir.


SALON MORTUAIRE DESJARDINS
357, rue Des Meurons
233-4949 • 1-888-233-4949

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BÉATRICE SCHWARTZENBERGER, du village de Sainte-Anne, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 10e jour de mai 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de mars 1997.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Jean-Paul Boily

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue GILBERTE LEVASSEUR, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 21e jour d'avril 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de mars 1997.

Laurent J. Roy, c.r.
MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession

AVIS DE MISE EN VIGUEUR DES RESTRICTIONS

CONCERNANT LES VÉHICULES EMPRUNTANT LES ROUTES DE LA PROVINCE DU MANITOBA

Les propriétaires et les conducteurs de véhicules sont priés de noter qu'aux termes du paragraphe 86(1) du *Code de la route*, les restrictions de charge ci-dessous seront imposées à 6 heures du matin (heure locale) ou plus tard, **le 23 mars 1997**, et demeureront en vigueur jusqu'à avis contraire.

LÉGENDE
Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
a) Dans le cas des essieux directeurs, la charge normale maximale est fixée à 5 500 kg sur toutes les routes.
b) Dans le cas de tous les autres groupes d'essieux, les restrictions suivantes s'appliquent :
i) 90 % de la charge normale sur les routes de classe A1;
ii) 95 % de la charge normale sur les routes de classe B1.

Les restrictions de niveau 2 s'appliquent aux types d'essieux suivants :
Pour tous les groupes d'essieux, la charge normale admissible est réduite de 65 % sur toutes les routes de classe A1 et B1.
La zone n° 1 inclue toute la partie de la province du Manitoba située au sud de la ligne de démarcation comprenant la R.P.G.C. 77 et se poursuivant en direction est pour inclure la R.P.S. 513 (Gypsumville) et au-delà pour traverser Manigotagan.
La zone n° 2 inclue toute la partie du Manitoba située au nord de la zone n° 1.

DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

Zone climatique	*Dates de début* Niveau 1	Niveau 2	*Dates de fin* Niveau 2	Niveau 1
Zone n° 1	*23 mars*	*6 avril*	*24 mai*	*31 mai*
Zone n° 2	*15 avril*	*29 avril*	*24 mai*	*31 mai*

A. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe A1** suivantes :

R.P.G.C. 3 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 18 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 9 De la R.P.S. 229 jusqu'à la R.P.S. 231.
R.P.G.C. 12 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 15.
R.P.G.C. 15 De la rivière Brokenhead jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à Inwood
D'un point situé 1,6 km à l'ouest d'Inwood jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.G.C. 18 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 23.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Dauphin Beach.
R.P.G.C. 21 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.G.C. 1.
De Hamiota jusqu'à la R.P.G.C. 45.
R.P.G.C. 22 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
De la R.P.S. 250 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 270.
R.P.G.C. 26 De la R.P.G.C. 1A à Portage-la-Prairie jusqu'à la R.P.G.C. 1.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 34 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 41 De la R.P.S. 571 jusqu'à la R.P.S. 545.
R.P.G.C. 42 De la R.P.S. 568 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 83.
R.P.G.C. 44 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 11 jusqu'à la R.P.G.C 1.
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.G.C. 50 D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 57 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 59 De Saint-Malo jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 67 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
De la R.P.S. 236 jusqu'à la R.P.G.C. 6.
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.G.C. 77 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.G.C. 83 D'un point situé 5 km au nord de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 49.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
De l'intersection sud avec la R.P.S. 205 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 241 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 424.
R.P.S. 403 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 216.

BRETELLES :
Broad Valley De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Chatfield.
Ch. Chesley De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à Tom Prince Drive (près de Petersfield).
Ch. Floadway Inlet
De la promenade Turnbull jusqu'au chemin St. Mary's.
Hadashville De la R.P.G.C. 1 jusqu'au terrain de camping.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Lockport De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 238.
Boul. Memorial
Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Otterburne De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Otterburne.
Petersfield De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Petersfield.
Richer De l'intersection est avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
Aérodrome de St. Andrews
De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230.
Sainte-Anne De la R.P.S. 210 jusqu'à Sainte-Anne.
Sainte-Geneviève
De la R.P.S. 501 jusqu'à Sainte-Geneviève.
Saint-Laurent
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.
Av. Stevens De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 238 (Lockport).
Av. Sperring De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204 (Birds Hill).
Ch. de desserte
De la R.P.G.C. 27 jusqu'à la R.P.S. 230 (le long de la R.P.G.C. 27).
Vassar De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Vassar.
Wampum De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Wampum.

B. Les restrictions de **niveau 1** qui entreront en vigueur aux dates ci-dessus s'appliqueront à tous les véhicules empruntant les routes de **classe B1** suivantes :

R.P.S. 200 De Saint-Adolphe jusqu'à la R.P.S. 305.
De l'intersection nord avec la R.P.S. 205 jusqu'à Emerson.
R.P.S. 201 D'Osterwick jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 202 Du chemin Garvin jusqu'à la R.P.S. 204.
R.P.S. 204 De la R.P.G.C. 212 jusqu'à Selkirk.
R.P.S. 205 De la R.P.G.C. 75 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
De la R.P.G.C. 12 en direction ouest sur 8,9 km.
R.P.S. 206 De la R.P.S. 213 jusqu'à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 207 De la R.P.G.C. 15 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
De Lorette à Dufresne.
De la R.P.G.C. 12 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 210 De la R.P.S. 207 jusqu'à la R.P.G.C. 52.
R.P.S. 212 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.S. 204.
De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la R.P.S. 213.
R.P.S. 213 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.G.C. 12.
R.P.S. 215 De la R.P.G.C. 12 jusqu'à Beauséjour.
R.P.S. 217 De la R.P.S. 200 jusqu'à la R.P.S. 218.
R.P.S. 218 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à Ridegeville.
R.P.S. 220 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.S. 321.
R.P.S. 221 De la R.P.S. 248 jusqu'à la R.P.S. 334.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 225 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 232.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 230 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 231 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à un point situé 3,7 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 232 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 9 jusqu'à l'intersection nord avec la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 233 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 329.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.S. 236 D'un point situé 1 km au nord de la R.P.G.C. 6 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 67.
De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 67 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 238 De la R.P.G.C. 9 en direction est jusqu'à l'avenue Stevens.
R.P.S. 240 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 331.
De Saint-Claude jusqu'à la R.P.S. 305.
De Portage-la-Prairie jusqu'à Delta Beach.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 243 De la R.P.G.C. 32 jusqu'à la R.P.G.C. 30.
R.P.S. 245 De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
De Notre-Dame-de-Lourdes jusqu'à un point situé 10 km à l'ouest.
De la R.P.S. 244 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 240.
R.P.S. 247 De la R.P.S. 330 en direction ouest jusqu'à la rivière La Salle.
R.P.S. 248 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.G.C. 26.
R.P.S. 254 De Oak Lake Beach jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 256 De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 41.
R.P.S. 257 De la frontière de la Saskatchewan à la R.P.S. 256.
R.P.S. 259 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 260 De la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 261.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 10 jusqu'à Birch River.
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 270 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 25.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 276 Du chemin Methley Beach jusqu'à la R.P.S. 328.
De Rock Ridge jusqu'à Skownan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C 50 à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 300 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 59 jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 301 De la R.P.G.C. 1 à la R.P.G.C. 44.
R.P.S. 302 D'un point situé 1,6 km au sud de la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 11,2 km au nord de la R.P.G.C. 15.
De la R.P.G.C. 15 à la R.P.S. 501.
R.P.S. 304 D'un point situé 19,4 km à l'est de la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
Du chemin Broadlands jusqu'à Manigotagan.
R.P.S. 305 De la R.P.G.C. 2 à la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 306 De la R.P.G.C. 14 à la R.P.S. 243.
R.P.S. 307 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à un point situé 15 km à l'est de la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 308 De Sprague jusqu'à la voie d'entrée du lac Moose.
R.P.S. 309 De la R.P.S. 307 jusqu'au lac Big Whiteshell.
R.P.S. 311 De la R.P.S. 206 jusqu'à la R.P.S. 210.
De la R.P.S. 200 jusqu'à Niverville.
R.P.S. 312 De la R.P.G.C. 44 jusqu'à la frontière ontarienne.
R.P.S. 317 De la R.P.G.C. 59 jusqu'à la R.P.G.C. 11.
R.P.S. 321 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 322 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.S. 323.
R.P.S. 324 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.S. 222.
R.P.S. 325 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 326 De la R.P.G.C. 68 jusqu'à la R.P.S. 233.
R.P.S. 328 De la R.P.S. 276 jusqu'à un point situé 1,8 km à l'est.
R.P.S. 329 De la R.P.S. 222 jusqu'à la R.P.S. 233.
R.P.S. 330 De l'intersection sud avec la R.P.S. 247 jusqu'à Osborne.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 344 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à la R.P.S. 340.
R.P.S. 345 De la R.P.S. 252 jusqu'à la R.P.S. 254.
R.P.S. 351 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 1 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 1.
R.P.S. 354 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 3,2 km à l'est.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 8,5 km au sud.
De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 367 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 15 km à l'est.
De la R.P.G.C. 10 jusqu'à un point situé 18 km à l'ouest.
R.P.S. 375 De la R.P.G.C. 6 jusqu'au parc provincial Paint Lake.
R.P.S. 409 De la R.P.G.C. 101 jusqu'à la R.P.S. 220.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 24,5 km à l'ouest.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 421 De la R.P.G.C. 30 jusqu'à la R.P.G.C. 75.
R.P.S. 422 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.S. 205.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 428 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à la R.P.G.C. 14.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à un point situé 8 km au sud de Morden.
R.P.S. 434 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à un point situé 1,4 km à l'ouest.
R.P.S. 459 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 486 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à un point situé 11 km au sud.
R.P.S. 501 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Ross.
R.P.S. 508 De la R.P.S. 212 jusqu'à la R.P.G.C. 59.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 520 De la R.P.S. 313 en direction nord.
R.P.S. 524 De la R.P.S. 243 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 547 De la R.P.S. 482 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

C. Aux termes des dispositions restrictives ci-dessous, les restrictions de **niveau 2** (dont les dates d'entrée en vigueur apparaissent ci-dessus) s'appliqueront aux véhicules empruntant les routes de **classe A1 et B1** suivantes :

R.P.G.C. 3A De l'intersection ouest de la R.P.G.C. 3 jusqu'à l'intersection est avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 5 De la frontière américaine jusqu'à la R.P.G.C. 2.
R.P.G.C. 17 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De Teulon jusqu'à la R.P.S. 229.
De la R.P.S. 233 jusqu'à la R.P.S. 325.
R.P.G.C. 20 De Winnipegosis jusqu'à Cowan.
R.P.G.C. 21 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection sud avec la R.P.G.C. 3.
R.P.G.C. 23 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 24 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 31 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.G.C. 41 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à la R.P.S. 571.
De la R.P.G.C. 42 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 42 De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 16.
R.P.G.C. 45 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.G.C. 50 D'un point situé 15 km au nord de la R.P.S. 261 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.G.C. 68 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à Lake Manitoba Narrows.
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 200 D'Emerson jusqu'à la R.P.G.C. 23.
R.P.S. 209 De la R.P.S. 201 jusqu'à Gardenton.
R.P.S. 216 De la R.P.G.C. 52 jusqu'à New Bothwell.
R.P.S. 222 De la R.P.G.C. 9 jusqu'à la R.P.S. 324.
De la R.P.S. 324 jusqu'à Hnausa.
R.P.S. 229 De la R.P.G.C. 17 jusqu'à la R.P.G.C. 7.
R.P.S. 231 De Fraserwood jusqu'à un point situé 3,7 km à l'ouest de la R.P.G.C. 8.
R.P.S. 242 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la frontière américaine.
R.P.S. 245 De l'intersection nord avec la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.S. 244.
De Bruxelles jusqu'à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 250 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 25.
De l'intersection est avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à un point situé 3 km au nord de la R.P.G.C. 45.
R.P.S. 251 De la R.P.S. 256 jusqu'à la R.P.G.C. 21.
R.P.S. 253 De la R.P.G.C. 18 à la R.P.G.C. 34.
R.P.S. 256 De la frontière américaine jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 2.
R.P.S. 259 Dela R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 250.
R.P.S. 261 De la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.S. 260.
R.P.S. 262 De Minnedosa jusqu'à la R.P.S. 265.
R.P.S. 264 De l'intersection ouest avec la R.P.G.C. 16 jusqu'à la R.P.S. 577.
R.P.S. 267 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 268 De l'intersection sud jusqu'à Birch River
R.P.S. 269 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la R.P.S. 276.
R.P.S. 272 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à Duck Bay.
R.P.S. 274 De l'intersection est avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à un point situé 16 km au sud.
D'un point situé 11 km au sud de l'intersection ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'à la R.P.G.C. 10.
R.P.S. 275 De la R.P.G.C. 10A jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 278 De la R.P.G.C. 50 jusqu'à la R.P.G.C. 68.
R.P.S. 307 De Rennie jusqu'à Otter Falls.
R.P.S. 331 De la R.P.S. 240 jusqu'à la R.P.G.C. 13.
R.P.S. 345 De la R.P.G.C. 21 jusqu'à la R.P.S. 254.
De la R.P.S. 252 jusqu'à Tilston.
R.P.S. 346 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à la R.P.S. 443.
R.P.S. 353 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 355 De Cardale jusqu'à l'intersection ouest avec la R.P.S. 250.
R.P.S. 357 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 360 De l'intersection nord avec la R.P.G.C. 5 jusqu'à Sainte-Amélie.
R.P.S. 361 D'un point situé 2 km à l'ouest de la R.P.G.C. 5 jusqu'au parc national du Mont-Riding.
R.P.S. 362 D'un point situé 2 km au nord de la R.P.G.C. 5A jusqu'à la R.P.S. 267.
R.P.S. 363 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 364 De la R.P.G.C. 20 jusqu'à la R.P.S. 269.
De la R.P.S. 276 jusqu'à Rorketon.
R.P.S. 366 De Minitonas jusqu'au parc provincial Duck Mountain.
R.P.S. 410 De la R.P.S. 238 jusqu'à la R.P.S. 230.
R.P.S. 415 De la R.P.G.C. 7 jusqu'à la R.P.S. 322.
R.P.S. 417 De la R.P.G.C. 6 en direction ouest sur 24,5 km.
R.P.S. 419 D'un point situé 5 km à l'ouest de la R.P.G.C. 6 jusqu'à Sandy Point.
R.P.S. 424 De la R.P.G.C. 2 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
R.P.S. 430 De la R.P.G.C. 1 jusqu'à Saint-Ambroise.
R.P.S. 432 De Morden jusqu'à un point situé 8 km au sud.
R.P.S. 443 De la R.P.G.C. 10 jusqu'à la R.P.S. 346.
R.P.S. 450 De la frontière américaine jusqu'au lac Metigoshe.
R.P.S. 452 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Napinka.
R.P.S. 458 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Holmfield.
R.P.S. 475 De la R.P.G.C. 41 jusqu'à Foxwarren.
R.P.S. 478 De Binscarth jusqu'à la frontière de la Saskatchewan.
R.P.S. 482 De la R.P.G.C. 83 jusqu'à la R.P.G.C. 5.
R.P.S. 519 De la R.P.G.C. 8 jusqu'à la R.P.G.C. 9.
R.P.S. 528 De la R.P.G.C. 3 jusqu'à Kaleida.
R.P.S. 532 De la R.P.G.C. 23 jusqu'à Saint-Alphonse.
R.P.S. 577 De la R.P.G.C. 45 jusqu'à un point situé 6 km au nord.
De la R.P.S. 264 jusqu'au lac Rossman.
R.P.S. 588 De la R.P.S. 275 jusqu'à un point situé 4 km au nord.

BRETELLES :
Broad Valley
De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Broad Valley.
Chatfield De la R.P.G.C. 17 jusqu'à Chatfield.
High Bluff De la R.P.G.C. 26 jusqu'à High Bluff.
Boul. Memorial
Du chemin de desserte est de la R.P.G.C. 7 jusqu'à la rue Main à Stony Mountain.
Newhorst De la R.P.S. 243 jusqu'à Newhorst.
Oak Point De la R.P.G.C. 6 jusqu'à Oak Point.
Saint-Laurent
De l'intersection sud avec la R.P.G.C. 6 jusqu'à un point situé 1,6 km à l'ouest.

Dispositions restrictives : En dépit des restrictions de niveau 2 imposées aux véhicules qui empruntent les routes ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continueront de s'appliquer aux catégories de véhicules ci-dessous :

a) les autocars circulant entre les villes et transportant des passagers;
b) les autobus scolaires;
c) les véhicules d'entretien des routes exploités par une administration routière ou au nom de celle-ci;
d) les véhicules transportant une ou plusieurs des denrées suivantes entre 24 heures et 12 heures, ou retournant à vide à n'importe quelle heure de la journée après livraison d'une ou de plusieurs des denrées suivantes :
i) les aliments du bétail en transit :
a) les céréales acheminées vers l'usine de transformation par le producteur;
b) les céréales non transformées nécessaires à l'alimentation du bétail;
c) les aliments pour le bétail transformées.
ii) le foin transporté à l'intérieur de la province à des fins de fourrage;
iii) le bétail expédié vers les marchés;
iv) l'eau potable;
v) le lait en vrac;
vi) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme ou le champ;
vii) les comestibles;
viii) les produits pharmaceutiques;
ix) le carburant;
x) les engrais;
xi) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus près;
xii) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de train et les fuites de pipelines.

PAR DÉCRET DE
J.B. TINKLER
SOUS-MINISTRE ADJOINT PAR INTÉRIM
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Le 14 mars 1997

Voirie et Transport Manitoba



Les enseignants enchantés du projet

La console d'écriture au collège Louis-Riel

«La console d'écriture permet au élèves d'apprendre à leur rythme», souligne un enseignant de la 8e année du collège Louis-Riel, Gilbert Michaud. Le 14 mars, plusieurs intervenants du domaine de l'éducation, dont le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Georges Druwé, et le responsable de la programmation scolaire au Bureau l'éducation française, Gilbert Rosset, sont venus au collège Louis-Riel vanter les mérites de cette nouvelle ressource pédagogique. «Nous avons constaté que nos élèves doivent améliorer leurs connaissances en français écrit, explique Gilbert Rosset. La



photo: Estelle Sirieix

Georges Druwé: quand le pédagogue apprend.

Console permettra aux élèves de passer plus de temps dans les travaux d'écriture.»

Le site de la Console d'écriture met à la disposition de tous les enseignants francophones des ressources pédagogiques pour l'enseignement de l'écriture. Misant d'abord sur la qualité des contenus, la Console d'écriture permet d'acheminer, via Internet et le Réseau scolaire canadien, des informations pédagogiques qui sont périodiquement mises à jour. Selon l'enseignant Gilbert Michaud, le site de la Console d'écriture lui facilite la tâche. «Grâce à cette nouvelle technologie, j'aurai accès à un guide pédagogique, à des scénarios d'activités et à des textes théoriques qui me permettront de me ressourcer», dit-il.

En naviguant sur le site de la Console d'écriture, les élèves pourront utiliser le logiciel du discours Logitexte qui renferme un ensemble d'outils d'aide à la rédaction dont des lexiques, des fichiers de citations, des banques d'exercices et une bibliothèque informatisée où ils pourront puiser des suggestions de lectures ou y rassembler les informations nécessaires à la rédaction de leur travaux de recherche.

Par ailleurs, l'enseignante de 2e année de l'école primaire de Saint-Léon, France Tremblay estime que la Console d'écriture aidera ses élèves. «Les élèves qui seront en panne d'écriture auront accès par exemple à une banque de mots qui leur donnera des outils pour combler leur manque d'inspiration, mentionne-t-elle. Un élève qui a des difficultés à trouver des verbes, par exemples, pourra accéder à la banque de données de la Console d'écriture.»

Selon France Tremblay, la Console d'écriture complémentera l'enseignement traditionnel. «Les élèves devront continuer à consulter les dictionnaires, mais ils pourront personnellement passer plus de temps devant l'ordinateur pour améliorer leurs français écrit, indique-elle. Grâce à l'Internet, l'élève aura la chance de s'entraîner sans faire attendre les autres élèves.»

Selon le coordonnateur des technologies éducationnelles pour la DSFM, Deny Gravel, la Console d'écriture répond aux besoins des élèves et des enseignants. «Tout en recevant des cours théoriques, les élèves pourront faire des recherches sur les ordinateurs avec l'aide de L'Internet et des CD-ROM, mentionne-t-il. Grâce à la Console d'écriture, les enseignants et les élèves pourront échanger des informations qui leur permettront d'approfondir leurs connaissances dans les domaines qui les intéressent.»

Marc-Éric BOUCHARD



La DSFM en bref

Tous les membres des communautés scolaires et du bureau de la Division scolaire franco-manitobaine s'unissent pour témoigner leur sympathie à la famille Denis Foidart à l'occasion de la mort de Natalie, étudiante en 5e année à l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste. Son courage et sa joie de vivre ont été remarquables jusqu'à ses derniers moments. Merci Natalie pour ton exemple.

❖❖❖❖❖

La Division scolaire franco-manitobaine a reçu un numéro d'oeuvre de bienfaisance du gouvernement fédéral. Elle voudrait faire connaître aux parents et amis de la Division que les dons qui sont faits à la DSFM et aux écoles pour appuyer les projets éducatifs des enfants et des jeunes sont éligibles pour un reçu qui servira de déduction aux impôts. Les dons seront faits à la Division et pourrait cibler un but précis. Pour tout renseignement, veuillez appeler le bureau du secrétaire-trésorier à la DSFM au 878-9399.

❖❖❖❖❖

L'année 1997-1998 s'annonce belle et prometteuse avec l'arrivée dans nos écoles en septembre de au-delà de 300 inscriptions à la maternelle. Nous avons hâte d'accueillir tous ces nouveaux amis, toutes ces nouvelles amies. Les familles qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire en tout temps en communiquant avec l'école de leur quartier.

❖❖❖❖❖

L'école Pointe-des-Chênes a animé une journée Santé le 20 mars dernier. Des conférences et des activités destinées aux élèves de la 7e au S4 ont eu lieu touchant une variété de sujets : tabagisme, nutrition, etc. Félicitations à cette école. La DSFM voudrait encourager les parents, les jeunes et toute la communauté à promouvoir une vie de santé, du corps et de l'esprit. Bravo!

❖❖❖❖❖

Des vedettes parmi nous! - L'école Lacerte de la Division scolaire franco-manitobaine a été une de 16 écoles (parmi 700!) reconnues pour leur excellente brigade de patrouilleurs. CAA et le poste de radio CJOB ont rendu hommage à nos patrouilleurs lors d'une cérémonie le 21 février dernier. La brigade remercie le constable Claude Labossière, responsable du programme de patrouilleurs des écoles françaises et immersion. La communauté scolaire de l'école Lacerte remercie aussi M. Gilbert Perrin et Mme Renelle Bohémier, les responsables de la brigade Lacerte.

❖❖❖❖❖

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a décerné récemment trois prix à des membres du personnel de la DSFM.

RÉJEAN LAROCHE, enseignant en éducation musicale à l'école Précieux-Sang, s'est mérité le "Prix des éducatrices et des éducateurs" dans la catégorie *Francophonie Canadienne.* Réjean a été l'auteur durant les deux dernières années de deux comédies musicales originales nommées "Noël! C'est l'amour?" et "La lettre perdue".

DENIS BEAUDETTE, enseignant de la 7e et 8e années à l'école Lacerte, a remporté le prix national de la francophonie dans la catégorie *Prix de la diversité ethnoculturelle* avec son projet intitulé "Émission radiophonique - Jeunes et coopération internationale".

Le prix des éducateurs et éducatrices du secondaire a été décerné à DIANE BRUYÈRE, coordonnatrice des services pédagogiques et culturels de la DSFM avec le document intitulé "Les Francs-Parleurs en herbe".

❖❖❖❖❖

LA DICTÉE PAUL GÉRIN-LAJOIE est organisée grâce à la collaboration bénévole d'écoles, de commissions scolaires et d'organismes de 16 régions du Québec, de trois régions de l'Ontario, de deux régions de la Colombie-Britannique et de chacune des autres provinces et territoires du Canada.

L'épreuve régionale manitobaine de **La Dictée P.G.L.** a eu lieu le mercredi 26 mars à 13 h 30 à l'école Précieux-Sang dans le cadre de la Semaine de la francophonie. Le.la gagnant.e se rendra à la finale à Montréal encore cette année.

❖❖❖❖❖

Le projet intitulé le ***FESTIVAL DES ARTS***; ***LAISSONS LA PAROLE AUX JEUNES*** est un partenariat entre la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba et la DSFM. En plus, plusieurs organismes de la communauté tels que le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge, le Cercle Molière, le 100 Nons, la Société des communications du Manitoba Inc. (SCM) et le Conseil jeunesse provincial (CJP) se joignent à nous pour offrir des ateliers de qualité à notre population estudiantine.

Ce festival comprend trois parties dont : des sessions de formation, un gala lors du rassemblement de la communauté intitulé Francofête qui aura lieu le 31 mai 1997 ainsi qu'une exposition des oeuvres d'arts des élèves.

❖❖❖❖❖

Environ 425 élèves des régions urbaine et sud se sont rendus au Collège universitaire de Saint-Boniface le vendredi 14 mars pour une journée d'activités intitulée ***FAU'S'CONNAÎTRE.***

La journée a débuté par la présentation des écoles aux cérémonies d'ouverture et ensuite il y a eu un circuit de jeux coopératifs visant à puiser les talents de tous les participants.es tels que la coordination, la résolution de problèmes, la force, la rapidité, la mémoire, le leadership... Sur l'heure du midi, il y a eu un spectacle mettant en vedette des élèves des 7e et 8e années de la région urbaine. La journée s'est terminé par des ateliers soit en arts, en improvisation, ou des jeux d'équipes.

Le mot d'ordre de la journée a été :*«Apprenons à nous connaître dans une ambiance de coopération».*

La DSFM aimerait remercier le CJP et le 100 Nons pour leur dévouement à ce rassemblement.

❖❖❖❖❖

Les élèves des niveaux 7e au S4 ont participé à un ***CONCOURS DE RADIO SCOLAIRE*** qui a été lancé au début de l'année scolaire par la DSFM.

La mention pour la meilleure production globale a été décernée à l'école communautaire Aurèle-Lemoine. Cette école s'est méritée plusieurs prix entre autres une machine à montage, gracieuseté de CKSB.

❖❖❖❖❖

OLYMPIADE DES MATHÉMATIQUES - Environ 50 élèves des 7e, 8e et S1 des écoles Précieux-Sang, Gabrielle-Roy, Noël-Ritchot et Louis-Riel ont participé à la première olympiade des mathématiques de la DSFM le 20 mars dernier à l'école Précieux-Sang. Organisée par un comité d'enseignants.es de ces écoles, cette activité mettait l'accent sur le travail d'équipe plutôt que la compétition. Les élèves ont participé à des activités reliées à divers domaines des mathématiques, tels que le nombre, les fractions, la forme et l'espace et la statistique et la probabilité.

❖❖❖❖❖

FESTIVAL OPTIMISTE 1997 - Les harmonies et ensembles jazz du Collège Louis-Riel, de l'école Précieux-Sang et de l'école communautaire Réal-Bérard ont participé avec succès au Festival Optimiste du 17 au 25 février.

❖❖❖❖❖

RETOUR À NOS SOURCES - Remonter dans le temps, c'est un voyage qui vous intéresse! Alors, vous vous divertirez en visitant le *Village historique virtuel de personnages francophones et Métis du Manitoba.*

Retour à nos sources décrit des gens de chez nous qui ont marqué les communautés francophones et Métis du Manitoba soit par leur dévouement, leur générosité, leur civisme ou par leurs oeuvres. Chaque personnage du *Village historique virtuel* est présenté avec sa bibliographie, son œuvre, des témoignages, des photographies, des cartes, des extraits vidéos et audios, des activités pédagogiques pour les classes et des références bibliographiques. Mais l'histoire devient réalité quand le lecteur ou la lectrice communique avec un personnage-satellite fictif. Alors s'amorce un voyage dans le temps (présent et passé), rempli de découvertes.

Vous pouvez accéder au *Village historique virtuel de personnages francophones et Métis du Manitoba* " Retour à nos sources " par le biais du site de la DSFM (http://www.dsfm.mb.ca, section projets spéciaux)

❖❖❖❖❖

LE JOURNAL VIRTUEL OU LA DÉCOUVERTE DES ROCHEUSES - C'est du 8 au 15 mars dernier, qu'une quarantaine d'élèves de la division scolaire ont participé au voyage de ski à Banff. Parmi eux, un petit groupe d'élèves ont joué le rôle de journalistes afin de partager avec nous leur voyage dans les Rocheuses. À chaque jour, ils ont publié des articles, des commentaires et des photos sur l'Internet (http://www.dsfm.mb.ca, section projets spéciaux). Un article paraîtra dans le prochain numéro du journal de Réseau scolaire canadien (Rescol).

❖❖❖❖❖

BIBLIOTIQUE - C'est une banque d'une cinquantaine de DOC (CD-Rom) éducatifs qui sera disponible aux enseignant.e.s d'ici le printemps . La liste descriptive des produits ainsi que le formulaire de réservation seront placés sur le serveur **Ariane**. Les DOC de la ***Bibliotique*** peuvent être empruntés par les enseignant.e.s dans le but de les intégrer à leur enseignement ou d'évaluer le matériel avant de faire un achat.

❖❖❖❖❖

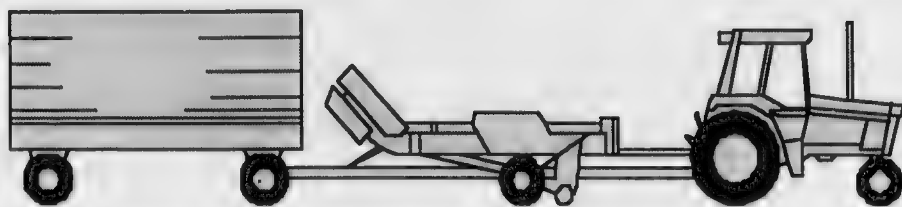
UN PROJET PÉDAGOGIQUE ET TECHNOLOGIQUE POUR LA DSFM - C'est le 14 mars dernier qu'a eu lieu la conférence de presse pour la mise en service du site de la *Console d'écriture.* Le site de la *Console d'écriture* vous invite à découvrir un environnement informatisé d'aide à la rédaction. Il met à votre disposition un certain nombre d'outils de traitement du discours que vous pourrez utiliser avec le logiciel LogiTexte. Qu'il s'agisse d'apprendre des mots, de bâtir des répertoires de citations, d'élaborer un plan ou de corriger vos erreurs les plus fréquentes vous trouverez dans la *Console d'écriture* un environnement didactique qui permet une véritable pédagogie de l'écriture. De plus, les élèves y trouveront un lieu de discussion où ils pourront échanger des textes et des idées ; les enseignants, un forum pédagogique permanent pour discuter d'écriture et de pédagogie.

❖❖❖❖❖

LA GRANDE FINALE DE LA LISTE *(Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante)* a eu lieu le 14 février 1997 dans le cadre du Festival du Voyageur.

L'équipe **"Les Saperlibobettes"** du Collège Louis-Riel dont Jillian Van Acker, Mariève Bonin, Daniel Lévesque, André Clément, Christine Turenne, François Beaudette, Pierric LeDorze et l'enseignant responsable Benoit Pellerin a joué avec **"Les Pistons"** de l'école Saint-Joachim dont : André-Michel Audette, Rachel Beauchamp, Aimée Craft, Patrick Tétrault, Robert Tétrault, Natalie Turenne, Joanne Vielfaure, Alan Wiebe et l'enseignante responsable Gisèle Vielfaure. Nous avons eu droit a un spectacle époustouflant. Le choix a été difficile et **"Les Saperlibobettes"** se sont mérités le

C.P. 204 - 485, chem Dawson - Lorette MB R0A 0Y0 Tél : 878-9399 / 1-800-699-3738 Téléc : 878-9407 Courrier élec: deny@dsfm.mb.ca Site Web : http://www.dsfm.mb.ca



Spécial agriculture

Veaux, vaches, cochons

Avec la fin des subventions au transport du grain, les agriculteurs manitobains ont dû changer leurs habitudes, diversifier leurs activités, troquer parfois la culture du grain pour l'élevage du bétail...

Comment se porte aujourd'hui le monde agricole manitobain? Quelles sont les innovations technologiques qui aident les fermiers à rentabiliser leur production? Qu'est-ce qu'on sèmera ce printemps après les probables inondations?

La Liberté a préparé une section spéciale qui répond à quelques-unes de ces questions tout en traçant le portrait d'entreprises bien de chez nous.



Tout sur l'agriculture : ***La Semaine verte***, le dimanche à 12 h à la télévision de Radio-Canada



Inondation 1997

Le temps de l'attente

Les villages de Saint-Adolphe, Saint-Jean-Baptiste et Letellier sauront d'ici quelques jours si la Province augmentera ou non la hauteur de leurs digues. «Ces digues sont assez hautes pour retenir l'inondation, explique Larry Whitney du ministère des Ressources naturelles. Mais si, comme nous le prévoyons, les eaux de la rivière Rouge forment un lac de 20 kilomètres de large par 90 kilomètres de long, le vent risque de créer des vagues qui pourraient alors sauter la digue et mettre en danger les habitations.»

Comme l'indique Larry Whitney, le temps doux des derniers jours a considérablement réduit les accumulations de neige en ville, mais la situation est tout autre en campagne. «Les tas de neige on fondu quelque peu, mais l'eau est restée sur place, indique-t-il. L'humidité contenue dans le sol est bien au-dessus de la moyenne et il nous faudrait une bonne semaine de temps avoisinant les - 10°C pour faire fondre toute la neige en campagne.»

On s'attend à ce que les niveaux maximums sur la rivière Rouge entre Selkirk et le lac Winnipeg soient de trois à quatre pieds en dessous des niveaux de l'an passé, à condition, bien sûr, qu'il n'y ait pas d'embâcles, précisent les autorités.

Du côté de la rivière Assiniboine, le niveau d'eau dans la région de Saint-Lazare n'atteindra pas le niveau de 1995, croit Larry Whitney, ni même celui de 1996. Les autorités s'attendent par ailleurs à ce que les rivières Seine, aux-Rats, Roseau et Winnipeg débordent de leur lit.



Archives La Liberté

C'était en 1996, près de Saint-Jean-Baptiste.

Le ministère de l'Agriculture du Manitoba, conjointement avec la Commission canadienne du blé et Manitoba Pool ont pris des mesures afin de transporter plus de 100 000 tonnes de grain dans des régions surélevées de la vallée de la rivière Rouge.

«Les fermiers situés au sud de Winnipeg ont déjà commencé à transporter leur grain, explique Larry Whitney. Ils ne font que commencer, mais ils ont le temps, il reste encore plusieurs semaines avant l'arrivée des inondations qui devraient atteindre leur plus haut niveau vers la mi-mai.»

Les résidants de la vallée pourront entreposer leur équipement agricole ainsi que tout autre véhicule dans le parc Bird's Hill ainsi que dans le parc provincial de Saint-Malo. «Nous sommes présentement occupés à déneiger le stationnement de Saint-Malo», indique Larry Whitney.

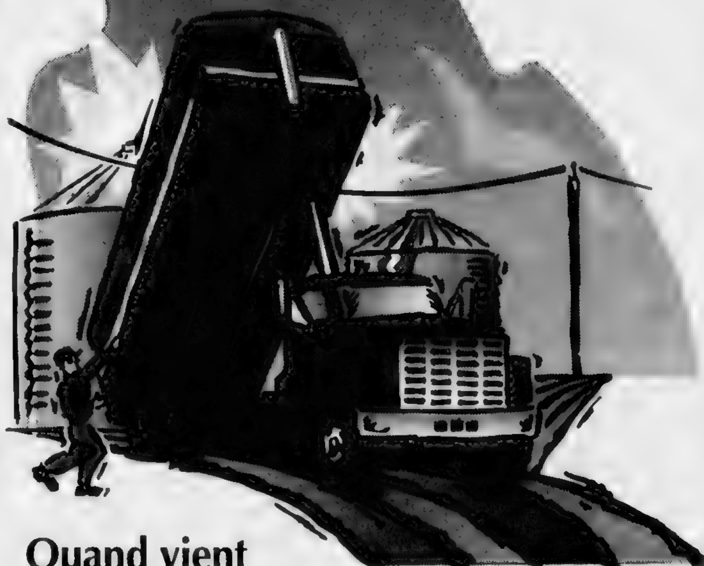
Les résidants qui désirent entreposer leurs véhicules peuvent obtenir plus d'informations à ce sujet auprès des bureaux du ministère des Ressources humaines de Bird's Hill au 222-9151; de Morris au 746-6567; ou de Niverville au 388-6480.

Par ailleurs, une récente demande de l'état du Dakota du Nord pour obtenir des fonds de Washington en vue de construire un canal qui déverserait le trop plein des rivières du Dakota du Nord vers le Manitoba inquiète le premier ministre Gary Filmon et le ministre des Affaires extérieures, Lloyd Axworthy. Ce plan, s'il se concrétise, hausserait de cinq centimètres le niveau de l'eau de la rivière Rouge à Emerson. «Mais même si le Dakota du Nord reçoit les octrois qu'il demande, il faudrait au moins deux ans avant que le projet ne se concrétise, indique Larry Whitney. Ce n'est donc pas un facteur qui entre en ligne de compte pour cette année.»

Anie CLOUTIER

Ne prenez pas de risques

près des lignes électriques!



Quand vient le temps de vous préparer à une inondation possible, rappelez-vous que le matériel agricole et les lignes électriques aériennes sont une combinaison qui peut être mortelle.



Service • Sécurité • Économies • Solutions



Le partenaire commercial des producteurs des Prairies



La Commission canadienne du blé (CCB) vous offre trois moyens de vous brancher:

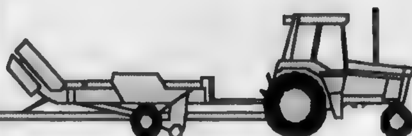
- **Ligne d'appel sans frais 1-800-730-3303**
- **Abonnement au service de babillard électronique**
- **Page d'accueil de la CCB http://www.cwb.ca**

Lorsque vous livrez, nous emboîtons le pas!

La Commission canadienne du blé, 423, rue Main, C.P. 816, succursale Main, Winnipeg MB R3C 2P5

D'un soleil à l'autre, votre magazine agricole quotidien à 18 h 40 à CKSB





Que semer ce printemps?

Les choix de trois agriculteurs

Un peu de canola pour compenser pour le prix du blé, un peu d'orge pour satisfaire à la demande des producteurs de bétail... trois agriculteurs de Saint-Jean-Baptiste, Laurier et Saint-Pierre-Jolys sèmeront un peu de tout dans leurs champs ce printemps.

Les agriculteurs sémeront-ils un peu plus de blé, un peu moins de lin et encore du canola ce printemps? La Liberté a consulté trois agriculteurs pour connaître leur opinion.

«Notre blé est de première qualité et nous en sèmerons encore cette année», répond René Saquet agriculteur à Laurier, qui pense que la Commission canadienne du blé (CCB) trouvera une solution aux problèmes dans le transport du grain par train au Canada.

En effet, la CCB a dû débourser beaucoup d'argent cette année en raison des retards occasionnés dans le transport du blé vers le port de Vancouver. Malgré tout, René Saquet, qui cultive le blé depuis 20 ans estime que ces problèmes font partie du quotidien des agriculteurs. «Une grande partie de notre production est vendue aux États-Unis, indique-t-il. Nous faisons affaire avec des routiers qui transportent le blé à Velva au Dakota du Nord. Pour ce qui est des ventes en Europe et en Asie, la CCB tente d'être le plus efficace possible.»

Considérant que les agriculteurs de la région de Sainte-Rose-du-Lac ont un climat moins favorable que ceux du sud du Manitoba, le choix des semences est plus limité, indique René Saquet «C'est difficile de cultiver du maïs. Nous mettons tous nos efforts dans le blé, le canola et le lin. Le blé est le grain le plus facile à entretenir mais, il est moins payant que le canola. Cependant la culture du canola est beaucoup plus complexe et nécessite de plus grands soins.»



Archives La Liberté

Le blé, le canola, le lin, l'orge et l'avoine restent des choix populaires.

Le canola, explique René Saquet, lui donne une certaine marge de manœuvre quand les récoltes de blé sont mauvaises. La combinaison des cultures de blé, de lin, de canola et d'haricots secs est, dit-il, une formule gagnante.

René Saquet se consacre aussi à la culture du blé de semence. Ce qui lui permet de diversifier sa production. «Mais les grains que je produis, dit-il, doivent être de très bonne qualité. Je m'assure que les grains produits seront les meilleurs.»

Du côté de Saint-Pierre-Jolys

Pour sa part, l'agriculteur de Saint-Pierre-Jolys, Gilbert Gagnon sèmera du blé, de l'orge, de l'avoine et du canola. L'orge et le canola compteront pour plus de la moitié de sa production. «Pour l'orge, nous recevons beaucoup de demandes de la part d'éleveurs, constate-t-il. Les demandent ne cessent d'augmenter et dans ce domaine nous pouvons le vendre sans passer par la CCB.»

En raison de la fermeture de l'entreprise Rogers Sugar, Gilbert Gagnon prévoit semer en canola les 555 acres habituellement consacrés aux betteraves. Il espère récupérer les 60 000 $ perdu grâce à la récolte du canola. «Nous tentons de garder quatre différentes récoltes, affirme-t-il. Si le marché du blé est moins bon on pourra compenser avec les récoltes de canola et d'orge.»

À Saint-Jean-Baptiste

L'agriculteur Georges Sabourin de Saint-Jean-Baptiste laissera de côté la culture du blé cette année. «C'est décourageant de semer du blé, lance-t-il. Je vais plutôt semer du maïs. Le maïs est plus stable et je peux en vendre beaucoup plus au Canada.»

Le maïs, l'avoine et le canola se contoieront dans les champs de Georges Sabourin. «J'aime semer du blé parce qu'il est facile à cultiver, laisse-t-il entendre. Cependant avec les déboires de la CCB, je ne paie même pas mes dépenses en cultivant du blé. Si le marché s'améliore dans les prochaines années, j'en sémerai à nouveau.»

Marc-Éric BOUCHARD

Ne prenez pas de risques

près des lignes électriques!



Quand vient le temps de déplacer du matériel dans une région sujette aux inondations, prenez le temps de regarder au-dessus de vous et de repérer l'emplacement des lignes aériennes.



Service • Sécurité • Économies • Solutions

Richard Gagnon de Saint-Pierre-Jolys

À la conquête du Sud

Chaque printemps depuis 15 ans, Richard Gagnon transporte ses cinq moissonneuses-batteuses vers le sud des États-Unis pour battre le blé d'hiver. L'agriculteur de Saint-Pierre-Jolys et ses 11 employés récoltent 39 000 acres de terres situées au Texas, au Kansas, au Colorado, au Nebraska, en Oklahoma, au Montana et aux Dakota du Nord et du Sud.

«Faut être fou pour faire ce travail chaque année, lance Richard Gagnon. Je quitte ma famille en mai et je ne reviens qu'en novembre. Une chance que c'est payant, sinon j'arrêterais de me compliquer la vie!»

Richard Gagnon constate qu'il est de moins en moins facile d'obtenir un permis de travail aux États-Unis. «À tous les printemps, il faut que je m'obstine avec les autorités américaines pour pouvoir effectuer mon travail, déplore-t-il. Ils sortent toutes sortes de règlements pour nous décourager. Mais notre travail est bien fait et plusieurs fermiers américains nous donnent leur appui.»

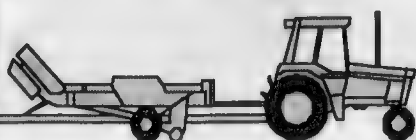
L'année dernière, l'entreprise de Richard Gagnon a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 700 000 $ U.S. «Pour que notre travail soit rentable, il faut recevoir au moins 14 $ U.S l'acre. Depuis près de deux ans, nous recevons 18 $ U.S. l'acre, explique-t-il. Ça encourage à continuer.»

Richard Gagnon évalue à plus de un million $ la valeur de sa machinerie. «Il faut se tourner vers les États-Unis, sinon on ne peut pas rentabiliser notre investissement, dit-il. La demande des fermiers canadiens n'est pas suffisante.»

Richard Gagnon et son frère Gilbert ont repris l'entreprise de leur père. Ils se disent satisfaits des résultats obtenus. «Mon père nous a appris à être innovateurs et fonceurs, ajoute Richard Gagnon. Il faut savoir prendre des risques. Même si nous n'avons pas toujours pris de bonnes décisions, nous avons gardé espoir face à l'avenir. Depuis que je suis jeune, j'aime relever des défis. Le travail d'un agriculteur c'est comme un jeu de hazard. On espère en gagner plus qu'en perdre.»

Marc-Éric BOUCHARD

Tout sur l'actualité manitobaine : ***Manitoba ce soir*** à 18 h à la télévision de Radio-Canada 



L'avenir appartient aux plantes transgéniques

Un grand pas pour la science

Des champignons qui restent plus blancs plus longtemps, des super-tomates qui mûrissent sur leurs plants, des greffes de bactéries qui éloignent les bibittes des plants de patates? Pour améliorer la productivité des agriculteurs, la science... ne se gêne pas!

«Ça fait des millénaires que les hommes sélectionnent des plantes pour leur résistance et leur rendement, indique Anne-Marie Bernier, professeure de biologie moléculaire au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Mais dans le passé, les croisements se sont toujours faits entre des espèces compatibles, c'est-à-dire du blé avec du blé. La recherche en biotechnologie des dernières années nous permet maintenant de prendre un gène de bactérie et de l'incorporer à une plante. C'est un grand pas!»

Il y a environ quatre ans, explique Anne-Marie Bernier, des scientifiques ont réussi à isoler le gène d'une bactérie appelée bacillus. «Ce gène produit une protéine toxique pour certains insectes. En incorporant ce gène dans une plante, elle devient elle aussi toxique pour l'insecte. On n'a donc plus besoin de pesticides», indique-t-elle. Ces plantes, que l'on qualifie de transgéniques, représentent l'avenir de l'agriculture, croit Anne-Marie bernier.

«Nous sommes très près, par exemple, d'être en mesure d'incorporer une protéine de sangsue (l'hirudin) dans une plante, explique-t-elle. Cette protéine est utilisée par la sangsue pour prévenir la coagulation mais est aussi à la base de certains médicaments pouvant prévenir les troubles cardiaques. L'agriculteur aurait donc une nouvelle avenue pour sa production: les compagnies pharmaceutiques.»

Quand l'ADN prévient les maladies

Il y a dix ans environ, la maladie de la patate a donné un grand coup à l'industrie principale de l'Île-du-Prince-Édouard, rappelle Gérald Proteau, microbiologiste et enseignant au CUSB. Les techniques de l'ADN recombinant ont permis de prélever une partie de l'ADN du virus responsable de la maladie, de le transformer et de l'inculquer dans la pomme de terre, lui donnant ainsi une immunité vis-à-vis de cette maladie.

«La compagnie qui produit les soupes Campbell est en voie de développer son propre champignon transgénique», fait remarquer Gérald Proteau. Le but: introduire dans le champignon un gène qui augmenterait sa valeur nutritive, lui donnerait meilleur goût et lui permettrait de rester blanc plus longtemps, allongeant ainsi sa durée de vie sur l'étagère. «Elle serait en mesure de faire breveter ce nouveau champignon et donc d'en détenir les droits exclusifs de distribution», ajoute-t-il.

«C'est la mise au point d'un nouvel instrument scientifique, le fusil à gènes, qui nous permet aujourd'hui d'incorporer dans des cellules de blé, d'avoine, d'orge ou de riz des gènes d'autres espèces, explique Anne-Marie Bernier. Mais avant d'être en mesure d'isoler un gène et de le transformer, il faut tout d'abord l'identifier. C'est l'étape préalable et il nous reste encore plusieurs gènes à identifier, ce qui limite le travail.»

Il existe neuf plantes transgéniques licenciées pour la production au Canada, révèle Anne-Marie Bernier, c'est-à-dire cinq variétés de canola, deux de pommes de terres, quatre de coton et de maïs, trois de tomates et une variété de fève soya. «La première tomate transgénique est la Flavor Savor, indique Anne-Marie Bernier. Vendue aux États-Unis, mais pas encore disponible au Canada, la Flavor Savor a été transformée génétiquement afin de mûrir sur la vigne tout en restant ferme.»

Attention, danger?

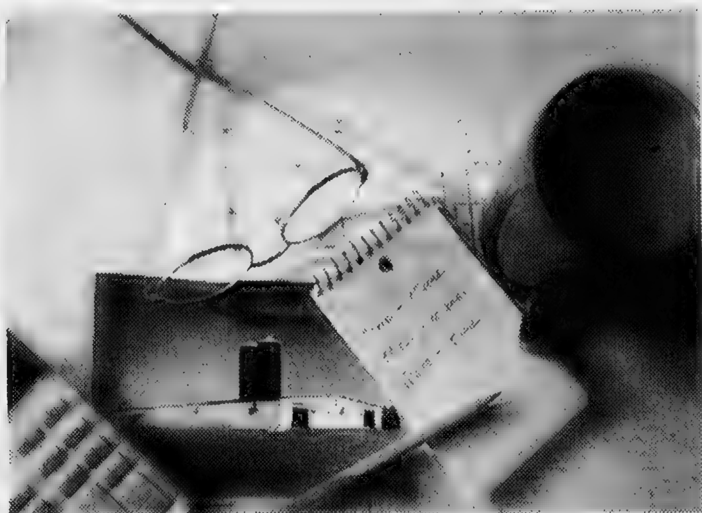
Au Canada, il n'existe aucun règlement obligeant les producteurs à étiqueter les produits alimentaires qui ont subi des manipulations génétiques. Le Comité sur l'environnement et de développement durable du Canada doit d'ailleurs prendre une décision en ce sens en avril.

«Le public n'est pas toujours au courant de ce que veut dire le terme transgénique, indique Anne-Marie Bernier. C'est un peu normal qu'il se méfie de ce qu'il ne connaît pas.» Il existe certains risques avec les plantes transgéniques, reconnaît-elle.

«Par exemple, si un gène d'arachide est implanté dans une tomate, une personne allergique aux arachides pourrait avoir une réaction en mangeant de cette tomate. Ou encore, si on développe une plante résistante aux herbicides, il y a toujours un danger que ce gène quitte la plante et aille dans une mauvaise herbe, la rendant elle aussi résistante.»

Mais les avantages de la manipulation génétique dépassent les risques associés, croit la scientifique. «Nous avons déjà réduit le patrimoine génétique en favorisant les monocultures, fait remarquer Anne-Marie Bernier. La biotechnologie peut nous permettre d'aller chercher des gènes désirables ailleurs, dans des banques ou chez d'autres espèces animales ou végétales, et de les incorporer à nos plants afin d'ajouter au patrimoine génétique.»

Anie CLOUTIER



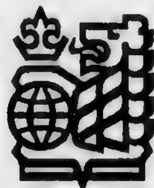
STRUCTUREZ VOTRE HYPOTHÈQUE AGRICOLE SELON *VOS* BESOINS

Hypothèque AgriRoyal – *Option Prêts multiples.* Dotez-vous d'une souplesse sans précédent grâce au nouveau programme hypothécaire agricole de la Banque Royale.

- Divisez votre hypothèque en prêts séparés.
- Choisissez un taux d'intérêt, une période d'amortissement et un échéancier de paiements pour chaque prêt.
- Réalisez des économies en ayant recours à seulement une série de documents juridiques.

Votre hypothèque avec *Options Prêts multiples* est unique, tout comme vous et votre entreprise.

Communiquez dès aujourd'hui avec Alain Gagnon, P.Ag., Gérant de district, au (204) 988–4179.



BANQUE ROYALE

Tout sur les nouvelles technologies : *Branché*, le vendredi à 18 h 30 à la télévision de Radio-Canada


Le clonage et les autres technologies animales

In vitro veritas ou l'héritage de Dolly

L'arrivée de Dolly, la bredis clonée, a eu l'effet d'une bombe nucléaire dans les milieux scientifiques. Elle a attiré l'attention des médias et des consommateurs sur les progrès accomplis dans le domaine de la reproduction animale. Mais faut-il se méfier des progrès de la science?

A quand un foie de babouin pouvant être transplanté à l'homme sans peur de rejet? une vache qui produit du lait écrémé? une brebis donnant un lait riche en protéines humaines utilisé pour le traitement de la fibrose kystique? À très bientôt, croit Ibrahima Diallo, professeur de zoologie et de physiologie au Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'arrivée de Dolly, la brebis clonée, a eu l'effet d'une véritable bombe nucléaire dans les milieux scientifiques, pense-t-il. Le clonage d'une cellule adulte, sorte de bouturage animal, pave une nouvelle voie dans le domaine de la reproduction animale.

À la recherche du steak parfait

L'élevage des bovins, par exemple, a subi un développement considérable en quarante ans, indique Ibrahima Diallo.

«Nous avons commencé par sélectionner les animaux les plus performants et nous les avons spécialisés pour la viande ou le lait. Grâce aux techniques d'insémination artificielle, nous avons ensuite diffusé leur potentiel génétique à travers le temps et l'espace.»

Depuis quinze ans, les techniques de fécondation in vitro, le clonage d'embryons et leur implantation dans des vaches porteuses ont permis d'obtenir des centaines de copies conformes, multipliant théoriquement à l'infini le potentiel génétique d'un bœuf et d'une vache aux qualités recherchées.

Pour le meilleur et pour le pire

Mais attention, prévient Ibrahima Diallo. Cloner, c'est uniformiser pour le meilleur et pour le pire. Des gênes indésirables peuvent s'infiltrer dans le patrimoine génétique de tout un troupeau, le rendant susceptible à certaines maladies.

«Dans le cas du bœuf Charolais, avec lequel on fait du steak de la corne aux sabots, on s'est retrouvé avec un animal tellement cullard que la femelle a de la difficulté à vêler!

« Le clonage, quand c'est bon, c'est très bon, mais quand c'est mauvais, on reproduit l'erreur à l'infini. C'est comme mettre tous nos œufs dans le même panier», souligne-t-il.

«Avec Dolly, on a franchi un cap», indique Ibrahima Diallo. Les technologies de pointe auront de plus en plus d'importance dans la production agricole, croit-il.

La fécondation in vitro, par exemple, pourrait faciliter l'exploitation d'une ferme en permettant la naissance simultanée de tous les animaux. Les veaux, étant tous du même âge, auraient les même besoins alimentaires, donc la même nourriture et les même soins.



photo: Anie Cloutier

Anne-Marie Bernier, Ibrahima Diallo et Gérald Proteau, trois enseignants du CUSB qui s'intéressent aux technologies de pointe dans le domaine de l'agriculture.

In vitro veritas?

La reproduction in vitro et la congélation des embryons pourrait également permettre aux pays du Tiers Monde d'effectuer un bond agricole sans précédent, estime Ibrahima Diallo.

En important des embryons issus d'animaux de haute qualité et en les implantant dans une vache porteuse, on peut en quelques années hausser dramatiquement la valeur d'un cheptel. De plus, les embryons coûtent moins cher qu'un animal adulte. Ils s'adaptent mieux au climat africain et, pendant leur gestation, développent une résistance aux maladies locales.

L'expérience africaine

«Mais à chaque vache son standing, fait remarquer Ibrahima Diallo. Ces animaux à grand potentiel génétique ont besoin de mesures d'accompagnement tout aussi sophistiquées. Ils ont besoin d'une nourriture très spécifique et de soins médicaux appropriés.»

Et c'est là que le bât blesse. Une expérience dans ce sens a déjà été tentée en Afrique dans les années 1970.

La solution aux problèmes agricoles du continent africain consistait à importer des semences améliorées génétiquement pour accroître leur productivité. «Mais ces plantes étaient très exigeantes en terme d'engrais et de soins, indique Ibrahima Diallo. On disait: "Je te donne la graine, mais je te vend l'engrais". De plus, il s'agissait de variétés hybrides qui ne produisent pas de graines. L'agriculteur devait donc acheter continuellement de nouvelles semences au prix fort.» L'expérience s'est soldée par un échec.

Une super-hormone pour le lait?

Plus près de nous, aux États-Unis, l'utilisation de la bovine somatotrophine, une hormone qui permet d'augmenter la production de lait, ne fait pas l'unanimité.

«Les consommateurs réclament l'étiquetage des pintes de lait provenant d'animaux traités à la somatotrophine et on a découvert que les vaches souffraient trop souvent de mammites (infections de la mamelle), rendant leur lait impropre à la consommation et nécessitant la prescription d'antibiotiques.»

La somatotrophine n'a pas encore été approuvée au Canada. «Les consommateurs n'en veulent pas, signale Ibrahima Diallo. Mais le gouvernement subit de fortes pressions de la part des compagnies pharmaceutiques.»

Les consommateurs décideront

Entre les compagnies pharmaceutiques qui cherchent à rentabiliser leurs recherches et les producteurs qui veulent écouler leurs stocks, se trouvent les consommateurs.

En bout de ligne, c'est eux qui, grâce à leur pouvoir d'achat, décideront quelle importance prendront les technologies de pointe dans la production alimentaire, croit Ibrahima Diallo.

«Que veut le consommateur? C'est la question à laquelle veulent répondre tous les producteurs. C'est une question d'offre et de demande, mais ce qu'on ne dit pas c'est que l'offre est souvent beaucoup plus importante que la demande.»

Anie CLOUTIER

COMPTE de STABILISATION du REVENU NET (CSRN)

CSRN — MAI 1997

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

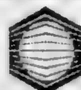
Tous les comptes du Fonds 1 devront être transférés à des institutions financières d'ici le 31 mai 1997.

Pour compléter ce transfert de vos dépôts du Fonds 1, vous n'avez qu'à remplir un formulaire "ouverture de compte" disponible à votre caisse populaire... et on s'occupe du reste!



MAIS FAITES VITE... VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 MAI 1997

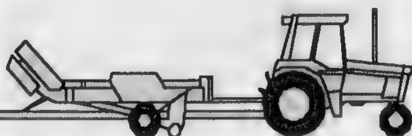
• ELIE 353-2283	• LORETTE 878-2791	• SAINT-GEORGES [illegible]
• ÎLE-DES-CHÊNES 878-3765	• LOURDES 248-2332	• ST-JEAN-BAPTISTE 758-3372
• LA BROQUERIE 424-5238	• SAINT-ADOLPHE 883-2258	• SAINT-JOSEPH 737-2695
• LA SALLE 736-4341	• STE-AGATHE-AUBIGNY 882-2345	• SAINT-MALO 347-5533
• LAURIER 447-2412	• SAINTE-ANNE 422-8896	• ST-PIERRE-JOLYS 433-7601
• LETELLIER 737-2350	• SAINT-CLAUDE 379-2332	• STE-ROSE-DU-LAC 447-2723



Les caisses populaires du Manitoba

Pour des nouvelles en soirée : *Manitoba ce soir* en reprise à 23 h à la télévision de Radio-Canada





La preuve que le monde agricole se porte bien

Les fermiers empruntent!

Le monde agricole au Manitoba se porte très bien merci, si on en croit les bailleurs de fonds des fermiers qui cherchent à accroître leur production ou à la diversifier. Tant dans les banques que dans les caisses populaires et à la Société du crédit agricole (SCA), on remarque une augmentation du volume des prêts agricoles, et une tendance marquée de la part des agriculteurs à diversifier leurs activités.

À la Banque Royale, Alain Gagnon fait remarquer que le secteur du prêt agricole compte pour 40 % de l'ensemble des prêts consentis par son institution financière au Manitoba. «Le marché évolue depuis deux ans, note-t-il, et la majorité des investissements sont reliés à la diversification des opérations ou à leur modernisation, plutôt qu'à la maintenance ou à une expansion dans un même secteur.»

Même son de cloche à la Fédération des caisses populaires du Manitoba, où le directeur adjoint du crédit, Raymond Préfontaine, constate que le secteur de l'agroalimentaire est en pleine expansion. «Quand une entreprise comme Schneider's annonce qu'elle augmentera sa capacité de production et construira de nouvelles installations plus modernes, les producteurs de porcs ont confiance en l'avenir», note-t-il. On a ainsi vu dernièrement une explosion dans l'industrie du porc, et l'agro-alimentaire en général se porte bien, indique Raymond Préfontaine.

La Fédération des caisses n'a pas de statistiques sur l'ensemble des prêts consentis par les caisses elles-mêmes. «Mais les prêts qui nécessitent une approbation de la Fédération parce que le crédit demandé dépasse la marge de la caisse, ont augmenté de 20 % en 1996», précise Raymond Préfontaine. «Dans les caisses, le mouvement doit être le même.»



Archives La Liberté

Roland Philippe: les institutions financières doivent elles aussi se tenir au courant des changements dans le monde agricole.

À la Caisse populaire de Saint-Claude, la proportion des prêts agricoles compte pour 60 % du total. En 1996, la Caisse a prêté pour 15 millions $ aux agriculteurs des alentours. Et déjà, le directeur Roland Philippe prévoit que 1997 sera une bonne année. «Les agriculteurs qui se spécialisent doivent acheter de l'équipement spécialisé, dit-il. D'autres producteurs investissent parce qu'ils sont à la recherche d'une meilleure rentabilité. Dans les secteurs du porc, de la volaille, de la pomme de terre, ça bouge énormément ces dernières années. On voit des fermes qui fusionnent pour mettre en œuvre des projets spéciaux. Ici, on a longtemps eu un district très laitier, mais on voit d'autres secteurs apparaître, comme la production de patates ou l'élevage des juments pour recueillir leur urine quand elles sont en gestation.»

La directrice des communications de la SCA, Florentia Scott, note que 7 303 prêts ont été consentis au Manitoba par la SCA entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996. Les 393 millions $ prêtés par la SCA ont aidé en majorité des producteurs de grains, de bœufs, de porcs et de lait. «Les prêts ont beaucoup servi à des projets agricoles conventionnels, explique Florentia Scott, mais aussi à des projets de diversification reliés à l'agriculture.

«On voit ainsi des fermiers qui veulent démarrer sur leur terre une entreprise qui n'est pas directement reliée à l'agriculture, ou encore qui ouvrent un gîte du passant, organisent avec leur ferme des camps de vacances d'été. D'autres se lancent dans la réparation de machinerie. D'autres veulent faire de la transformation du lait en fromage.» En général, estime-t-elle, les projets de diversification comptent pour 10 à 20 % du total des prêts.

L'élimination des subventions du Nid-de-Corbeau, croit Raymond Préfontaine, a bénéficié aux agriculteurs, en les amenant à revoir leurs façons de faire. «Quand on envoie notre avoine au Danemark qui nous la revend à 35 fois sa valeur sous la forme de barres granola, il y a de quoi se demander pourquoi on ne fait pas ces barres-là ici!», lance-t-il.

Sylviane LANTHIER

Déclaration d'impôts des agriculteurs

Comment déclarer les revenus du Programme d'aide de transition du grain de l'Ouest?

Les propriétaires de terres agricoles qui ont fait une demande pour être admissibles au Programme d'aide de transition du grain de l'Ouest (Western Grain Transition Payment) et qui ont reçu leur compensation, devront inclure ce paiement dans leur déclaration d'impôt. Mais le hic, explique le vice-président de Keystone Agriculturel Producers (KAP), Marcel Hacault, c'est de savoir comment.

KAP veut prévenir les agriculteurs queles instructions fournies par Revenu Canada pour remplir le formulaire AGR 1ne sont pas claires. «Si on lit les explications, on comprend qu'on doit noter la compensation du Programme à la case 14, explique Marcel Hacault, mais ce ne sont pas tous les agriculteurs qui doivent le faire.»

En effet, explique le fiscaliste pour la firme BDO, Arthur Chaput, «dans le cas où un propriétaire terrien a loué du terrain à un autre agriculteur, et que c'est ce dernier qui a cultivé la terre, ils ont peut-être conclu une entente pour que la compensation soit remise à celui qui fait pousser le grain.»

Au départ, rappelle-t-il, le Programme avait pour but de compenser les agriculteurs pour la perte de valeur des terres qui pouvaient survenir à la suite de la fin du Nid-de-Corbeau. «Mais les agriculteurs qui louent une terre ont protesté: comme c'est maintenant eux qui doivent assumer les frais de transport du grain, ils estimaient qu'ils devaient obtenir la compensation.»

Bref, dans le cas où un agriculteur exploite sa terre, «la compensation doit alors être traitée comme étant un gain en capital, et ça réduira le coût de base du terrain», si un jour la propriété est vendue, explique Arthur Chaput. Selon KAP, la taxe sur le revenu devra donc être calculée dans l'année où la terre est vendue, et non dans l'année où le paiement de compensation a été émis.

Si un propriétaire terrien loue du terrain à un agriculteur, et s'il a distribué à cet agriculteur une partie ou la totalité de la compensation, le locataire doit alors déclaré cette somme comme un «autre revenu», à la ligne 8118 du formulaire T2042, affirme KAP.

En avertissant les agriculteurs de rester vigilants, KAP veut surtout éviter que certains paient des impôts à deux reprises en regard de ces compensations.

Renseignements: Glenn Young, (204) 743-2104.

Sylviane LANTHIER

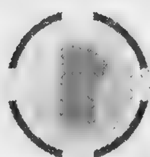
Des occasions d'affaires dans le domaine de l'agriculture?

Certainement!

Pour connaître les possibilités, appelez-nous!

925-2320

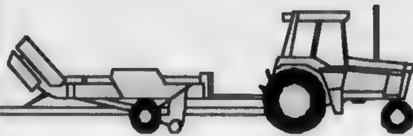
ou 1-800-990-2322



Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
390, boulevard Provencher, Unité K

Tout sur nos communautés *L'Accent francophone*, le mardi à 18 h 30 à la télévision de Radio-Canada





Les Vielfaure agrandissent leur production

Quand technologies rime avec porcherie

Si vous avez vu le film *Babe* et que vous trouvez que les petits cochons sont des bêtes adorables, vous seriez heureux de travailler chez les Vielfaure. Les frères Paul, Denis et Claude prévoient en effet agrandir leurs installations à compter de cet été. La capacité de la ferme de La Broquerie passera alors de 5 700 à 8 600 truies, chacune donnant naissance, chaque année, à plus de deux portées comptant une bonne dizaine de cochonnets!

«C'est un projet qui va dans les millions $, explique Paul Vielfaure, qui planifie cet agrandissement depuis déjà six mois. Et ça va prendre un autre huit, neuf mois de travail pour que ça fonctionne bien», explique-t-il.

Est-ce là un projet risqué pour les Vielfaure? «Des fois on peut dépenser dix piastres et c'est risqué! répond Paul Vielfaure. Mais, oui, ça représente un gros risque, dit-il. Quand on a pris la ferme mes frères et moi en 1984, on avait 200 truies. Alors on a déjà mis pas mal d'heures depuis ce temps-là pour bâtir quelque chose.»

La ferme Vielfaure est une maternité: son rôle consiste à produire des cochonnets que les Vielfaure vendent à d'autres producteurs, qui eux les engraisseront.

Diriger une entreprise comme celle-là n'est pas une mince affaire. Les fluctuations du marché ont des retombées sur la productivité de la ferme, tout comme en ont les innovations technologiques et médicales. Mais la présence d'un marché extrêmement compétitif reste le défi le plus grand. «Dans l'industrie du porc, c'est le plus fort qui survit, constate Paul Vielfaure. Quand la conjoncture est difficile, si je réussis à diminuer mes coûts de production et que ça me coûte 50 $ pour produire un porcelet alors que ça en coûte 53 $ à mon compétiteur, j'ai fait une bonne journée!»

Parmi les innovations technologiques qui contribuent à améliorer la productivité de la ferme, Paul Vielfaure cite l'utilisation du système informatique DTM. «Ça nous donne accès aux prix des produits alimentaires pour l'ensemble de la planète, explique-t-il. Avant, on y allait à la devinette. Maintenant, on a toute l'information devant nous. Par exemple, si on est en automne, qu'on doit acheter de l'orge, qu'une grosse pluie est annoncée dans tel pays et que ça fera monter le prix du grain, alors on appelle notre courtier et on lui dit de nous réserver 300 tonnes d'orge au d'aujourd'hui.» Quand on additionne des économies de 10 cents le minot par-ci ou de 8 $ la tonne par-là pour les produits qui entrent dans l'alimentation de 5 700 truies, le total finit par diminuer considérablement les factures à payer!


Archives La Liberté

Une truie et ses petits.

Autre innovation intéressante pour les Vielfaure: dans chacun des bâtiments, la ventilation, le chauffage et le taux d'humidité sont réglés par un contrôle informatique qui tient compte des températures intérieures et extérieures, et règle le tout pour le meilleur confort possible des bêtes. «Si aujourd'hui mes petits cochons pèsent en moyenne 14 livres et qu'ils en pèseront 15 demain, je peux régler le système pour qu'il y ait une augmenation de 3% du volume d'air dans l'étable.»

Chacune des truies a d'ailleurs son dossier complet dans le système informatique de la ferme. On peut donc connaître le nombre de ses maternités, combien de bébés sont nés chaque fois, combien ont survécu, etc.

Les Vielfaure s'apprêtent à introduire une autre amélioration technologique: l'insémination artificielle. En ce moment, 220 verrats sont chargés d'engrosser, le plus naturellement du monde, les 5 700 femelles. Ils sont, lance Paul Vielfaure à la blague, bien occupés.

Avec l'insémination artificielle, un verrat pour 100 femelles sera nécessaire, plutôt que un pour 25. En plus d'améliorer la productivité de la ferme et d'occasionner moins de stress aux femelles, l'insémination artificielle permettra aux Vielfaure d'acheter des mâles qui sont génétiquement de meilleure qualité. Au bout du compte, lance Paul Vielfaure, ce sont les consommateurs qui gagnent, puisqu'ils trouvent à l'épicerie de la meilleure viande, sans payer plus cher.

Mais toutes les connaissances scientifiques ne sont pas encore venues à bout d'un des plus grands défis que l'élevage de porc pose aux producteurs: les maladies. Pour entrer dans la ferme des Vielfaure, vous devez vous plier à un protocole rigoureux: chaque jour, les travailleurs entrent dans une aire du bâtiment, ôtent leurs vêtements, prennent une douche, revêtissent leurs vêtements de travail avant de pouvoir entrer dans l'étable même. Tous les instruments sont stérilisés. Tout ça dans le but de réduire au maximum les risques que les truies contractent des maladies qui vont de la pneumonie aux diarhées.

«Imagine qu'une étable est le Canada et l'autre, l'Indonésie, explique Paul Vielfaure. Si tu vas en Indonésie, tu peux attraper des maladies locales. Avec les porcs, ça se fait en-dedans d'un mille et demi!»

Tous les jours, environ 380 porcelets naissent dans la ferme des Vielfaure. Combien vaudront-ils après quelques semaines, quand sera venu le temps de les vendre à un autre producteur? Chose certaine, si on considère les efforts humains et technologiques que nécessite chacune de ces naissances, tous les petits cochons Vielfaure valent leur pesant d'or!

Sylviane LANTHIER

Les Gagnon agrandissent leur porcherie

Une verrat de belle vie!

La construction d'une étable à cochons ultra-moderne, c'est toujours un événement dans une communauté rurale. «Les gens voulaient voir ça, alors on a fait une journée portes-ouvertes», explique Paul Gagnon, qui a accueilli le 22 mars près de 500 personnes venues visiter ses nouvelles installations.

Paul Gagnon dirige avec ses frères Claude, Maurice et Jean-Marc la ferme familiale rachetée de leur père. Jusqu'ici, ils possédaient deux étables; avec la troisième qui vient tout juste d'être terminée, ils espèrent produire 2 000 cochons de plus par année.

«Quand on a acheté du père, raconte Paul Gagnon, le troupeau comptait une cinquantaine de truies. On a tout de suite augmenté ça à 125 truies; puis, en 1992, on est passé à 250. On en a maintenant 300.»

Les Gagnon possèdent une première étable réservée aux naissances, où les borcelets passent leurs premiers 21 jours en compagnie de leur mère. Après quoi, on les transporte dans une deuxième étable où ils sont engraissés jusqu'à un poids de 50 livres.

Jusqu'ici, les Gagnon vendaient leurs cochons de 50 livres à d'autres producteurs qui les engraissaient jusqu'à ce qu'ils atteignent les 230 livres requises pour être conduits à l'abattoir.

«Mais le marché des porcelets s'est affaissé l'été dernier, explique Paul Gagnon. Il y en avait trop en même temps sur le marché. Alors on a décidé de se donner plus de souplesse. La troisième étable nous permettra d'engraisser nous-mêmes les cochons jusqu'à un poids de 230 livres, et de vendre les bébés qu'on pourrait avoir en trop.»


photo: Anie Cloutier

Trois des quatre frères Gagnon: Claude, Jean-Marc et Maurice, lors de la journée portes-ouvertes de la nouvelle étable.

Mener ainsi un cochon à terme demande de 150 à 165 jours, précise Paul Gagnon. En ce moment, entre 140 et 180 petits naissent chaque semaine dans la ferme des Gagnon, qui fournissent entre 6 000 et 7 000 cochons par an à Porc Manitoba.

Sylviane LANTHIER




Agriculteurs

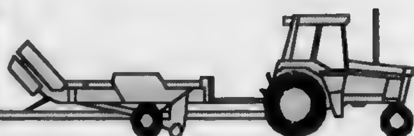
Pourquoi pas
des pois ou féveroles (faba)
dans vos champs
en 1997?

Appelez Florent ou Bernard
pour en discuter.

Roy Légumex Inc.
Saint-Jean-Baptiste
(204) 758-3597
ou
(sans frais) 1-800-785-7857




Le Téléjournal, maintenant à 22 h du lundi au vendredi à la télévision de Radio-Canada

Victor Verrier, éleveur de bisons

Vision de bisons

Le bison, symbole des Prairies, a presque été exterminé. Mais on a redécouvert cet animal, qui a si longtemps nourri les populations d'autochtones et de Métis de l'Ouest. Et voici que maintenant, le bison est servi dans les meilleurs restaurants. Pour les fermiers comme Victor Verrier, le bison représente un investissement plus qu'intéressant.

Il y a huit ans, Victor Verrier s'est laissé convaincre que l'élevage des bisons était une bonne alternative à l'élevage du bœuf de boucherie. Il ne l'a jamais regretté. Aujourd'hui, note-t-il, la viande de bisons est de plus en plus recherchée, tellement qu'il n'y en a pas assez pour répondre à la demande. Et comme l'élevage de bisons se fait sur une base très naturelle, le résultat, remarque Victor Verrier, donne une viande rouge très saine, bonne au goût et faible en gras.

«La demande grandit et grandit, dit-il. Alors même s'il y a plus de producteurs qui ont plus de bisons, on n'arrive toujours pas à produire en quantité suffisante.» Victor Verrier peut donc dormir tranquille: il sait qu'il trouvera à vendre ses bisons sans problème. Et contrairement au prix du bœuf qui fluctue souvent, explique-t-il, le prix du bison reste stable au double du prix du bœuf.


photo: Roxanne Bouchard

Victor Verrier élève des sangliers aussi.

Un abattoir juste pour les bisons

Une coopérative formée d'éleveurs du Manitoba, de la Saskatchewan, du Minnesota et des deux Dakota a grandement contribué à populariser la viande de bisons. La coop, explique Victor Verrier, a construit un abattoir à New Rockford pour le bénéfice de ses membres. La viande de bisons y est préparée pour être livrée à la clientèle, épiceries comme restaurants.

Victor Verrier évalue à 75 le nombre d'éleveurs de bisons au Manitoba. Sa ferme compte quelques mâles et 40 femelles, qui ont eu 39 veaux l'an dernier. «C'est une ferme de reproduction, explique-t-il. Chaque vache a un petit par an. Quand ils ont deux ans, je vends les meilleurs mâles et les femelles à d'autres éleveurs. Les autres veaux iront à l'abattoir.»

Chaque femelle aura 35 petits

Dès l'âge de trois ans, une femelle peut vêler une fois l'an pendant 35 ans! «Je calcule que même si les femelles ne vêlent que pendant 25 ans, je serai rentré dans mon argent!», lance Victor Verrier.


photo: Roxanne Bouchard

Victor Verrier et ses bisons en arrière-plan.

Élever des bisons, ce n'est pas très compliqué. Ces animaux n'ont rien de la vache domestique qui dort dans l'étable et qui nécessite des soins quotidiens. Les bisons, note l'éleveur de La Broquerie, ne sont jamais malades. Ils vivent à l'extérieur toute l'année et des températures qui vont dans les quarante degrés sous zéro l'hiver n'ont rien pour les incommoder. Ces bêtes-là, après tout, ont occupé le Manitoba bien avant qu'on y construise la première grange!

Pas de trouble!

Les bisons vivent donc à l'état sauvage dans un grand champs encerclé par une clôture assez haute et très solide. Victor Verrier leur donne du foin. Et il n'a pas à se préoccuper de leur reproduction; ses bêtes savent très bien y faire elles-mêmes. «Une seule fois, dit-il, j'ai dû aider une vache à vêler. J'ai appelé le vétérinaire. Le plus dur, ç'a été de s'approcher de la mère. Il a fallu lui injecter quelque chose pour la calmer, afin de pouvoir l'aider.»

Victor Verrier lui-même ne s'approche des bisons que rarement. «Je sépare le bébé de sa mère une fois à l'automne, pour lui fixer son étiquette et lui donner des vitamines. Ensuite, je le laisse tranquille.»

«Ce sont des bêtes sauvages, prévient-il, elles ont besoin d'espace et elles ont besoin d'être en troupeau. Pour élever des bisons, il faut avoir un bon terrain et ça vaut la peine d'ériger une bonne clôture très solide, sinon ils voudront la franchir!»

Et des sangliers en plus!

Victor Verrier a appris une fois qu'un bison qui court... court vite! «Une chance que j'étais près de la clôture, dit-il. J'ai juste eu le temps de traverser et de me mettre à l'abri. La femelle qui m'a chargé était la femelle de tête; je l'avais à l'œil, mais je n'aurais jamais pensé qu'elle pouvait courir si vite!» Depuis cet incident, il entre dans le clôs... en tracteur.

Victor Verrier compte garder son troupeau une bonne dizaine d'années encore. Il s'est aussi essayé à une autre production marginale; celle du sanglier. «J'en ai 15. Mais le marché du sanglier ne s'est pas développé comme je le pensais», dit-il. Ses bisons peuvent donc paître tranquille: le sanglier n'est pas à la veille d'envahir leur territoire!

Sylviane LANTHIER



VIELFAURE

PAUL, DENIS, CLAUDE
C.P. 100, La Broquerie, MB
R0A 0W0 424-5435
Fax: 424-5177



Du jambon de chez nous, c'est bon!

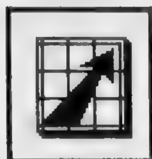
    

Des nouvelles fraîches toutes les heures, tous les jours, dans tous les domaines à **CKSB**



Ag-info

Pour la qualité de vie des Canadiens



COMMERCE INTERNATIONAL

L'Année canadienne de l'Asie-Pacifique

Le gouvernement du Canada a désigné 1997 l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique dans le but de resserrer nos liens commerciaux avec les pays d'Asie bordant le Pacifique. Le Canada assumera, cette année, la présidence de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Un grand nombre de représentants des gouvernements et de chefs d'entreprise asiatiques se réuniront donc dans les grandes villes canadiennes pour discuter du commerce. L'APEC, créée en 1989, se pose désormais comme le forum le plus efficace pour promouvoir la libéralisation du commerce et de l'investissement, et stimuler les relations d'affaires de même que la coopération technique et économique dans la région de l'Asie-Pacifique. Voilà qui explique en partie la progression considérable des exportations du Canada dans cette région, qui sont passées de 2,8 milliards de dollars en 1993 à 4 milliards de dollars en 1996. Depuis le lancement, en février, du volet agroalimentaire de l'Année de l'Asie-Pacifique, des spécialistes de l'agroalimentaire ont accompagné des acheteurs asiatiques dans plusieurs villes canadiennes. D'autre part, les missions d'Équipe Canada dans cette région rapportent également des millions de dollars en nouveaux contrats pour les entreprises canadiennes. Par exemple, il y a d'importants débouchés pour les produits laitiers, l'orge fourragère et la volaille en Corée; pour le blé, l'orge de brasserie et les oléagineux en Chine; pour les aliments surgelés, les huiles comestibles et les viandes rouges au Japon; pour les aliments diététiques et les produits de boulangerie à Hong Kong; ainsi que pour les frites, le sirop d'érable et le vin à Singapour. Pour en profiter, il suffit de s'adresser au Service d'exportation agroalimentaire.

Pour plus de renseignements sur le Service d'exportation agroalimentaire, communiquez avec Céline Comte, Winnipeg, téléphone : (204) 983-8616, courrier électronique : comtec@em.agr.ca

Pour plus d'information sur l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique, composez le numéro sans frais 1 800 267-8376 ou consultez le site Web : www.agr.ca/cb/cyap/



INNOVATION

L'avoine AC Medallion se moque de la rouille

Le Centre de recherches sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada compte une nouvelle réussite à son actif : l'avoine AC Medallion. Cette variété devrait beaucoup intéresser les producteurs et les transformateurs de céréales. Elle présente en effet une excellente résistance à la rouille du collet. Cette maladie a occasionné beaucoup de pertes chez la plupart des autres variétés d'avoine au cours des dernières années. D'autre part, cette avoine a été sélectionnée en fonction des conditions de végétation qui prévalent dans l'est des Prairies. Son potentiel de haute qualité et de rendement devrait plaire aux agriculteurs du Manitoba et de la Saskatchewan. Quant à son enveloppe blanche, elle devrait satisfaire aussi bien les transformateurs alimentaires que les éleveurs de chevaux de course. De plus, AC Medallion a manifesté d'excellentes aptitudes à la transformation qui lui ont valu l'attention des transformateurs secondaires, ce qui veut dire que nous pourrions voir cette avoine dans nos céréales à petit déjeuner dans un proche avenir. Le Programme d'amélioration génétique de l'avoine bénéficie d'un financement de trois fournisseurs de semences, dont Cargill Ltd. qui détient les droits commerciaux sur cette avoine. Les producteurs de semences ont déjà commencé à multiplier le stock de semences contrôlées. Celles-ci seront donc mises en vente à partir du printemps de 1998.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Sylvie Cloutier, Centre de recherches sur les céréales, Winnipeg, téléphone : (204) 983-2340, télécopieur : (204) 983-4604, courrier électronique :scloutier@em.agr.ca



SANTÉ DES ANIMAUX

Stratégie nationale d'identification des bovins laitiers

L'industrie laitière canadienne a mis de l'avant une Stratégie nationale d'identification des bovins afin de protéger la réputation internationale du Canada en ce qui a trait à la santé de ses bovins laitiers. Cette initiative permettra de maintenir les marchés actuels des bovins vivants, du matériel génétique et des produits laitiers, de trouver de nouveaux débouchés, ainsi que de rehausser la confiance des consommateurs canadiens à l'égard de la salubrité des produits laitiers. La stratégie nationale, qui vise à repérer et à identifier les maladies et les problèmes de santé au sein du cheptel laitier canadien, sera en place au plus tard dans deux ans. Elle permettra aux producteurs canadiens de garantir à leurs clients, tant au pays qu'à l'étranger, que chaque animal laitier né au Canada pourra être retrouvé en cas d'urgence sanitaire. En effet, chaque animal laitier portera une étiquette numérotée qui permettra de construire une base de données pour retracer les déplacements des animaux. Pour les bovins de race, le numéro d'identification servira également de numéro d'immatriculation dans le livre généalogique. Le numéro figurant sur l'étiquette s'appuiera sur un code séquentiel commun national pour l'identification des animaux laitiers. Il s'agit d'une initiative des Races laitières canadiennes, appuyée par plusieurs associations professionnelles ainsi que par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour en savoir davantage, communiquez avec Joanne Lagacé, Direction générale des éleveurs d'Holstein du Québec, téléphone : (514) 778-9636, télécopieur : (514) 778-9637.

Pour toute autre question sur la santé des animaux, communiquez avec Richard Robinson, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, Ottawa, téléphone : (613) 952-8000, courrier électronique : rrobinson@em.agr.ca



ÉQUIPE CANADA

Le programme de formation des exportateurs de Food Beverage Canada

Les transformateurs d'aliments qui veulent accroître leur part du marché mondial des aliments et des boissons peuvent demander l'aide de la Food Beverage Canada Association. Cette association offre un programme de formation qui consiste en une série d'activités, soigneusement conçues pour appuyer les entreprises se préparant à l'exportation. Elles peuvent tirer profit de ces services selon leurs besoins, en fonction de leur niveau d'expérience et de connaissances dans le domaine. Lorsqu'une entreprise décide de se prévaloir du programme, un conseiller de l'association travaille avec elle pour concevoir une approche optimale. Un aspect important de ce travail consiste à aider l'entreprise à faire une évaluation complète de ses capacités d'exportation, ce qui comprend des conseils ainsi qu'une évaluation des résultats. Tous les éléments du programme sont conçus et organisés dans le sens d'une approche commune. Chaque élément correspond à des besoins particuliers — par exemple, en matière de financement des exportations ou de marketing. Le programme prévoit une suite coordonnée d'ateliers d'une journée portant sur l'évaluation des marchés et l'information commerciale, le marketing et le financement, la logistique, la pénétration du marché et la distribution, ainsi que la façon d'appliquer cette information aux marchés cibles clés, notamment les États-Unis et le Japon.

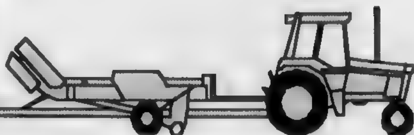
Pour plus de renseignements, communiquez avec Alain Côté, Food Beverage Canada, Edmonton (Alberta), téléphone : (403) 486-9679, télécopieur : (403) 484-0985. Site Web : www.foodbeveragecanada.com

Consultez notre site Web : www.agr.ca



Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Canada



L'élevage des émeus cinq ans plus tard

Finie, l'époque de la poule aux œufs d'or!

Roland et Michelle Grégoire ont eu jusqu'à une centaine d'émeus dans la cour de leur ferme, à Saint-Jean-Baptiste. Ils n'en ont plus que quatre couples, dont deux ne leur appartiennent pas.

Dans une entrevue accordée à *La Liberté* en décembre 1993, Roland Grégoire se disait pourtant persuadé qu'une famille «pourra faire sa vie à élever l'émeu, comme on le fait pour l'élevage du porc, du bœuf ou de la volaille». Les Grégoire avaient alors 22 émeus.

Ce qui les avaient incités à se lancer dans cette production: le marché de l'émeu était en développement, et on prévoyait alors que dans une dizaine d'années, on aurait réussi à trouver suffisamment de débouchés pour cet oiseau pour que son élevage à des fins de commercialisation devienne rentable.

Aujourd'hui encore, une association d'éleveurs d'émeus au Manitoba fait des efforts pour développer le marché, en collaboration avec une coopérative de producteurs en Ontario. «En Ontario et en Alberta, les producteurs d'émeus s'en tirent pas trop mal», précise Michelle Grégoire. «Mais au Manitoba, lance Roland Grégoire, le marché est pas mal mort. C'est décevant.»

Ainsi, une paire d'oiseaux qui pouvait valoir de 16 000 à 20 000 $ en 1993, et qui a atteint des prix frisant les 40 000 $ plus tard, ne vaut plus aujourd'hui qu'un maigre 250 $. Que s'est-il passé entre 1993 et aujourd'hui?



Archives La Liberté

Roland et Michelle Grégoire. La productin d'émeus... une coquille vide?

Quand on est dans un "breeding market" comme c'est le cas pour l'élevage des émeus, chaque tête vaut son pesant d'or parce qu'il y a peu d'oiseaux sur le marché. Le but des producteurs, à cette étape, est d'augmenter le cheptel afin qu'il y ait un jour suffisamment d'oiseaux pour permettre une commercialisation des produits sur une large échelle. Quand cette étape est franchie, chaque oiseau a perdu beaucoup de valeur, mais cette perte est compensée par le nombre des oiseaux et par la présence de débouchés commerciaux.

En 1993, Roland et Michelle Grégoire pensaient donc que cinq ans plus tard, si ce scénario était respecté, leurs oiseaux vaudraient en moyenne 500 $ par couple.

«Le problème, explique Michelle Grégoire, c'est que le marché a été inondé d'émeus tout d'un coup. Il y a des producteurs de l'ouest de la province qui allaient aux États-Unis et qui en revenaient avec des camions pleins d'oiseaux. Ils les revendaient à des prix plus bas que les autres éleveurs. Ils ont inondé les fermes d'émeus, ils on fait des profits, mais ils ont tué le marché. Les oiseaux ont perdu en un an ce qu'ils auraient du perdre en cinq ans.»

Des producteurs, explique-t-elle, ont ainsi acheté 30 000 $ des couples d'oiseaux qui ne valaient presque plus rien l'année suivante. Les Grégoire s'en sont bien tirés, «parce qu'on a acheté nos oiseaux aux tout débuts, en 1992, alors qu'ils valaient 6 000 $ la paire.»

En cinq ans, les Grégoire n'ont pas perdu d'argent dans cette aventure. «On n'a jamais eu de mal à vendre notre production, indique Michelle Grégoire. On a pu construire des étables, acheter des incubateurs, nourrir les oiseaux et avoir encore un peu d'argent à mettre de côté. Mais on n'a jamais hypothéqué notre maison pour acheter des oiseaux. Pour ceux qui l'ont fait, c'est beaucoup plus difficile.»

Seul prix de consolation: les éleveurs qui seraient intéressés à se lancer dans cette production en ce moment ne courraient pas beaucoup de risques. À 250 $ la paire d'adultes, les pertes, s'il y en avait, ne seraient pas énormes.

Reste à savoir si le marché reprendra des plumes au Manitoba! «En Ontario, la coopérative a trouvé des débouchés. Il y a par exemple des restaurants qui achètent la viande d'émeus. Au Manitoba, c'est plus difficile: les gens sont encore attachés à leur bœuf, leur porc et leur volaille!»

Encore maintenant, Michelle Grégoire prévoit réussir à vendre les petits de cet hiver. «On va probablement vendre un de nos couples adultes et ne garder qu'une seule paire. Si le marché ne reprend pas, l'an prochain, on arrêtera. On en élève depuis cinq ans; on a suffisamment essayé!»

Sylviane LANTHIER



Archives La Liberté

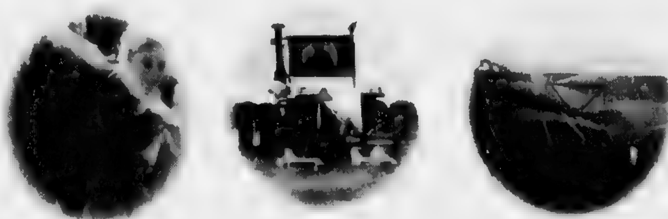
Émeuvant!

Un émeu fournit de la viande rouge dont le goût s'apparente à celui du bœuf, mais qui contient moins de gras et plus de fer. Le cuir et la peau des pattes peuvent servir à la fabrication de sacs, de chapeaux, de souliers. Ses plumes peuvent rembourrer des oreillers. Et chaque émeu produit trois à cinq litres d'une huile qui peut entrer dans la composition de produits cosmétiques, par exemple.

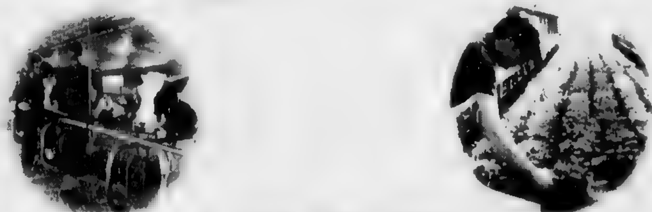
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

La Société du crédit agricole est fière de saluer l'agriculture

«Tous les jours de l'année»



- Votre communauté est la nôtre
- Nous servons exclusivement l'agriculture
- Nous offrons des options de financement qui correspondent aux besions individuels
- Nous offrons du financement agricole pour des entreprises sur la ferme ou à l'extérieur



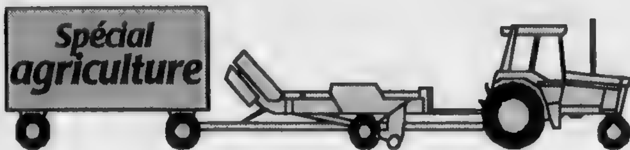
1-800-387-3232

SCA Société du crédit agricole FCC Farm Credit Corporation

Canada

D'un soleil à l'autre, votre magazine agricole quotidien à 18 h 40 à CKSB





Selon Georges Ronceray de Somerset

Le succès passe par la technologie

Elle est bien terminée, l'époque ou les agriculteurs lisaient L'Almanach des fermiers pour prévoir la température! De nos jours, les producteurs agricoles font de plus en plus appel à de nombreux programmes informatiques pour gérer leur entreprise. C'est le cas de Georges Ronceray, qui utilise à plein régime les innovations technologiques pour gérer ses 2 400 acres. Grâce aux ordinateurs et aux satellites, il est bien fini, le temps des surprises!

«Le fermier qui veut demeurer compétitif doit bien s'informer et surtout être à l'affût des nouvelles technologies, affirme l'agriculteur de Somerset, Georges Ronceray. Le domaine de l'agriculture change tellement rapidement qu'il faut continuellement se recycler.»

Georges Ronceray, qui possède une terre de 2 400 acres, estime qu'il est essentiel de s'équiper d'un ordinateur à la fine pointe de la technologie.

«Même si c'est difficile de remplacer le cahier ligné par l'ordinateur, si j'attends trop longtemps, il sera trop difficile par la suite d'apprendre les rudiments d'un clavier, explique-t-il.

« Les agriculteurs qui ne suivront pas la tendance auront beaucoup de difficultés à rivaliser avec les autres. L'ordinateur permet de prévoir de façon précise, la quantité de blé et de canola qu'il reste dans les élévateurs. Il est également plus facile d'informer l'Assurance-récolte sur le nombre exact de tonnes de grains à écouler.»





Archives La Liberté

Semer, évaluer l'état de son champs, récolter... pour accomplir ces activités vieilles comme le monde, les agriculteurs s'appuient de plus en plus sur de la machinerie à la fine pointe de la technologie.

Georges Ronceray attache aussi beaucoup d'importance aux moyens de communication qui peuvent faciliter son travail à la ferme.

Il possède un télécopieur, des radios émetteur FM à circuit fermé installés dans la maison et dans tous les véhicules ainsi qu'un logiciel DTN qui l'informe sur les conditions climatiques. Il peut aussi connaître les prix du blé et des autres cultures sur les marchés internationaux.

«Le DTN pourrait devenir indispensable, estime Georges Ronceray. Grâce à ce système, je pourrai faire mes prévisions en vue des prochaines semences et décider quelles cultures je sèmerai cette année.»

De plus,Georges Ronceray, veut se procurer le système GPS qui lui permettra d'analyser avec précision l'état de ses champs.

Des soucoupes fixées à ses tracteurs et ses moissonneuses-batteuses captent des données des satellites, et ces données le renseignent sur les rendements de chaque partie de ses champs: manquent-elles d'humidité? d'engrais? de pesticides?

Ces données sont transmisent à son ordinateur et, disquette en main, Georges Ronceray n'aura plus qu'a se rendre chez son fournisseur pour qu'il lui prépare les engrais qui correspondent exactement aux besoins de ses champs! Ce système, affirme Georges Ronceray, tous les agriculteurs en possèderont bientôt.

Pour se tenir au courant des tendances, Georges Ronceray fait du groupe Marketing Farmers.

«Nous avons des rencontres à tous les mois, ajoute-il. Nous discutons des nouvelles tendances de l'agriculture et des moyens à prendre pour avoir les reins plus solides.»

Marc-Éric BOUCHARD

Conseils pratiques, service attentif

Pour les agriculteurs, c'est commode de choisir BDO. Nous connaissons bien les problèmes locaux, puisque nous vivons et travaillons dans les communautés que nous servons. Comme un bon nombre de nos clients agriculteurs, il se peut que vous ayez des questions sur les placements et le financement. Vous cherchez peut-être des façons de réduire vos impôts. Avez-vous besoin de conseils sur votre budget annuel et sur la gestion? Songez-vous à vendre votre entreprise ou à prendre votre retraite? Votre conseiller de BDO vous aidera à atteindre vos objectifs commerciaux et financiers. De plus, forts de nos 70 ans de service à nos clients du monde agricole, nous n'offrons que des solutions et des conseils pratiques et objectifs.

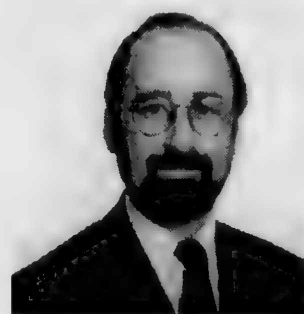
Les agriculteurs et BDO: un partenariat naturel

BDO

Si vous désirez plus de renseignements sur nos services agricoles, adressez-vous à notre bureau local:

BDO

BDO Dunwoody
Comptables agréés et consultants
262, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T7
Tél.: (204) 233-8593
Fax: (204) 237-0134



TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général licencié/Certified General Accountant

Une firme qui reconnaît l'importance de prendre le temps avec chaque client, individuellement.

Jean-Guy Talbot, c.g.a.

3487, boul. Pembina
Saint-Norbert
(Manitoba) R3V 1A4
Tél.: (204) 269-7460
Télécopieur: (204) 269-7096

C.P. 391
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba) R0G 1M0
(204) 248-2557

Tout sur l'agriculture : *La Semaine verte*, le dimanche à 12 h à la télévision de Radio-Canada



Vers de nouveaux sommets

La prochaine fois que vous parcourez la campagne en voiture, soyez attentif et vous apercevrez peut-être des autruches... ou des émeus. Avec un peu de chance, vous verrez aussi du riz sauvage, des ruches et des fermes forestières. Pourquoi? Parce que ce sont quelques-uns des débouchés choisis par les agriculteurs du Manitoba pour diversifier leur production et répondre à la demande internationale.

Vous êtes surpris? Ne le soyez pas. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres pour illustrer la façon dont l'agriculture, le secteur de la transformation et d'autres secteurs industriels du Manitoba diversifient leurs activités pour répondre à la demande mondiale. Du même coup, ils contribuent à la croissance de l'économie de la province en y injectant 3 milliards de dollars par an et en employant 62 000 personnes. De l'élevage des autruches et des porcs à la culture du lin et du blé, nous prouvons que l'agriculture c'est bien plus que la production de denrées. C'est la croissance du Manitoba.



PLUS QUE DES DENRÉES
CROISSANCE MANITOBA

Croissance Manitoba est un projet soutenu par des partenaires du secteur agricole et par l'Entente Canada-Manitoba sur le développement durable de l'agriculture, un partenariat fédéral-provincial.
Tel. : 204 942-1124

L'agriculture au Manitoba

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Le 31 mars à 19 h 30, dans la salle Redekopp du Concord College (169, avenue Riverton): ***Irmgard Baerg and the Celia String Quartet.*** Billets: 3 $ et 10 $ en vente à la porte (253-0637). ❖ ***Janice Finlay*** sera au Mardi Jazz le 1er avril à 21 h 30. Au Foyer: ***Les Mouches noires*** les 3 et 4 avril à 21 h 15. Entrée gratuite (233-8972). ❖ La ***Fanfare des cadets*** de l'armée sera à la salle du Centenaire (555, rue Main) le 4 avril à 19 h 30. Billets 10 $ (833-2500 poste 6984). ❖ L'Offrande Musicale présente ***Monteverdi and More*** le 5 avril à 15 h et les 6 et 8 avril à 20 h au 298, avenue Yale. Billets: 15 $ et 12 $ (284-7554). ❖ Les Pastoureaux seront à la cathédrale de Saint-Boniface le 6 avril à 19 h 30. Billets: 10 $, 8 $ et 5 $ (237-3063). ❖ ***Virtuosi Concerts*** le 9 avril à 20 h à la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg (300, bl. Memorial). Billets: 12 $ à 19 $. (786-9000). ❖ L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge sera au Centre récréatif de Saint-Léon le 19 avril à 20 h. Billets: 10 $ et 5 $ (744-2208). ❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***The Dresden Court*** le 20 avril à 20 h dans l'église Crescent Fort Rouge United (avenue Wardlaw, angle Nassau) (453-4946). ❖ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** monte son septième concert de la saison le 23 avril à 20 h à l'église Westminster (745, avenue Westminster). Billets 21 $, 19 $ et 12 $ (783-3333). ❖ La Renaissance à l'honneur! ***Sunset Chants*** le 27 avril à 20 h à l'église St. Margaret's Anglican (rue Ethelbert au coin de Westminster) (774-4839).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Microcosmos*** du 29 mars au 6 avril à 19 h 30 et 21 h 30, ***So Wrong They're Right*** le 28 mars à 19 h 30 et ***Hype!*** du 7 au 10 avril à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. (942-2776). ❖ La FPCP présente ***Les 101 Dalmatiens***, salle Martial Caron du CUSB à 14 h le 5 avril. Admission: 2 $.❖ Dernière chance! ***Festival international du film publicitaire*** de Cannes au Musée des beaux-arts jusqu'au 6 avril à 19 h et 21 h. Admission: 4,99 $ (786-6641).

THÉÂTRE

❖ Dernier avis! ***Supreme Dream*** est à l'affiche du PTE jusqu'au 5 avril. Admission: 25 $ et 17 $ (942-5483). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***The Phantom Toll Booth*** du 31 mars au 6 avril en après-midi au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581). ❖ Le Théâtre juif de Winnipeg présente ***None Is Too Many*** de Jason Sherman. Jusqu'au 13 avril au MTC (943-3222). ❖ G. D. Productions présente ***Much Ado About Nothing*** au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina) du 2 au 6 avril à 20 h 30. Billets: 7 $ et 5 $ (888-4079). ❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***The Stupendous Adventures of Don Quixote*** d'André Lachance présenté par le Théâtre du Gros Mécano du 18 au 20 avril au Centre culturel chinois de Winnipeg (180, rue King). (947-0394). ❖ MTC Mainstage (174, avenue Market) lève le rideau sur ***Travels with my Aunt*** de Graham Greene à compter du 24 avril (956-1340).

EXPOSITIONS

❖ La galerie Medea (132, rue Osborne) présente ***Drip & Detail***, les dernières aquarelles de Leona Brown. Du 30 mars au 12 avril (453-1115).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Laurent Chabin, auteur jeunesse

Là où l'imagination est reine

«Les enfants ne sont pas des demi-personnes, lance Laurent Chabin, auteur de livres jeunesse. Ils disent des choses aussi, sinon plus, intéressantes que ce que disent les adultes. Je ne suis pas d'accord avec ces éditeurs qui croient que les enfants ne comprennent pas les histoires compliquées. Ils sont capables de comprendre des tas de choses, beaucoup plus qu'on pense.»



photo: Anie Cloutier

«J'ai passé toute ma jeunesse à me trouver l'air insignifiant, avoue Laurent Chabin. Pas laid, ni beau, seulement transparent. Je me coiffe comme ça pour me donner un visage et comme disait Michel Simon: "Vaut mieux avoir une sale gueule que pas de gueule du tout!"»

Auteur invité au Salon du livre du Manitoba, Laurent Chabin a publié trois livres en 1996: *Une Vie de Fée* aux éditions Michel Quintin, *Le Rêveur polaire* et *Le Peuple fantôme* chez Boréal. La suite du *Peuple fantôme, Les Chasseurs de rêves*, doit sortir en librairie dès septembre 1997. (1)

Laurent Chabin est en quelque sorte l'incarnation du pilote de brousse du *Petit Prince*. Ayant dessiné un serpent boa qui vient d'avaler un éléphant, l'auteur montre son chef d'œuvre aux adultes qui répondent à l'unisson: «Mais c'est un chapeau!».

Pour Saint-Exupéry comme pour Laurent Chabin, l'imagination l'emporte sur la raison. «Un adulte, indique-t-il, c'est carré. Ça compte 1, 2, 3, 4, 5... Mais un enfant, ça sait encore compter dans le désordre. J'ai eu d'interminables discussions avec mon éditeur parce que dans *Une Vie de Fée*, j'avais prévu que le personnage principal mange de la soupe aux billes. L'éditeur disait: "Mais ça ne se peut pas! On ne peut pas manger de la soupe aux billes! Les enfants ne comprendront pas ça." Mais jamais un enfant ne m'a dit: "Ça ne se peut pas!" Ils diront plutôt: "Voyons, quelle idée?" ou "Ouach! Ça goûte mauvais!", mais jamais: "Ça ne se peut pas".»

Le Petit Prince, croit l'auteur, «est certainement le plus beau livre pour enfants jamais écrit et que tout adulte normalement constitué lit avec plaisir. J'ai d'ailleurs toujours cru qu'un bon livre pour enfant, c'était d'abord un livre que les parents lisent aussi avec plaisir. Peut-être pas de la même façon, mais avec le même plaisir.»

Les personnages de Laurent Chabin vivent dans un monde imaginaire, rieur et coloré, mais bien loin du paysage rose bonbon édulcoré à la sauce pédagogique privilégié par les maisons d'édition de livres jeunesse. En littérature comme à l'école «on veut trop protéger les enfants, indique l'auteur. On cherche à leur enlever le noir autour d'eux. On les fait grandir dans le coton. On fait le vide autour d'eux. On ne veut pas les traumatiser, mais ça fait qu'ils grandissent dans un monde factice et je ne suis pas sûr que ça soit pour leur mieux.»

Pour un éditeur, fait remarquer Laurent Chabin, le succès d'un livre dépend de sa popularité auprès des bibliothèques et des écoles. «C'est leur plus grosse clientèle. Pour plaire à cette clientèle, les éditeurs me font enlever toutes sortes de choses de mes livres. Au début, j'étais furieux. Je crois que c'est une réaction épidermique de tout auteur. Quand on veut lui changer même une virgule, il crit au meurtre! Bachibouzouks! Et je regrette d'avoir à me battre pour préserver mes livres tels que je les ai écrits.»

Refaire sa vie

Il y a trois ans, vers la fin de la trentaine, Laurent Chabin s'est refait une vie. Il a troqué son complet veston pour une paire de jeans, s'est fait pousser les cheveux et la moustache, s'est fait percer une oreille et a quitté sa France natale pour les Prairies canadiennes.

«Le Canada était un vieux rêve pour ma femme et moi. Mais naturellement, avoue-t-il, le Canada que nous avons trouvé n'est pas tout à fait celui que nous imaginions. Pour les Français, le Canada c'est surtout le Québec, les trappeurs et Samuel de Champlain. Mais j'ai découvert que les gens ici sont plus accessibles que les Européens. Ils sont moins nerveux, moins stressés. Ils sont aimables, normaux quoi! Ici, on respire tandis qu'en France, on est 60 millions à se piétiner. Et puis, avec la tête que j'ai, je ne pourrais même pas demander de la monnaie en France sans que la personne ne se sauve pour appeler la police...»

S'il a l'apparence d'un aventurier sans peurs et sans vergogne, Laurent Chabin n'en a pas le caractère. «Les grands écrivains sont souvent ceux qui ont le plus souffert, fait remarquer Laurent Chabin. Mais moi, je n'ai jamais été battu, volé ou affamé... Il ne m'est jamais rien arrivé! Si j'utilisais mon expérience personnelle pour écrire mes livres, ça n'intéresserait personne.»

Anie CLOUTIER

(1) Du même auteur: un recueil de contes pour enfants doit voir le jour en septembre aux éditions Michel Quintin. *L'Œil du Toucan*, un roman pour enfants, sera en librairie dès février 1998 et un roman policier est en branle chez Urtubise.

LE CLUB
LA VÉRENDRYE

vous invite à un

Brunch

le dimanche 30 mars 1997
de 11 h à 14 h.

Réservez votre table aujourd'hui en composant le 233-8997!

Billets: 11,95 $
Enfants 10 ans et moins: 4,95 $

Venez fêter Pâques!

614, rue Des Meurons

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1997–26. PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA TÉLÉDISTRIBUTION – Dispositions concernant les dépenses en immobilisations. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard **le 25 avril 1997**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen à Hull, au (819) 997–2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1997–27. APPEL D'OBSERVATIONS AU SUJET D'UNE PROPOSITION VISANT À AFFECTER LES CONTRIBUTIONS POUR LA PROGRAMMATION DES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION DE RADIODIFFUSION AU FONDS DE TÉLÉVISION ET DE CÂBLODISTRIBUTION POUR LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS CANADIENNES. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, au plus tard **le 25 avril 1997.** Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen à Hull, au (819) 997–2429; ou au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306, ou en consultant la Page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Prix de la francophonie au Salon du livre

Quelques récompenses

Les Franco-Manitobains ayant remporté un des Prix provinciaux de la francophonie remis chaque année par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) étaient au rendez-vous le 22 mars sur la scène du Salon du livre, pour la cérémonie de remises des prix.

Dans la catégorie Prix des éducatrices et des éducateurs du primaire au Manitoba, le prix a été remis à Réjean LaRoche, enseignant en musique à l'école Précieux-Sang, pour un projet intitulé: L'adaptation et l'intégration de la théorie des intelligences multiples dans l'école franco-manitobaine.

Coordonnatrice du secteur culturel à la Division scolaire franco-manitobaine, Diane Bruyères a mérité un prix pour l'organisation des Francs-parleurs en herbe, dans la catégorie Prix des éducatrices et des éducateurs du secondaire au Manitoba. Chacun de ces prix est accompagné d'une bourse de 500 $.

L'ACELF a également profité de l'occasion pour souligner le travail de la lauréate du prix Guérin au Manitoba, Véronique Sabourin de Saint-Jean-Baptiste. Chaque année, la maison d'édition Guérin encourage la relève en récompensant un étudiant sans chaque province. Étudiante en secondaire 1, Véronique Sabourin a su toucher le jury avec un texte intitulé: Que signifie pour moi être francophone?

Des mentions honorables

Au Manitoba, l'ACELF a aussi accordé des mentions honorables à quatre autres jeunes, soit Chad Vincent, étudiant de secondaire 4 à Saint-Georges, Monique Brémaud et Myriam Boulet, toutes deux étudiantes en secondaire 1 à La Broquerie, et Édith Chartier, étudiante en secondaire 2 à Sainte-Agathe.

La remise de ces prix a eu lieu dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie. Rappelons qu'un autre enseignant du Manitoba, Denis Beaudette, a mérité un prix national de la francophonie, qui lui a été remis à Ottawa le 20 mars.

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Les lauréats des prix provinciaux et des mentions honorables de l'ACELF. Le directeur de l'école de Saint-Georges, Pascal Legrand, a accepté le prix pour Chad Vincent, qui était absent.

4e Salon du livre

Un succès sur toute la ligne!

Le bilan préliminaire des ventes réalisées lors du Salon du livre indique «qu'on a égalé ou surpassé les meilleures ventes des années précédentes», selon la coordonnatrice du Salon, Marie Benoîst-Martin.

Près de 50 000 $ de livres et de CD-ROM se sont envolés, entre le 20 et le 23 mars, alors que le Salon du livre a occupé la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain.

S'il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui ont fréquenté les lieux au cours de la fin de semaine, Marie Benoîst-Martin fait remarquer qu'«il y avait toujours du monde, sauf peut-être parfois pendant les heures de lunch.»

Le brunch familial a été un succès, note la coordonnatrice, de même que la soirée de poésie, où les apprentis-poètes étaient invités à composer un chef d'œuvre sur place. Une douzaine de personnes se sont alors rendues à l'invitation des organisateurs.

Les auteurs invités, le poète Jean-Paul Daoust, les romanciers Louis Hamelin et Gérald Tougas, les auteurs jeunesse Laurent Chabin et Marie-Andrée Clermont ainsi que l'illustratrice Doris Barrette, «ont tous été ravis de leur séjour», note Marie Benoîst-Martin. Le comité organisateur doit maintenant tenir une rencontre pour dresser un bilan plus formel.

S. L.

LES AÎNÉS

LEUR SANTÉ, LEUR BIEN-ÊTRE

Le 6 et le 9 avril
LE THÉÂTRE POUR LES AINÉS
avec Léo Rémillard

Le 13 et le 16 avril
LE DEUIL
avec Sœur Amanda Desharnais

Le 20 et le 23 avril
LA PHYSIOTHÉRAPIE
avec Monique Lévesque

Le 27 et le 30 avril
LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN
avec Joanne Marion

Le 4 mai et le 7 mai
LE DIABÈTE
avec Lucille Cénerini

Le 11 mai et le 14 mai
L'ACUPONCTURE
avec Monique Lévesque

une série à suivre à l'antenne de CKSB *à* CHUTE LIBRE

le dimanche matin à 8 h 10 et le mercredi à 11 h 40



Radio-Canada
CKSB Manitoba

en collaboration avec la FAFM





ÉVANGÉLINE!

Une histoire d'amour dramatique, située au temps de la déportation des Acadiens en 1755. Une première mondiale de la pièce *Évangéline*, composée par Malcolm Forsyth.

L'Orchestre de chambre du Manitoba présente *Évangéline*, adaptation par Malcolm Forsyth du poème légendaire de Longfellow, avec la participation de la soprano Heidi Klassen et du trompettiste Stuart Laughton. En plus, l'OCM présente la 40e symphonie de Mozart en sol mineur (K550).

Le mardi 8 avril 1997 à 20h
à l'église unie Westminster, 745, Westminster (angle Maryland)
Billets: 21$ pour adultes, 19$ pour aînées et 5$ pour étudiants, en vente à McNally-Robinson Booksellers, à Mary Scorer Books, aux comptoirs TicketMaster (780-3333) ou par téléphone (ligne de l'OCM, 783-7377).

Les Arts du Maurier appuient l'OCM à l'occasion de son 25e anniversaire.

du Maurier ARTS

Manitoba Chamber Orchestra

La 25e saison de l'OCM est commanditée par le Groupe Investors et Great West Life.
L'OCM reçoit aussi l'appui de son commanditaire des médias écrits (pour le 25e anniversaire), le Winnipeg Free Press.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA FAFM



En collaboration avec CKSB (la radio de Radio-Canada) la Fédération des aînés franco-manitobains inc. (FAFM) a produit six capsules d'information intitulées ***"Les aîné(e)s, leur santé et leur bien-être"*** *pour sensibiliser la communauté franco-manitobaine. Ce projet de capsules a été développé principalement dans le but de fabriquer un produit qui reflète les différentes facettes du bien-être chez les aînés.*

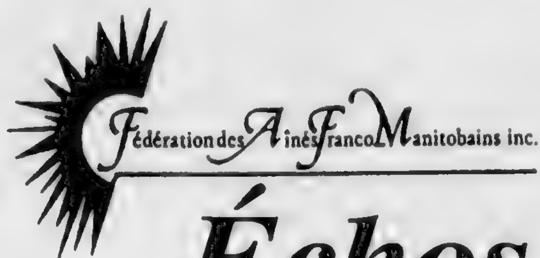
La FAFM a approché le ministère de la Santé du Canada avec l'intention de créer un partenariat qui aiderait à continuer la production de ces capsules de promotion et de sensibilisation. Cet effort contribue ainsi à l'objectif de la promotion de la santé et du bien-être de la personne. Soyez donc à l'écoute! Les capsules seront diffusées sur les ondes de CKSB aux mois d'avril et mai.

Au nom de la FAFM, je vous invite à venir vous divertir au Tournoi provincial de jeux, le 23 avril 1997. En parcourant la page **Échos des aînés,** *vous pourrez prendre connaissance des détails. Réservez la date du 22 mai 1997 pour venir assister à la 20e Assemblée générale annuelle de la FAFM. Mon Oncle Oscar sera notre Maître de cérémonie au souper de reconnaissance. Les détails sont à suivre.*

J'aimerais aussi vous rappeler que la réunion du Conseil provincial est le 16 avril prochain au Club La Vérendrye. N'oubliez pas le dîner-rencontre avec Madame Monique Gauthier du ministère de la Voirie et du Transport pour parler des programmes disponibles. Ce dîner aura lieu le 16 avril à 12 h au Club La Vérendrye.

Je profite de cette occasion pour souhaiter à toutes les personnes de 55 ans et plus une joyeuse Pâques.

Dina Rondeau



MARS 1997

Échos des aînés

VEDETTE MARS 1997


Ovila et Rose-Alba BISSONNETTE

Rose-Alba Bissonnette est née le 7 janvier 1913, fille d'Azilda (Bruneau) et de Mathias Fillion de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste (Manitoba). Elle est la 13e d'une famille de 15 enfants.

Ovila Bissonnette est née le 11 janvier 1900, fils d'Adelaïde (Sarrasin) et de Delphis Bissonnette de la paroisse de Saint-Joseph (Manitoba). Il est le 10e d'une famille de 12 enfants.

Rose-Alba et Ovila se sont mariés le 22 octobre en 1935. Ils ont habité sur la ferme paternelle à Saint-Joseph qui consistait en un terrain à culture mixte de 320 acres, situé à 4 milles au nord du village et à 8 milles de Saint-Jean-Baptiste. Les aïeuls ont vécu avec eux durant les premières années.

Dans les années 1930, les temps ont été durs. C'était la sécheresse et la chaleur intense. Les champs de grain, qui habituellement produisaient du 25 à 30 minots l'acre, n'en donnaient que 5 à 6 minots. Huit à dix voisins s'entraidaient pour les battages. Avec une batteuse à capacité de 1 200 minots par jour, ils allaient de ferme en ferme. Pour opérer, il fallait avoir une main d'oeuvre de 16 hommes pour ramasser les gerbes aux champs et les charrier avec les chevaux à la batteuse. Chaque quart de section se récoltait en 4 ou 5 jours. Ce n'est que dans les années 1950 qu'Ovila et son frère achetèrent une moissonneuse batteuse. Ainsi équipés, 3 hommes suffisaient pour faire la récolte.

Pour nourrir les travaillants quand ils récoltaient leurs champs, les femmes étaient à la grande besogne. La journée commençait à 4 h ou à 5 h du matin. Rose-Alba boulangeait 16 à 20 pains à tous les 2 jours. Elle cuisinait 3 repas par jour en plus des goûters de l'avant et de l'après-midi. Il lui fallait aussi traire les vaches et soigner les animaux puisque les hommes étaient occupés aux champs.

En été, il y avait beaucoup à faire avec un grand jardin. Il fallait ensemencer, sarcler et ensuite mettre en conserves.

Ovila et Rose-Alba ont eu 17 enfants, soit onze filles et six garçons. Malheureusement, une petite fille est morte à l'âge de 4 ans.

Rose-Alba se dévouait pour sa famille nombreuse. Elle était une bonne cuisinière. Elle s'ingéniait à coudre des vêtements. Elle tricotait et elle faisait des couvre-lits à courte pointe d'aiguille en plus des tâches ordinaires de la maison. Il y avait du gros lavage, du repassage et du raccommodage. Elle pétrissait le pain et battait le beurre.

L'année 1950 a été inoubliable. Il y a eu l'inondation de la rivière Rouge. Ovila fabriqua une digue avec du fumier autour des bâtiments de la ferme pour empêcher l'eau d'entrer dans le sous-sol de la maison. Malgré tout, il se promenèrent en bateau dans la cour pour se rendre à l'étable. Les animaux y étaient juchés sur des balles de paille pour qu'ils n'aient pas les pattes dans l'eau. La ferme était un véritable lac.

Or, voilà qu'en pleine crue des eaux, Rose-Alba, enceinte, se voit prise de douleur et doit enfanter. Son beau-frère part à la rencontre du Dr Boucher de Saint-Jean-Baptiste. Il pleut, il neige et c'est la nuit. Les deux hommes se manquent. Le docteur a dû marcher deux milles et demi sur la voie ferrée pour se retrouver chez un voisin des Bissonnettes. Le voisin doit le conduire en tracteur afin de rejoindre Ovila qui vient le chercher en wagon tiré par des chevaux. Le docteur est transi de froid. Il est entré dans la maison vers les 2 h 30 du matin. À peine les mains lavées que voila qu'un beau petit garçon est né.

Rose-Alba et Ovila quittèrent la ferme en 1986 pour aller habiter en ville. Depuis 2 ans, ils demeurent au 400, rue Des Meurons, à Saint-Boniface. Toujours accueillants et pleins de bonne humeur, les grands-parents aiment toujours recevoir et choyer leurs quarante petits-enfants et un arrière-petit-fils.

À 97 ans, Ovila prend sa marche tous les jours dans les corridors du bloc appartement. Il attribue sa longue vie au fait qu'il a toujours fait de l'exercice et c'est ce qui le maintient en bonne santé depuis sa jeunesse. Il aime toujours la musique, ayant été maître de chant et directeur de chorale à Saint-Joseph pendant quarante-quatre ans. La lecture est aussi un bon passe-temps. Les Bissonnette ont leur abonnement à *La Liberté* depuis leur mariage en 1935. Comme passe-temps, jouer aux cartes et au bingo font partie de leur plaisir quotidien.

Ovila et Rose-Alba sont bénis du Bon Dieu qui leur a accordé une si belle vie de couple.

Propos recueillis par Hélène Trudel

MESSAGE DE L'AUMÔNIER

Nos jeunes

Tant qu'il y en aura qui à tous les matins réussissent à composer, comme ce jeune, une prière comme celle-ci, ayons confiance.

«Mon Dieu, je vous offre ma journée toute entière et toutes les actions de ma journée, par les mains de la Vierge Marie, afin d'être et non pas "avoir" et que tout marche bien et que ça tourne bien avec tout le bon monde.»

Tant qu'il y aura des 15 ans qui "composent" pour eux-mêmes des prières comme ça, ayons confiance.

À la suggestion d'un prêtre de ses amis, il a découvert aussi, que le "Je vous salue Marie", ça dit bien de quoi : ... pleine de grâce, le fruit de vos entrailles est béni... On dirait pas ça à la voisine, hein? Et ensuite, Mère de Dieu, ouf! Priez pour nous, pécheurs maintenant et à l'heure de notre mort. Cela fait penser, hein?

Tant qu'il y en aura qui à tous les matins, en faisant leur toilette ou à un autre moment, parleront ainsi dans leur fort intérieur, ayons confiance. Dieu aussi agit.

La Semaine Sainte et la Semaine de Pâques sont de bons temps pour prendre de bonnes habitudes. La vie, c'est pas rien que du chocolat!

Abbé Maurice Deniset-Bernier

20e ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FAFM

Venez nombreux et nombreuses!

La Fédération des aînés franco-manitobains inc. vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le 22 mai 1997, à Lorette au Manitoba.

HORAIRE

13 h: Messe du 20e anniversaire célébrée à l'église de Notre-Dame de Lorette.

14 h à 16 h: Réunion d'affaires dans la salle paroissiale de l'église

L'émission *L'heure de pointe* sera diffusée en direct avec Mon oncle Oscar.

Le bar sera ouvert à 16 h.

17 h: Souper de reconnaissance

18 h 30: Programme de reconnaissance:

Invités :

Juge Alfred Monnin
Madame Jeanne Perreault
Monsieur André Lécuyer, président de l'Assemblée des aîné(e)s du Canada

Artistes:

Gilbert Vandal
Isidore Courcelles
Florette Vincent-Boulet accompagnée de Simone Gosselin

LE TOURNOI PROVINCIAL DE JEUX

DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS INC.

ORGANISÉ PAR LE CLUB «LES FEUILLES D'OR»

SE TIENDRA LE 23 AVRIL PROCHAIN

SAINT-BONIFACE - Le Tournoi provincial de jeux de la Fédération des aînés franco-manitobains aura lieu le mercredi 23 avril 1997 de 9 h à 16 h au Club LaVérendrye à Saint-Boniface.

Venez jouer aux quilles, au Crib, au Whist, au 500, aux sacs de sable ou au billard en bonne compagnie. Cette activité est divertissante et pour toutes les personnes jeunes de coeur. Vous pourrez y retrouver de bons amis et vous en faire d'autres! Venez nombreux et nombreuses vous amuser!

DATE: Le mercredi 23 avril

HEURE: 9 h à 16 h

ENDROIT: Club LaVérendrye (614, rue DesMeurons, Saint-Boniface)

INSCRIPTION: 3 $ membre / 4 $ non-membre

DÎNER (à la carte): 12 h

Pour vous inscrire AVANT le 18 avril 1997, veuillez contacter :

Madame Hélène Trudel au 253-9916 ou Madame Rose Boulet au 254-7290

À NOTER :

NOUS N'ACCEPTONS PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ.



JEAN PERRON

Entre les lignes



Collaboration spéciale

La LIH a commis une grosse erreur

Lors de sa création, les dirigeants de la Ligue internationale voulaient que cette dernière porte bien son nom. Ils avaient pour cette ligue de grandioses plans d'expansion, surtout en Europe: Italie, Autriche, etc. En fait, il n'y avait rien pour les arrêter... de rêver.

Rien, sauf la Ligue nationale! La meilleure ligue du monde (la LNH) ne voyait pas d'un bon oeil, mais alors pas du tout, cette possibilité d'expansion. En fait, la LNH n'a pas l'intention de laisser une «ligue mineure» venir s'accaparer de la moindre parcelle du marché que représente l'Europe. Les enjeux sont fabuleux et les sommes en jeu se calculent en millions de dollars. On n'a qu'à penser au marché de la publicité par l'objet: les gilets de hockey, les calottes, les rondelles... La liste est infinie. À cette idée de venir s'infiltrer dans ce marché, la LNH a dit non.

En fait, la Ligue internationale a tellement ennuyé certains dirigeants de la LNH qu'on chuchote que c'est cette volonté (d'envahir le marché européen) qui fait en sorte que les équipes de la LIH sont de moins en moins des filiales d'équipes de la Ligue nationale. Si la tendance se poursuit, la Ligue internationale deviendra l'endroit où les équipes de la Nationale se débarrasseront de leurs vieux joueurs. C'est dommage, car les amateurs préfèrent voir évoluer un jeune comme Korolyuk qu'un joueur «de quatrieme trio» de la grande ligue.

Pour survivre convenablement, il faut que la Ligue internationale ait accès à des jeunes joueurs qui viennent parfaire leur apprentissage. Sinon, elle risque de devenir la ligue de la surenchère.

• • •

Il faudrait un miracle

Pour que le Moose fasse les séries éliminatoires, il faudra un véritable miracle. Au moment d'écrire ces lignes (le 24 mars), le Moose a renoué avec la défaite: il a en effet connu trois revers en quatre matchs. Pour se diriger encore plus vers les séries de fin de saison, il aurait fallu avoir le résultat inverse, c'est-à-dire trois victoires et une défaite. Surtout que les équipes qui le devancent (Kansas City et Chicago) ont gagné leurs derniers matchs. Pour que l'équipe manitobaine s'assure une place dans les éliminatoires, il aurait fallu que ces équipes adverses perdent leurs matchs la fin de semaine dernière... Maintenant, il faudra qu'elles perdent tous leurs prochains matchs, et que le Moose gagne tout les siens.

Un gros miracle, que je vous dis.

Parlant du Moose, j'ai été très surpris d'apprendre que Randy Carlyle n'a pas réussi à s'arranger pour garder Korolyuk dans l'alignement des joueurs au cas où le Moose fasse les séries. Même s'il était connu dès son arrivée que ce jeune Russe voulait (ou devait) se rapporter au camp d'entraînement de son pays en vue de la Coupe du monde, je pense qu'il fallait tout faire pour qu'il demeure au Manitoba. J'ai toujours dit à Mark Chipman (le propriétaire du Moose) qu'en mettant quelques milliers de dollars (américains) sur la table, la fédération russe aurait changé d'idée...

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:



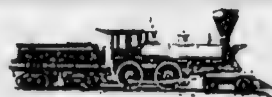
Nos techniciens vont toujours droit au but!



366, rue Marion
Saint-Boniface
237-3041

Spécialité:
Moteurs à injection électronique d'essence

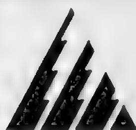
Mécanique générale de tous les modèles américains, européens et asiatiques



La Vieille Gare
Cuisine française
630, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Réservations: 237-7072
Train-bar disponible pour réservations privées
FERMÉ LE DIMANCHE



BERNARD BOHÉMIER
PRO-FUND
DISTRIBUTORS LTD.
• Placements
• Assurances
Téléphone: (204) 981-7441
Télécopieur: (204) 957-1384



Assurances Forest ltée
COURTIERS D'ASSURANCE
160, rue Marion, Saint-Boniface
237-8434
1-800-561-0026



autopac

BDO
BDO Dunwoody
Comptables agréés et consultants
«Notre priorité... le succès de nos clients!»
262, rue Marion
Saint-Boniface R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593
Télécopieur: (204) 237-0134

Comcheq
• *la plus importante entreprise de services de paie au Canada*
• *la paie pour les entreprises de toute taille*
Composez le (204) 947-9400



MANITOBA ce soir
Suivez le sport professionnel et amateur à Radio-Canada
du lundi au vendredi
18 h Reprise à 22 h



Radio-Canada Télévision Manitoba

Le pouvoir d'atteindre l'excellence



Championnat provincial de ringuette

Les Saberettes sont championnes

Les Saberettes de Sainte-Anne-des-Chênes ont remporté le 23 mars le championnat provincial de ringuette face aux Saints de Pineview par la marque de 9-0. La finale dans la catégorie «Belle A» qui regroupe des filles agées de 16 et 17 ans a démontré la suprématie des représentantes de Sainte-Anne, de La Broquerie et de Lorette.

Dans la victoire, Céleste St-Vincent s'est illustrée avec cinq buts. Mandy Johnson a enfilé trois buts et Éveline Bohémier a complété la marque pour les gagnantes.

Selon l'entraîneur René Dupuis, l'équipe a démontré beaucoup de caractère. «Nous avons battu de peine et de misère la formation de Pineview (composée de représentantes de Pine Falls et de Powerview) 4-3 en match préliminaire, indique-t-il. Notre gardienne de but, Maxine Vincent a été fantastique.»

«C'est la première fois en sept ans que notre équipe est aussi bonne en offensive qu'en défensive, mentionne René Dupuis. Dans le passé, c'était souvent les mêmes joueuses qui nous permettaient de gagner. Cette année, chaque joueuse connaissait son rôle. Je suis très fier d'eux.»

Mélanie Chaput, Christine Lajoie, Danielle Dupuis, Céleste St-Vincent et Breanne Shmon ont remporté leur troisième championnat provincial en carrière.

Marc-Éric BOUCHARD



Maxine Vincent, Brenda kupiak, Éveline Bohémier, Mélanie Chaput, Christine Lajoie, Danielle Dupuis, Gisèle Bernier, Céleste St-Vincent, Mandy Johnson, Jennifer Moore, Monique Bohémier, Julie Gagnon, Breanne Shmon ainsi que l'entraîneur René Dupuis et la gérante Lise Dupuis, forment l'équipe championne de 1997.

Gagnez des billets du Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici au 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale du Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Nommez un pays d'Europe où la LIH voulait prendre de l'expansion?

Réponse: ____________________

Nom: ______________ Prénom: ____________

Téléphone: ____________ N° d'abonné: ________

970328

Gagnant des billets du 1er avril 1997: Charles Berard de Saint-Pierre-Jolys.

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 32 ou d'appeler *La Liberté* au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

Une approche «intégrée», une équipe gagnante!

MOMENTUM
SOFTWARE CORPORATION
182, rue Goulet, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0R8
Téléphone: (204) 231-3836 • Télécopieur: (204) 989-4336

Télé-horaire de la semaine du 31 mars au 6 avril 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en...
- 11h30 Poivre et sel
- 12h00 Le midi
- 12h30 Les belles histoires des pays d'en haut
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les yeux du cœur
- 15h00 Les chatouilles
- 15h01 Pacha et les chats
- 15h15 Iris le gentil professeur
- 15h30 Babar
- 16h00 La bande à Frankie

Lundi

- 16h27 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Ce soir Ouest
- 18h30 Courant du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Ce soir Ouest
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Laurel et Hardy
- 23h57 Découverte
- 0h40 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Christiane Charette en direct
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Drôle de couples
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **À cause d'elle.** *Fr. 1993. Comédie sentimentale. En 1963, à Nantes, Antoine, un adolescent de famille modeste, est attiré par Olivia, une jeune fille de milieu aisé, studieuse et réservée. À la suite d'un accident dont est victime Antoine, Olivia lui propose de l'aider. Elle le guide donc dans ses lectures et l'initie à la discipline*
- 2h35 Fin des émissions

Mercredi

- 16h27 Les mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Simplement la vie
- 19h00 Virginie
- 19h30 Moi et l'autre...
- 20h00 Sous un ciel variable
- 21h00 Les Bâtisseurs d'eau
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h48 Vues d'ici
- 1h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h27 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Vidéo clips
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Urgence
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 La Météo
- 23h01 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h48 Cinéma: **Vanille Fraise.** *Fr.-Ital. 1989. Comédie. Une mère de famille également chef d'une entreprise accepte de réintégrer, le temps d'une mission, les services secrets français où elle s'est illustrée dix ans auparavant.*
- 2h30 Fin des émissions

Vendredi

- 16h27 Les Intrépides
- 17h00 Génies en herbe
- 17h30 Fa si la chanter
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Baseball Labatt 50 des Expos
- 21h30 Le Téléjournal
- 21h55 Le Point médias
- 22h30 La Météo
- 22h31 Manitoba ce soir
- 23h00 Juste pour rire international
- 23h31 Fa si la chanter
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h17 Cinéma: **Une étoile est née.** *É.-U. 1976. Drame musical. John Norman Howard, une vedette de la musique rock, découvre dans une petite boîte une jeune chanteuse, Esther Hoffman. Grâce à l'aide de Howard, celle-ci devient très populaire et, peu après, épouse son protecteur.*
- 2h30 Fin des émissions

Samedi

- 6h35 Tiny Toons
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h31 La bande à Ovide
- 7h50 Bravo la famille
- 8h15 Doug
- 8h40 Aladdin
- 9h05 Timon & Pumbaa
- 9h30 Bouledogue bazar
- 10h05 Marsupilami
- 10h15 Animaniacs
- 10h40 Tiny Toons
- 11h00 La bande à Picsou
- 11h30 Fais-moi peur!
- ➤ 12h00 Cinéma: **Un endroit fabuleux.** *É.-U. 1993. Drame. Harry accompagne son père lors d'un voyage en Afrique où ils rendent visite à des amis, la famille Parker. Une nuit, des braconniers font éruption dans la maison et massacrent tous les occupants, à l'exception des deux adolescents, Harry et Nonnie.*
- 14h00 L'accent francophone
- 15h00 M'aimes-tu
- 15h30 On aura tout vu!
- 16h00 Perfecto
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Branché
- 17h30 Simplement la vie
- 18h00 Le téléjournal
- 18h30 La soirée du Hockey Molson
- 21h00 LeTéléjournal
- 21h23 La Météo
- 21h25 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h45 Télé-sélection: **Les Aventures du baron de Munchausen.** *Brit. 1988. Comédie fantastique. Le baron de Munchausen entend prouver que ses exploits sont autrement plus palpitants que ceux qu'on lui prête dans une pièce de théâtre et décide de rassembler ses compagnons de jeunesse pour combattre les Turcs qui assiègent la ville.*
- 0h45 Fin des émissions

Dimanche

- 6h35 Tiny Toons
- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h02 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du Père Castor
- 7h31 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h55 La bande à Dingo
- 8h20 La Bande à Munsch
- 8h45 Iznogoud
- 9h00 Bouledogue bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 Le Champion
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les beaux dimanches: **Le 9e Gala de La Course destination monde**
- 21h30 Les beaux dimanches: **Chantal Juillet joue Stravinski**
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La météo
- 22h25 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Ciné-club: **Les Espions.** *All. 1928. Film muet. Un banquier, chef d'un réseau d'espionnage, veut absolument dominer le monde par tous les moyens.*
- 1h05 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Ciné-congé: C'est la [illegible] (L) La vie à Montréal
- 10h45 Un jour à la fois
- 12h30 Télé-achats
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 19e Festival international du cirque de Monte Carlo (L) Les amuse-gueules

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Drôle de vidéo
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Les Francofolies de Montréal
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Match de la vie
- 20h00 Ces enfants d'ailleurs
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Beverly Hills 90210
- 19h30 Bungalow blues
- 20h00 Le retour
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Télé-achats
- 23h54 Info National média
- 1h48 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Top 50 du pouvoir et de l'influence
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Télé-achats
- 23h51 Info National Média
- 1h45 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Miami Coke** *Am. 1990. Drame policier. Des trafiquants soupçonnent un ancien policier de détenir un important stock de cocaïne qui leur a été volé.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Télé-achats
- 23h57 Info National média
- 1h52 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Mighty Max
- 9h30 Les ailes de la mode
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicité méditation
- ➤ 11h00 Ciné week-end: **Comment claquer un million de dollars par jour.** *Am. 1985. Comédie. Pour hériter d'une immense fortune, un joueur de baseball doit dépenser trente millions en un mois.*
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Sing.** *Am. 1989. Drame musical. Une enseignante d'une école de Brooklyn invite un jeune délinquant à participer aux préparatifs d'un spectacle musicale de fin d'année.*
- 15h00 Le championnat des quilles
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Opération chimpanzé.** *Am. 1987. Film de science-fiction. Un chimpanzé capable de communiquer par signes est envoyé dans un centre de recherches de l'aviation où il sert de cobaye.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Revanche.** *Am. 1989. Drame de mœurs. Après avoir découvert que sa femme le trompe avec un jeune pilote, un riche propriétaire mexicain exerce une dure vengeance contre eux.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h57 Ciné-lune: **Une poignée de cendre.** *G.-B. 1988. Drame de mœurs. Au milieu des années 30, un couple d'aristocrates anglais se déchire lorsque l'épouse s'entiche d'un parasite mondain.*
- 0h56 Télé-achats
- 1h22 Info National Média
- 3h17 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Bibi et Geneviève
- 9h00 Services compris
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Infopublicités
- 11h00 Finances
- 11h30 Vidéo rock détente
- 12h00 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Cœur et trio.** *Am. 1987. Comédie sentimentale. Amoureux d'une camarade de classe, un étudiant de «high school» s'engage dans des frais exceptionnels pour sortir avec elle.*
- ➤ 15h00 Ciné famille: **Cœur circuit.** *Am. 1986. Comédie fantaisiste. Un jeune savant a mis au point un robot perfectionné auquel s'intéressent les autorités militaires.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Griffe d'Or 1997
- ➤ 19h30 Ciné-dimanche: **Officier et gentleman.** *Am. 1981. Drame psychologique. Un jeune défavorisé s'inscrit à une école d'officiers-pilotes de la marine où il subit un entraînement fort exigeant.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 TVA sports
- 22h51 Complètement marteau
- 23h20 Finances
- 23h49 Télé-achats
- 0h14 Info National média
- 2h09 Fin des émissions

Changements à l'horaire de radio-Canada

Lundi 31 mars

- 10 h 30 Annie Leibovitz, photographe
- 12 h 30 La Leçon d'Élie

Mardi 1er avril

- 10 h 30 Poivre et sel
- 11 h 00 Le midi
- 11 h 30 Le Baseball Labatt 50 des Expos

Des changements d'heures ont été apportés à la diffusion des émissions en fin de soirée en semaine et le samedi à partir de 17 h à la télévision de Radio-Canada.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 6 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale Notre-Dame-de-L'Assomption de Moncton (N.-B.) par Mgr Ernest Léger.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Magellan
- 7h55 TV5 minutes
- 8h00 Le Grand Jeu TV5
- 8h05 Téléscope (L) / Faxculture (Ma) / Sous la couverture (Me) / Polémiques (J) / Viva (V)
- 8h45 Vivre avec (Ma) / 7 jours en Afrique (Me) / Grand tourisme (J) / Génération sensations (V)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L) / Au nom de la loi (Ma) / Temps présent (Me) / La Tournée du Grand Duc (J) / Femmes (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris lumières
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de France 3
- 11h57 Le Grand Jeu TV5
- 12h00 Bouillon de culture (L) / Le Monde est à vous (Ma) / Renseignements généraux (Me) / Ça se discute (J) / Faites vos gammes (V)
- 13h00 Claire Lamarche (V)
- 13h05 Les Lumières de Paris (L)
- 13h30 Télécinéma (Ma) / Panorama (Me)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 La Chance aux chansons
- 15h00 En toute liberté (L) / Sous la couverture (Ma) / Horizons francophones (Me) / Temps d'affaires (J) / Regards d'Afrique (V)

Lundi

- 15h30 Avoir 16 ans
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Renseignements généraux
- 20h00 Pulsations
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Reflets
- 1h15 Musique et compagnie
- 2h15 RFI

Mardi

- 15h45 7 jours en Afrique
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Temps présent
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Téléscope
- 1h15 Sport Africa
- 2h00 Génération sensations
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 La tournée du grand duc
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Panorama
- 2h15 RFI

Jeudi

- 15h30 Plaisir de lire
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Taratata
- 19h45 Génération sensations
- 20h00 Femmes
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Le Cercle de minuit
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Évasion
- 2h15 RFI

Vendredi

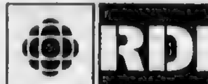
- 15h30 Découverte
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des Chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Les Carnets du bourlingeur
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Bon week-end
- 23h15 Y'a pas match
- 23h45 Le Soir 3
- 0h15 Renseignements généraux
- 1h45 Bouillon de culture
- 2h50 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Rêves en Afrique
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Découverte
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Val-d'or/Percé
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 Sport Africa
- 9h00 Reflets
- 10h00 Regards d'Afrique
- 10h30 Faites vos gammes
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal de FR 3
- 12h00 Découverte
- 12h30 Génies en herbe
- 13h00 Magellan
- 13h30 Les Carnets du bourlingeur
- 14h00 Journal télévisé TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Pyramide du samedi
- 17h00 Portrait d'artistes
- 17h30 Coup de cœur francophone
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 19h00 Claude François, chanteur populaire
- 21h00 La Vie d'artiste
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Ça cartonne
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Renseignements généraux
- 1h30 Viva
- 2h15 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Espace francophone
- 6h00 Évasion
- 6h30 Le Jardin des bêtes
- 7h00 Le Petit Journal
- 7h30 Outremers
- 7h55 TV5 minutes
- 8h05 L'École des fans
- 8h45 Grand tourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Classique Stars
- 11h25 TV5 minutes
- 11h30 Journal télévisé de FR 3
- 12h00 André Mathieu, musicien
- 13h00 Faut pas rêver
- 13h30 La vie d'artiste
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Le Monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 *À communiquer*
- 17h00 L'École des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR 2
- 18h30 La Tournée du grand duc
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 22h15 Savoir plus
- 23h00 Faxculture
- 23h45 Le Soir 3
- 0h00 Model '96
- 2h00 Télécinéma
- 2h30 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi à vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi à vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courant pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Un fleuve aux mille voix
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 La course destination monde
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Branché
- 12h00 Bulletin des jeunes
- 12h30 Au travail!
- 13h00 L'accent francophone
- 13h30 Impact
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Journal du siècle
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Plein les bras
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Enjeux
- 1h00 Un fleuve aux mille voix
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Second regard
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Plein les bras
- 12h30 Impact
- 13h00 Courants du Pacifique
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Espace libre
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Plein les bras
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Bulletin de santé
- 3h30 Espace libre

Ne manquez pas l'horaire télé complet dans THE WINNIPEG SUN du dimanche. Abonnement : 632-6506

Nécrologies



Sœur Marie Sainte-Louise
(née Adelaide Lucie Jalbert)

Sœur Marie Sainte-Louise des Religieuses de Notre-Dame des Missions, s'éteignait paisiblement le 15 mars 1997 à la maison mère des Missionnaires Oblates. Elle était âgée de 100 ans et était dans la soixante quatorzième année de sa vie religieuse.

Sœur Louise naquit le 8 juillet 1896, à Heron Bay (Ontario). Outre les membres de sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil deux sœurs, Mme Anita Roy et Marie Ange, ainsi que trois frères: Léon, Julien et Marcel, trois nièces et quelques arrières nièces et neveux.

Sa longue carrière de 45 années d'enseignement la conduisit de Regina (Saskatchewan) à nos centres canadien-français du Manitoba, dont Sainte-Rose-du-Lac (1938); Elie (1949–1950, 1955–1962), Saint-Eustache (1942-1943), Saint-Joseph (1994–1949, 1950–1955), puis en Ontario et jusqu'au Québec. Ses nombreux élèves ont toujours gardé de bons souvenirs de sœur Louise et apprécient encore aujourd'hui l'influence que cette éducatrice a eue dans leur vie. Elle avait un bon sens de l'humour et son rire contagieux déridait bien des visages.

Après sa retraite de l'enseignement, sœur Louise, à l'âge de 75 ans, accepta le poste de secrétaire pour notre administration provinciale ici à Winnipeg. Encore une fois elle fit preuve d'aptitude pour s'adapter aux différentes tâches qui lui étaient confiées.

Son dernier poste avant d'être dans l'incapacité par la maladie, à Lebret (Saskatchewan), en plus d'une présence aimante, fut celui de l'apostolat de la prière. Mais encore ici, elle voulait se rendre utile même en préparant certains repas pour la communauté d'une dizaine de religieuses.

Nous remercions sœur Marie Beaupré et la communauté des Sœurs Oblates, ainsi que les infirmières pour leur attention, leur dévouement et leurs soins constants prodigués à notre sœur Louise Jalbert.

Une soirée de prière a eu lieu le 18 mars à 19 h 30 dans la chapelle des Sœurs Oblates, 601, rue Alneau.

La messe des funérailles a été célébrée dans la même chapelle le 19 mars à 10 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière de l'Assomption.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Chronique religieuse

La mort porteuse de vie

Je me suis souvent demandée pourquoi il fallait que Jésus meure pour nous sauver.

Pour apporter la paix sur la terre, il aurait pu simplement éliminer les guerres, calmer la fureur des hommes comme il l'avait fait un jour de tempête.

Il aurait bien pu éliminer la pauvreté en nourrissant tous les affamés comme il l'avait fait un jour... Il en est même resté!

Il savait si bien calmer la souffrance et guérir toutes les maladies. Il aurait pu avoir raison de cela aussi.

J'en ai longtemps voulu à Dieu d'avoir pris la peine de venir jusqu'à nous sans même débarrasser l'humanité de ses plus grands péchés. À quoi bon nous avoir «sauvés» puisque rien n'a changé?

Des enfants meurent à peine nés... Des vieillards agonisent une éternité... des gens survivent dans des conditions de vie à peine imaginables... d'autres sont privés de tout sauf d'exister. Les uns profitent des autres, ou subissent leur cruauté. Même la nature s'en mêle et vient tout bouleverser.



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

J'en ai longtemps voulu à Dieu de nous avoir tant donné sauf la sagesse d'en profiter. À quoi bon avoir «sauvé» une humanité incapable de l'apprécier?

La mort est partout, nous n'en sommes pas débarrassé. Elle prend toutes sortes de formes, personne n'est épargné. Il y a bien des façons d'être privé de sa vie... tout au moins de celle-ci...

La guerre est porteuse de réconciliation, de générosité, d'héroïsme... Un jour ou l'autre elle ouvre sur la paix, sur une paix plus riche parce que désirée.

La faim est porteuse d'abondance, de satiété, d'indulgence... Un jour ou l'autre elle ouvre sur une richesse bien difficile à imaginer parce que bien cachée au fond d'un cœur détaché de toute superficialité.

La souffrance est porteuse de joie, d'amour et de miséricorde... Un jour ou l'autre elle ouvre sur une sérénité bien difficile à égaler.

La mort, il ne nous en a pas débarrassé, il l'a dépassée. En devenant un être humain, Dieu n'avait plus d'autre choix que de mourir. Parce qu'il était Dieu, Il n'a pas eux d'autre choix que de mourir humilié.

On ne peut être humilié que par plus petit que soi... De même on ne peut mourir qu'une seule fois. La mort, Dieu nous l'a laissée pour mieux nous initier à la Vie qu'il y a dedans. Si Dieu a lui-même accueilli la mort, c'est pour nous dire ce qu'est la Vie vraiment.

Être chrétien, croire en Jésus-Christ, c'est croire que la mort est toujours porteuse de vie.

«Quand vous verrez beaucoup de misère, de déchets, de fumier dans la vie d'un homme, dites-vous: Il y a des chances que ça donne de belles fleurs.» (père Monier)

Marie-Ange Varey
(née Marcoux)

Paisiblement, le samedi 15 mars 1997, au Foyer Valade, est décédée tante Marie-Ange à l'âge de 84 ans. Née à Lorette (Manitoba), elle était la cadette de Léon Marcoux et Adeline Ferland. Se souviendront d'elle plusieurs neveux et nièces.

Marie-Ange a été prédécédée par son mari Art en juin 1991 et par sept frères et six sœurs: Sauveur, Alphonse, Paul, Joseph, Louis, Léo, Jean, sœur Alice s.g.m., Doralice, Marie-Louise, sœur Catherine s.j.s.h, sœur Marie-Anna s.j.sh., sœur Marie-de-Lourdes s.j.s.h.

Sincère remerciements au personnel du Foyer Valade pour leur amour et les bons soins apportés à Marie-Ange. Le service funéraire célébré par le père Ronald Léger, a eu lieu le jeudi 20 mars à 14 h en l'église de la Sainte-Famille, 778, rue Archibald. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Au revoir tante Marie-Ange

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

I.G.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.M.A.C.

ADORATION

Il y aura 40 heures d'adoration de Jésus dans l'Eucharistie, à la chapelle Cœur Immaculé de Marie, 2321, chemin Ste-Marie commençant le vendredi 4 avril à 18 h et se terminant le dimanche le 6 avrl à 9 h 45.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire à une de ces heures veuillez contacter Daniel ou Lynn Moquin au 254–7935.

Ces heures débutent le vendredi avec les confessions de 18 h 30 à 19 h suivies de la messe à 19 h et de l'adoration par la suite.

Coût des nécrologies

30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

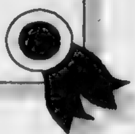




Les spécialistes en pré-arrangements

- Funérailles traditionnelles.
- Crémation avec célébration commémorative.
- Besoins de cimetière.
- 2 Chapelles.
- Salles privées.
- Dispositions funèbres à domicile.
- Service bilingue.
- Service 24 heures, 7 jours.

Pré-arrangements
Financement jusqu'à 4 ans sans intérêt.



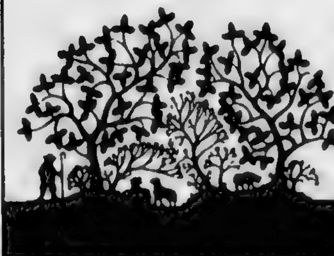
À votre service:
Arthur Arpin
Irma Tétreault
Doug Blaylock
Bruno Fisch

156, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0T4
Téléphone: (204) 949-4864 • Télécopieur: (204) 237-8748

Salon mortuaire
·Green Acres·
à votre service en français



Alain L. Rémillard
222-3241



Gens d'ici

Yvon Tétreault aime réconforter les gens

«Quand les gens me remercient pour les avoir réconfortés dans leur souffrance, je suis un homme comblé», mentionne le nouveau directeur du salon mortuaire Desjardins.

À son poste depuis le 3 mars, Yvon Tétreault œuvre dans le domaine funéraire depuis plus de 30 ans. «J'aime soutenir des gens dans le deuil d'avoir perdu un être cher, souligne-t-il. C'est très valorisant de se faire dire: «Grâce à vous, nous avons appris à accepter la mort.» Adjoint au directeur pendant dix ans, Yvon Tétreault a œuvrer pendant 20 ans pour le salon mortuaire Coutu avant de se joindre à Desjardins.

C'est la variété des tâches quotidiennes qui rend son travail motivant. «Il n'y a pas de routine dans mon travail. L'administration, les relations humaines et l'embaumement sont autant de facettes qui le rendent intéressant.»



Yvon Tétreault.

Yvon Tétreault croit que le succès d'une entreprise comme le salon Desjardins repose sur un travail d'équipe efficace. «Chaque employé à un rôle important à jouer pour donner un meilleur service à notre clientèle, souligne-t-il. Dans notre domaine l'individualisme n'a pas sa place. Chacun a ses compétences et il s'agit de tout mettre en place pour satisfaire les familles qui font affaire avec nous.»

Âgé de 55 ans, Yvon Tétreault constate que pour demeurer longtemps dans ce domaine, il faut savoir apprivoiser la mort. «Au fil des années, j'ai appris à accepter la mort, même si parfois il est difficile de comprendre la mort tragique de jeunes enfants, mentionne-t-il. Considérant que la mort fait partie intégrante de ma vie, il s'agit de ne pas la prendre de façon personnelle, sinon on ne peut pas rester dans ce domaine longtemps.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Caporal Jean Boulet en Bosnie

Armé pour la paix

Jean Boulet savoure avec délice les simples plaisirs de la vie: prendre une douche chaude, marcher dans un parc, sortir les vidanges... «Toutes ces choses qu'on tient pour acquises au Canada», mais qui, pour les citoyens de l'ex-Yougoslavie et les soldats canadiens cantonnés en Bosnie, sont les premières victimes d'une guerre civile qui s'éternise.



photo: Estelle Sirieix

Le caporal Jean Boulet, "beret vert" cantonné en ex-Yougoslavie depuis le mois de janvier.

Caporal avec le deuxième Bataillon de Winnipeg, Jean Boulet a quitté famille et amis le 8 janvier pour se joindre à la force multinationale de l'OTAN en ex-Yougoslavie. Cantonné à Coralici, au sud de la ville de Biatche, le technicien en communication est responsable de l'entretien et la réparation de tout l'équipement électronique de la délégation canadienne dans la région.

«Je ne me suis pas porté volontaire pour cette mission, j'ai simplement suivi mon bataillon, confie le caporal Boulet. Mais c'est bon pour ma carrière d'aller à l'étranger. Nous sommes présentement en temps de paix et la seule façon pour un militaire de faire son métier c'est à travers les exercices d'entraînement. Dans un exercice, si tu n'arrives pas à réparer la radio du tank, ce n'est pas grave. Le tank retourne au quartier général sans problèmes. Mais en Bosnie, tout est vrai. Il n'y a pas de seconde chance. Il faut que tout marche du premier coup.»

Environ 1 200 soldats canadiens patrouillent un secteur de la taille de l'Île du Prince-Édouard, explique le jeune homme de 28 ans originaire de Saint-Boniface. «La délégation canadienne est divisée en trois camps principaux situés à Zgon, Titovdrvar et Coralici, un camp de la taille du terrain du Collège universitaire de Saint-Boniface où vivent et travaillent 400 personnes, explique-t-il.

«À première vue, Coralichi paraît assez grand, indique Jean Boulet. Mais il faut se rappeler que le camp abrite le quartier général, les camions, les voitures, les tanks, la bibliothèque, le gymnase et les logements.»

Les militaires sont logés dans des conteneurs, similaires à ceux que l'on retrouve sur les navires marchands. Deux personnes vivent dans un espace restreint de huit par 32 pieds, «alors, il faut s'entendre, lance le caporal Boulet, parce qu'on n'a pas grand-place pour la dispute! Je suis chanceux, j'ai été jumelé avec un Acadien du Nouveau-Brunswick. Alors on se parle en français.»

La vie d'un soldat en mission se résume à son travail, affirme Jean Boulet. «En théorie, on travaille de 8 h à 16 h du lundi au samedi et de 13 h à 16 h le dimanche. Mais en réalité, on a tout le temps quelque chose à faire. Une fois, j'ai passé trois nuits et quatre jours à voyager d'un camp à l'autre pour effectuer des réparations. Quand on a un peu de temps libre, on écrit des lettres à notre famille, on le passe à la bibliothèque, au gymnase, où à jouer à des sports d'équipe. Mais on est plus ou moins prisonniers de notre camp entouré de barbelés.»

Quand le devoir l'appelle, le caporal Boulet doit prendre la route pour se rendre aux différents campements canadiens ayant besoin de ses services. «Quand il faut se déplacer, on ressent toujours un peu d'anxiété, confie-t-il. On ne sait jamais ce qui va se produire sur les routes. Des bandes de voyous s'amusent à mettre le feu à des maisons abandonnées. Une patrouille de notre camp, par exemple, s'est fait tirer dessus. Une autre a pris un mauvais virage et s'est retrouvée dans un champs de mines. Il ne m'est rien arrivé, mais on ne peut rien tenir pour acquis. Et si par malheur quelque chose devait nous arriver, on ne pourrait même pas demander d'aide aux habitants parce qu'on ne parle pas la langue.»

L'air pensif, Jean Boulet regarde les photos qu'il a prises en Bosnie. Les villages sont déserts, les édifices, troués de balles, les champs, en friche et les déchets qui s'accumulent dégagent une odeur nauséabonde, indique-t-il. «La situation s'améliore tranquillement. Les réfugiés commencent à retourner chez eux, mais ça donne lieu à des conflits avec ceux qui ont pris possession de leurs maisons pendant leur absence. Les gens en ont assez de la guerre et de la présence militaire. Ils ne sont pas vraiment hostiles, mais on sent qu'ils ne nous aiment pas beaucoup. On leur rappelle que la guerre existe toujours.»

En permission depuis quelques semaines, Jean Boulet est retourné en Bosnie le 25 mars. La mission du deuxième bataillon se poursuit jusqu'au 25 juillet, date à laquelle les Blindés d'Edmonton prendront le commandement des opérations jusqu'en janvier 1998.

«Cette mission m'a fait comprendre combien on est chanceux ici. Les gens qui se plaignent constamment qu'ils payent trop de taxes n'ont jamais connu la guerre. J'aimerais les amener avec moi pendant un mois. Là, ils verraient peut-être leur chance. Ils seraient peut-être un peu plus fiers d'être Canadiens... et pas seulement le 1er juillet!»

Anie CLOUTIER



CONFÉRENCE SUR LES TESTAMENTS ET SUCCESSIONS

Cette conférence sur les testaments et successions portera sur les sujets suivants :

- les différents types de testaments valides;
- l'importance de faire un testament;
- les éléments qu'il faut inclure dans un testament;
- les responsabilités de l'exécuteur ou de l'exécutrice testamentaire;
- que se passe-t-il lorsqu'une personne meurt sans avoir fait un testament;
- la procuration;
- les directives en matière de soins de santé.

Le mardi 8 avril 1997 de 19 h à 20 h 15 à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface,
131, boulevard Provencher, Bureau 100
Salle Marie Lynne Bernard

Conférencier :
Maître Pierre Deniset, *Deniset & Boily*

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Bienvenue à tous!

Commanditée par :



publique de Winnipeg **Bibliothèque**



Encouragez nos annonceurs!

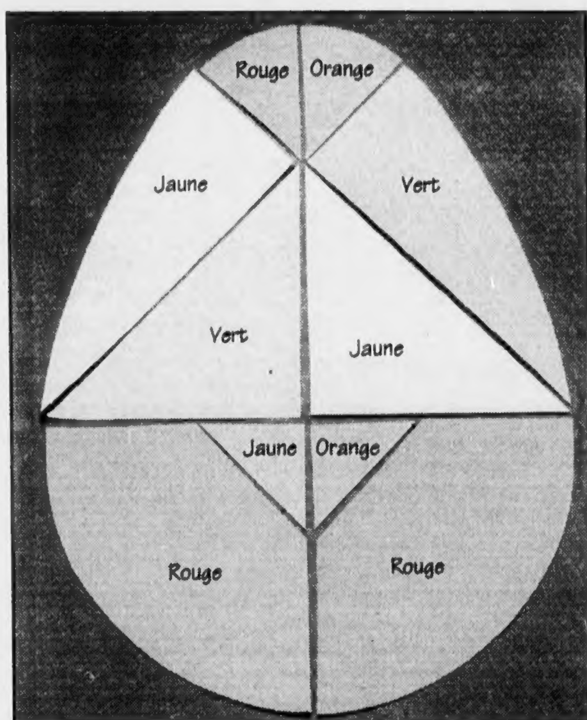


Bonjour!

Chez moi, on se prépare à célébrer Pâques. Et chez toi? Il y aura un grand souper et toute la famille sera présente. Je profite de l'occasion pour te souhaiter ainsi qu'à ta famille de Joyeuses Pâques. J'espère que tu aimeras ce bricolage que j'ai préparé pour toi!

Bicolo

Le Club de Bicolo



Puzzoeuf

Matériel

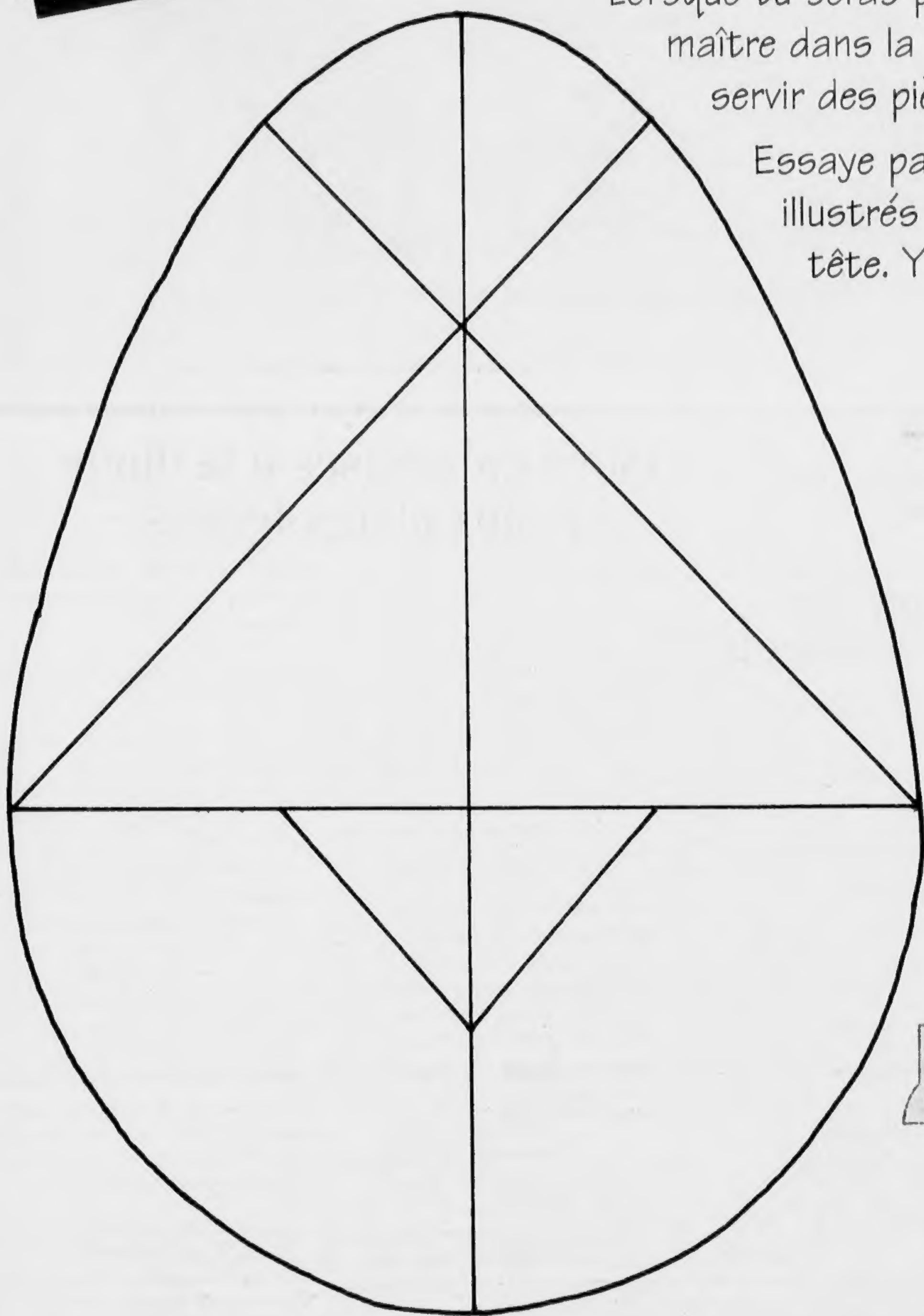
- Quatre cartons de couleurs différentes (ou papier de construction) (21 x 14,8 cm)
- du papier-calque
- un crayon
- des ciseaux

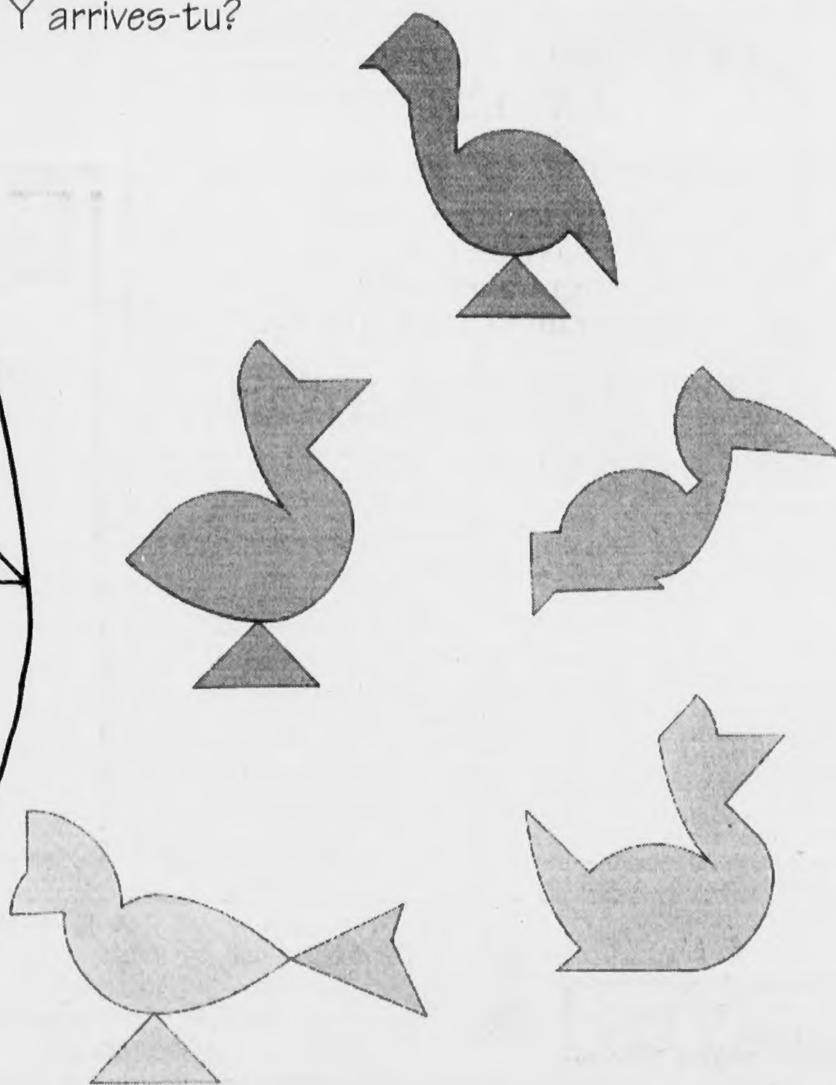
Pour réaliser ce casse-tête, décalque les formes sur des cartons de plusieurs couleurs, comme sur l'exemple fourni à ta droite.

Découpe toutes les formes. Voilà, tu as les pièces de ton casse-tête.

Lorsque tu seras passé maître dans la reconstitution de l'œuf, tu pourras aussi te servir des pièces pour réaliser d'autres formes.

Essaye par exemple de reconstituer les oiseaux illustrés ci-dessous avec les pièces de ton casse-tête. Y arrives-tu?





Gagnants du tirage du Salon du livre

1. *Marisa Monnin, école Taché.*
2. *Alain Fourcade, école Taché.*
3. *Christine Knockeart de Winnipeg.*

Merci à tous les participants!

Quoi? Tu n'es pas encore membre?



Inscris-toi! Tu recevras une carte, un macaron, et tu pourras courir la chance de gagner des prix!

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

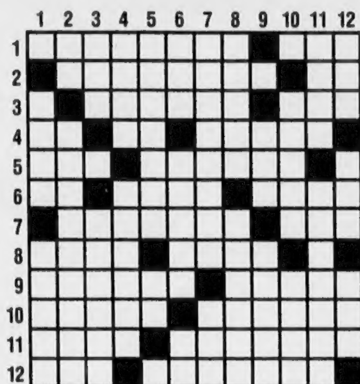
Code postal: ________ **Âge:** ___

Téléphone: ____________

Toute reproduction de cette page par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie, est strictement interdite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 67



HORIZONTALEMENT

1. Maxime. — Sorte de petite pomme.
2. Petits rires. — Article espagnol.
3. Vêtement (pl.). — Époque.
4. Carte à jouer. — Coutumes. — Gros singe.
5. Petite poche. — Intérieur.
6. Reçu. — Couche pigmentaire à l'iris.
7. Battus. — Fin de participe.
8. Pièce principale d'une serrure. — Grand lac.
9. Espace entre deux planchers (pl.). — Assujettir à demeure.
10. Mettre les rênes à. — Abandonnera.
11. Causas la mort de. — Qui dirigent.
12. Légumineuse. — Inhabitée.

VERTICALEMENT

1. Sur laquelle on appuie une chose. — Privation d'un bien.
2. En les. — Celui qui prend part, à un sauvetage.
3. Patriarche. — Fruit.
4. Vêtement des danseuses. — Occupations.
5. Dégradation causée par ce qui ronge. — Inf.
6. Grand fleuve. — Niais (pl.). — Moi.
7. Inventeur. — Dém.
8. Estonie. — Femme séduisante.
9. Touché. — Gros canard.
10. Souleva. — Désire ardemment.
11. Chef de famille. — Inhumé.
12. Espace de terre. — Beignet soufflé. — Plateforme flottante.

RÉPONSES DU N° 66



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	O	U	M	E	N	E	■	A	D	E	R
2	E	C	R	I	T	U	R	E	S	■	L	A
3	G	R	I	S	E	■	U	T	■	L	I	S
4	L	E	N	T	■	A	B	I	M	E	R	■
5	I	R	A	I	S	■	E	R	E	B	E	■
6	G	■	S	■	A	S	S	E	■	E	Z	E
7	E	L	■	E	T	O	C	■	M	R	■	C
8	■	I	X	■	I	R	E	N	E	■	O	O
9	A	M	E	■	N	E	N	I	E	S	■	T
10	M	I	R	E	■	S	C	O	R	I	E	■
11	E	T	E	T	E	■	E	N	U	■	L	E
12	R	A	S	E	U	R	■	S	T	O	U	T

LE SAVIEZ-VOUS?

Les faits marquants du monde contemporain

Questions



1. Quel attentat a déclenché la Première Guerre mondiale?
2. Quel traité a redonné à la France l'Alsace et la Lorraine?
3. En quelle année Staline succède-t-il à Lénine en URSS?
4. En quelle année Nasser, alors premier ministre de l'Égypte, nationalise-t-il le Canal de Suez?
5. Quel est le nom du dictateur qui en 1975, instaure le pouvoir des Khmers rouges au Cambodge?
6. En quelle année les Américains envoient-ils le premier homme sur la lune?
7. En quelle année Mao Zedong fonde-t-il la République populaire de Chine?
8. En quelle année la première Constitution des États-Unis a-t-elle été adoptée?
9. En quelle année le massacre de la place Tienanmen a-t-il eu lieu?
10. En quelle année les États-Unis ont-ils acheté l'Alaska à la Russie?

Réponses

1. L'Attentat de l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand à Sarajevo en 1914.
2. C'est le Traité de Versailles en 1919.
3. En 1924.
4. En 1956.
5. Pol Pot.
6. En 1969.
7. Le 1er octobre 1949.
8. En 1788. Un an plus tard George Washinton est devenu le premier président des États-Unis.
9. En mai 1989 à Pékin, des manifestants pour la liberté sont violemment réprimés.
10. En 1867.

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Source: L'Histoire et les Idées, Éditions France Loisirs.

L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

célèbre en 1997 son 50e anniversaire.

Venez fêter avec nous le lancement de notre saison!
Le 14 avril 1997
au Foyer du CCFM à 19 h 30.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Assistez entre autres au lancement du livre sur les 50 ans d'histoire de la troupe, qui comprend de nombreux témoignages et photographies.

Nous vous proposons une offre spéciale. En réservant votre livre d'ici **le 15 avril**, profitez d'un **rabais de 10 $** sur le prix unitaire du livre.

Pour plus de détails, téléphonez à Guy ou Jean-Paul au 233-7440.

Recette

Pâtes crémeuses à la dinde et aux champignons

2 c. à table (30 mL) d'huile de maïs
1 petit oignon, haché
2 tasses (500 mL) de champignons, tranchés
1 poivron rouge ou vert, tranché
2 tasses (500 mL) de dinde ou poulet cuit, en dés
1 tasse (250 mL) d'haricots verts ou petits pois surgelés
1 1/2 tasse (375 mL) de lait
2 c. à table (30 mL) de fécule de maïs
1 c. à thé (5 mL) de sel
1/2 c. à thé (2 mL) de thym séché
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre
4 tasses (1 L) de nouilles aux œufs larges, cuites et égouttées

- Dans un grand poêlon, chauffer l'huile à feu moyen. Y ajouter l'oignon, les champignons et le poivron; cuire de 2 à 3 minutes, en remuant fréquemment.
- Ajouter la dinde, les haricots ou les petits pois et cuire 1 minute en remuant.
- Dans un petit bol, combiner le lait avec la fécule de maïs, le sel, le thym et le poivre jusqu'à consistance homogène; verser dans le poêlon.
- Porter à ébullition en remuant sans arrêt; laisser bouillir 1 minute pour faire épaissir la sauce. Mélanger avec les nouilles aux œufs cuites et servir.

Donne 4 portions.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUPLE BRICOLEUR: travail d'équipe. 25 ans d'expérience. Rénovation intérieure, décoration, peinture, etc. 25 $ de l'heure ou contrat. Émile ou Eliana 1-204-427-2309.
851-

À TEMPS PLEIN OU PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $ par semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez du lundi au vendredi entre 8 h et 22 h heure centrale au 1-504-641-7778, poste 0696H10.
865-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. J.N.
875-

VOUS VOULEZ TRAVAILLER À DOMICILE? Entreprise cherche travailleurs pour préparer des envois postaux. Matériel fournis. Pour renseignements envoyez une enveloppe pré-adressée et deux timbres à: H. Enterprise, C.P. 964, Peterborough (Ontario) K9J 7A5.
876-

RECHERCHE

LES JARDINS SAINT-LÉON: recherchent des employés de 16 ans et plus. Qualités requises: extraverti, dynamique, service à la clientèle, permis de conduire et expérience en horticulture serait un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et trois références au 371, Place Cabana, R2H 0K3. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.
831-

MUSIK PLUS est à la recherche d"un(e) animateur(trice) bilingue qui serait disponible les fins de semaine. L'expérience n'est pas nécessaire. Pour plus de renseignements, composez le 661-9300.
866-

RECHERCHE PHOTOS D'ÉPOQUE: Maison Royal (147, boul. Provencher pour la rénover en respectant l'architecture de base. Marcel Champagne: 237-4679.
870-

BONNE D'ENFANTS est recherchée pour une famille avec trois enfants à Churchill (au nord du Manitoba). Débutant en mai ou juin jusqu'à la fin novembre. Non fumeur. Trois références requises. Composez le 1-204-675-8878 ou envoyez correspondance à Louise, C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.
872-

RECHERCHE: Gardienne à temps plein à mon domicile pour deux jeunes enfants. 986-2409 durant la journée et 474-0784 en soirée.
874-

À LOUER

À LOUER: Disponible le 1er avril. À Saint-Boniface, appartement de deux chambres à coucher. Cinq minutes du centre-ville. Deux minutes de l'Hôpital Saint-Boniface, Collège Saint-Boniface, route d'autobus, etc. Inclus stationnement avec prise, buanderie, eau et chauffage. Loyer 501 $ par mois. Si interessé, veuillez contacter le 231-4852 ou 256-7412.
861-

À LOUER: Norwood Flats. Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er mai. 362 $ par mois, inclus tous les services, non-fumeur, idéale pour une personne. 237-3825 ou 233-3221.
862-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Kitson (Norwood). Services, câble et stationnement inclus. Pour personne seule, non fumeuse. Disponible le 1er avril. 400 $ par mois. Composez le 233-1948 après 17 h.
868-

À LOUER: avec option d'achat à Winnipeg. 1 061 pieds carrés, trois chambres à coucher, cuisine, salle de bain et plancher de bois franc. Complètement décoré. Appelez au 233-3753.
873-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

---

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987–3880
Télécopieur: 233–9762

Vous avez des commentaires ou des événements à signaler? Vous déménagez?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

Recyclez ce journal!

SERVICES



Appareils Provencher Appliances

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018
Heures d'ouverture normales:
de 9 h 30 à 18 h
du lundi au samedi



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

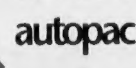
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





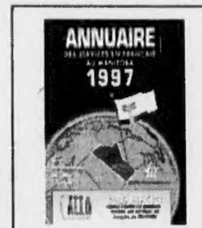
Encouragez nos annonceurs!

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ *et obtenez* GRATUITEMENT



un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock

et



L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________